

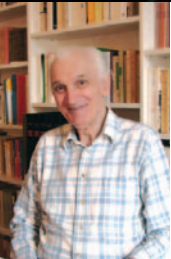
Enseignement catholique actualités

www.enseignement-catholique.fr

N° 330, avril-mai 2009, 4,50 €



Congrégations La force des recommencements



Portrait

Antoine de
La Garanderie,
sourcier
des sens

Actualités

Autour du handicap :
questions et solutions



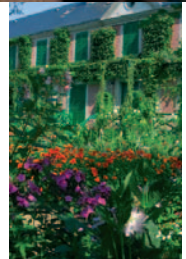
Initiatives

Internes
au vert,
loin du 9-3



Paroles d'élèves

« On prend
conscience de
notre chance »



Culture

Exposition /
Art et nature /
Livres /
Multimédia

Journées nationales des assises

Évaluation et réussite 4 et 5 avril 2006 - Evry

CHANGER DE REGARD POUR FAIRE GRANDIR LA PERSONNE

« Le programme du chrétien - le programme du bon Samaritain.
le programme de Jésus - est "un cœur qui voit". »
Benoît XVI (Synodale « Dieu est amour »)

Mettre la personne au cœur de la démarche éducative exige de continuer à reconsidérer la question de la vie de l'établissement.
Les engagements pris par les communautés éducatives et les cahiers de la réussite ont souligné le poids des évaluations, des appréciations et des jugements sur les personnes. L'enseignement catholique, dans sa volonté de réduire l'écart entre le dire et le faire, appelle donc chacun, élèves, parents, enseignants, personnels, à un changement de regard.

Regarder la personne comme un être en devenir

« Bibliographe de quinquariés, c'est le bibliographe. » Emmanuel Mounier

L'enseignement catholique prend parti pour :

- L'interdit du jugement définitif.
- Le refus des étiquettes.
- Le droit d'avoir un parcours sans être réduit à son passé, ses comportements, ses résultats.

Regarder la personne comme un être fragile

« On communique profondément avec quelqu'un par ses blessures. C'est par les failles que passent l'arsenal et la commerce avec l'autre. » Albert Roux

L'enseignement catholique prend parti pour :

- L'interdit de l'intransigeance et de l'insensibilité.
- Le refus de l'isolement et de la solitude.
- Le droit à la faille, à l'erreur et à l'échec vécus comme une expérience, un passage et un seuil.

Regarder la personne comme un être relié

« Nous ne reconstruisons pas par être un "moi" mais par être un réseau de relations dans un espace humain profondément et moult habité par tout ensemble. L'école est le lieu d'inscription de ce réseau d'humanité. » Maurice Bellet

L'enseignement catholique prend parti pour :

- L'interdit de l'exclusion.
- Le refus de la méfiance et de l'indifférence.
- Le droit pour chacun d'avoir une place, d'être accueilli et reconnu dans une communauté éducative solidaire.

POUR CONSTRUIRE CE NOUVEAU REGARD, NOUS DEVONS METTRE L'ACCENT SUR :

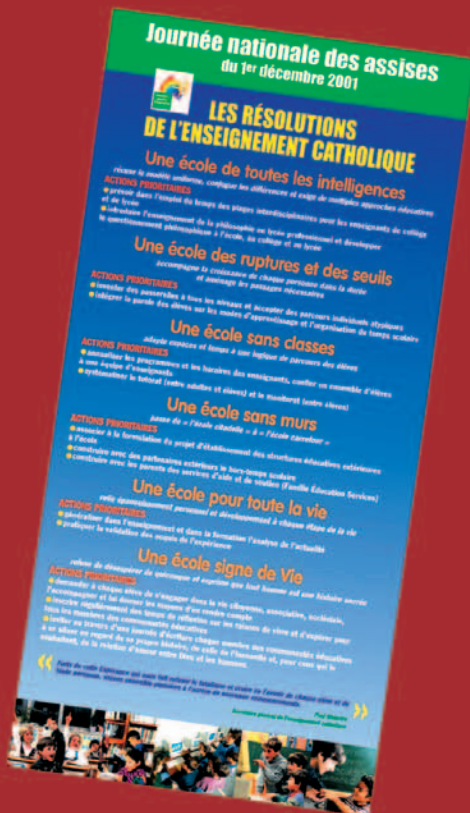
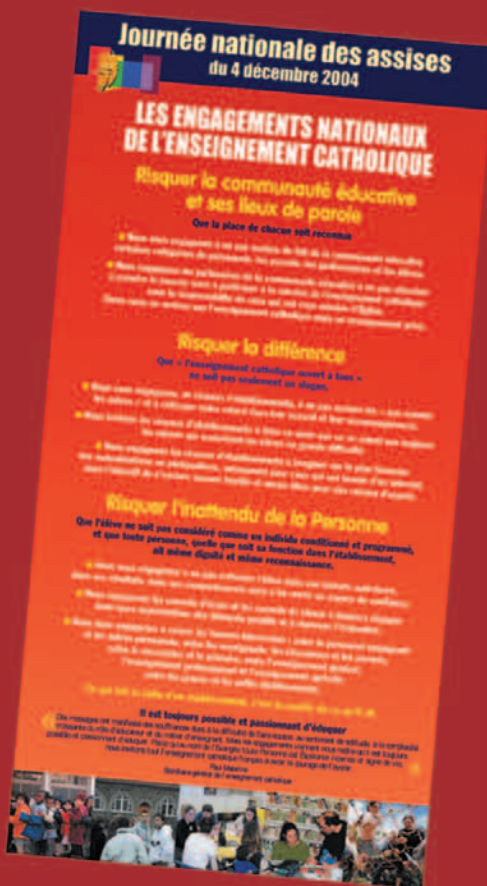
- des conseils de classe qui refusent d'enfermer et d'étiqueter ;
- des appréciations, des bulletins scolaires, des livrets de compétences qui partent de ce qui est déjà réussi ;
- des rencontres enseignants-parents qui prennent en compte toute la dimension de la personne, y compris la fragilité de chacun ;
- des sanctions qui n'humilient ni ne blessent ;
- une orientation qui ne prédit pas et ne risque l'inattendu de la personne ;
- une formation initiale et continue qui privilégie la relation éducative et la croissance de la personne.

« ESPÉRER EN L'ÉLÈVE, C'EST AMER SON ÂME »

Paul-Marie, directeur général de l'enseignement catholique



Un temps de résolutions,
un temps d'engagements,
un temps de regard
pour aider
chaque élève
à grandir.



3 affiches
pour rendre compte
de la démarche des assises.

Commandez-les dès maintenant !

AFFICHES ASSISES
120 cm x 60 cm

12 € les 2 affiches (frais de port compris) ; 15 € le lot des 3 affiches (frais de port compris)
25 € les 5 affiches (au choix) (frais de port compris) ; 45 € les 10 affiches (au choix) (frais de port compris)

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICE

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Par Éric de Labarre p. 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique p. 6

Éducation p. 17

Religion p. 21

MÉDITATION

« Ta foi est grande » p. 24

INITIATIVES

Collège/enseignement agricole

Internes au vert,
loin du 9-3 p. 44

Collège

Un carrefour
pour s'orienter p. 46

PORTRAIT

Antoine de La Garanderie,
Sourcier des sens p. 48

FORMATION

À l'école du terrain p. 50



EN CAEC

Grenoble : un pour tous p. 52

PAROLES D'ÉLÈVES

« On prend conscience
de notre chance » p. 54

RÉFLEXION

Incroyables lettres
d'Océanie ! p. 56

Pour le collège unique...
amélioré p. 56

Silence, on manifeste ! p. 57

Trois regards sur
Le moment fraternité p. 58

CULTURE

Exposition

Soigner au front p. 60

Art et nature

Et si on faisait cours
à Giverny ? p. 61

Livres / Multimédia p. 62

Pratique p. 66

*Photos couverture : M.-F. Comte, F. Didillan, E. du Closel,
D. R. Sommaire : V. Leray, D. R.*



**Au centre de ce numéro :
un cahier détachable de 16 pages (27-42)**

Congrégations : La force des recommencements

Comment les congrégations envisagent-elles leur avenir devant la faiblesse du nombre de vocations de religieux et de religieuses, la transmission des responsabilités à des laïcs et la nécessité de se rassembler en réseau d'établissements par-delà les identités des tutelles ?

Ce numéro comporte un encart SATISFECIT, de 4 pages posé sur la 4^e page de couverture.

Valeurs mutualistes, esprit gagnant !



Serec Communication - Photo Getty Images

Sens de l'écoute, recherche du meilleur rapport qualité prix possible... Les valeurs mutualistes de la GMF l'incitent à innover au quotidien, à la plus grande satisfaction de ses sociétaires.

Certains assureurs œuvrent à placer des contrats auprès de leurs clients. D'autres préfèrent placer ces derniers au centre de leurs préoccupations. C'est le cas de la GMF : l'attention constante portée aux sociétaires, dans le respect des valeurs mutualistes qui animent l'entreprise au quotidien, lui permet de se distinguer

ils bénéficient en effet d'une réduction de 25% sur leur première année de cotisation, et ce pour tous les contrats d'assurance. Autre valeur qui perdure concrètement, la solidarité : quelques centimes d'euros sont systématiquement prélevés sur chaque contrat d'assurance afin d'alimenter un fonds spécial, GMF Solidarité, qui vient en aide aux personnes dans une situation particulièrement difficile. Par ailleurs, au sein de chaque agence GMF, un chargé de mission médiateur membre de l'Association Nationale des Sociétaires, représente les sociétaires.

Si la compétitivité des tarifs demeure la motivation essentielle des nouveaux assurés, à la GMF le mutualisme est bien ce qui les fait rester. Un chiffre le prouve : 97% des sociétaires sont satisfaits des services de leur mutuelle.

Patrice Forget, Directeur Général de la GMF

« Ne jamais permettre qu'un sociétaire se retrouve dans une situation difficile »

« A la GMF, nous créons des assurances les moins chères possibles. Mais pas question de sacrifier des garanties qui, à nos yeux, sont essentielles ! Pour cette raison, nous ne proposons aucun contrat sans assistance. L'assurance corporelle du conducteur, indispensable si ce dernier est responsable d'un accident, est aussi automatiquement incluse dans l'assurance auto, de même que l'assistance psychologique. Tous ces choix découlent d'une véritable logique de service et de conseil ».

par des innovations remarquables. Ainsi a-t-elle été la première à proposer l'assistance 0 km dans les années 80, l'assistance psychologique, la déclaration des sinistres par téléphone, et via Internet tout récemment... Des produits et services innovants vite copiés par le marché.

JUSTE PRIX ET SOLIDARITÉ

Cette conception moderne du mutualisme est plus que jamais en phase avec les préoccupations actuelles des assurés. Le coup de pouce donné aux jeunes fonctionnaires de moins de 30 ans en est un exemple. Outre l'absence de surprime pour conducteur novice,

L'UNION FAIT LA FORCE

Les mutuelles d'assurances sont nées à l'initiative de groupes socio-professionnels désireux de couvrir leurs risques à moindres frais. Dans les années 30, alors que l'automobile se généralise peu à peu, leur vocation est notamment de rendre accessible l'assurance auto à une population d'automobilistes modestes. Le principe est clair : la mutuelle ne rémunère ni courtier, ni actionnaire ; le sociétaire ne paie que ce qu'il achète. Une réalité qui conserve tout son sens aujourd'hui.



Publication officielle
du Secrétariat général
de l'enseignement catholique
(SGEC)

Directeur de la publication >

Éric Mirieu de Labarre

Rédacteur en chef >

Gilles du Retail

Rédacteur en chef adjoint >

Sylvie Horguelin

Ont participé à la rédaction

de ce numéro >

Claude Berruer, Claude Besson,

Gilbert Caffin, Élisabeth

du Closel, Véronique Glineur,

Valérie Granger, José Guillemain,

Marie-Christine Jeannot,

Danielle Lacroix, Marie Laumont,

Virginie Leray, Flavie Lévêque,

René Nouailhat, Irène de Palaminy,

Jean-Marie Petitclerc,

Nicole Priou, Françoise Récamier,

Auréli Sobocinski.

Édition > Dominique Wasmer,

Marie-Françoise Comte

(rédacteurs-graphistes),

René Troin

(secrétaire de rédaction)

Diffusion et publicité >

Dominique Wasmer, avec

Géraldine Brouillet-Wane,

Jean-Noël Ravolet et Marianne

Sarkissian (commandes)

Rédaction, administration

et abonnements >

277 rue Saint-Jacques,

75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71.

Fax. : 01 46 34 72 79

E-mail > eca@scolanet.org

Abonnement > 45 €/an

Numéro CPPAP > 0712 G 79858

Numéro ISSN > 1241-4301

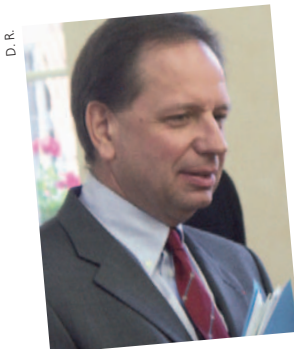
Imprimeur > Vincent Imprimeries,

26 avenue Charles-Bedaux,

BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1.

Unité et diversité

ÉRIC DE LABARRE



La contribution de l'enseignement catholique à la mission de service public que constituent la formation et l'éducation des jeunes de notre pays n'a de sens que si cette contribution est originale. Maintenir ou développer un enseignement privé qui aurait pour seule vocation d'être au mieux le stimulant du système éducatif, ou au pire le concurrent de l'enseignement public, n'aurait aucune justification sérieuse et conduirait inévitablement, à terme, soit à l'assimilation, soit à la commercialisation et à la privatisation.

Cette originalité trouve sa forme dans des projets éducatifs d'établissement, aussi divers que sont les publics accueillis, les contextes culturels, économiques et sociaux, et les charismes des fondateurs de ces établissements. Cette diversité ne doit pas seulement être reconnue, elle doit être favorisée.

« Il y a donc à la fois plusieurs membres et un seul corps. L'œil ne peut pas dire à la main : "Je n'ai pas besoin de toi !" ; la tête ne peut pas dire aux pieds : "Je n'ai pas besoin de vous !" » (1 Co 12,20-21)

Cette originalité trouve sa source, au-delà de la légitime et nécessaire variété des projets des établissements, dans ce que l'on dénomme habituellement le projet éducatif de l'enseignement catholique. Ce projet, fondé sur un sens chrétien de la personne, place la vertu théologique qu'est l'Espérance au cœur de l'action et dépasse chacun des établissements en les faisant participer à une seule et même œuvre éducative voulue par l'Église.

Vivre de pair unité et diversité, voilà la première originalité de l'enseignement catholique et l'un des subtils équilibres qu'il doit tenir pour rester lui-même. Voilà un équilibre que les congrégations enseignantes ont toujours su mettre en œuvre et qui constitue l'un de leurs atouts au moment où, confrontées à la difficulté de leur renouvellement, elles puisent dans leurs traditions respectives « *la force des recommencements* » (p. 28). Voilà un atout que l'on rêve de faire partager à tout l'enseignement catholique pour « *passer de l'enclos au réseau* » (p. 32).

Éric de Labarre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

Animateurs institutionnels : un texte qui fait débat

Les animateurs-formateurs (AF) qui travaillent dans les diocèses, ont un statut qui définit leurs responsabilités et les conditions d'exercice de leur métier. Voté en octobre 1994 par le Comité national de l'enseignement catholique (Cnec), ce statut avait besoin d'un sérieux toilettage. C'est pourquoi, le 20 mars dernier, un nouveau texte a été présenté au Cnec pour ceux que l'on nommerait désormais les animateurs institutionnels (AI).

Élaboré pendant 15 mois par un groupe de travail composé des représentants des AF et des directeurs diocésains, ce texte a généré des malentendus chez un certain nombre de partenaires. C'est pourquoi il sera amendé puis représenté lors du prochain Cnec qui se tiendra le 3 juillet prochain.

Les amendements les plus nombreux sont venus des tutelles congréganistes dans le cadre de l'Urcec¹, a précisé Claude Berruer lors de l'assemblée générale de l'Anafec², le 27 mars dernier à Paris. « Le texte évoque la possibilité que les AI aident les directeurs diocésains à l'exercice de la tutelle, a expliqué l'adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique. Les congrégations ont considéré du coup que les animateurs institutionnels devenaient des délégués de tutelle. Or les délégués de tutelles congréganistes se situent au même niveau que les directeurs diocésains, selon nous. Ce sera à préciser dans le texte. » La deuxième question posée par l'Urcec porte sur la façon dont l'animation diocésaine peut concerner



Denis Herbert (au premier plan), Nadine Luge et Christian Dumoulin, respectivement président, vice-présidente et vice-président de l'Anafec.

un établissement congréganiste qui a son propre charisme. « *Intervenir dans un établissement congréganiste demande l'assentiment de la tutelle congréganiste*, a souligné Claude Berruer, *mais il me semble que c'est toujours à la demande du chef d'établissement que vous le faites, jamais contre son avis!* » C'est ce qu'a confirmé Denis Herbert, président de l'Anafec, qui distingue bien les interventions dans les établissements de l'animation diocésaine proposée à l'ensemble des chefs d'établissement.

« D'autres remarques sur ce texte sont venues des chefs d'établissement qui craignent que cette animation diocésaine ne remette en cause leur autonomie », a ajouté Claude Berruer. D'où la nécessité d'associer les uns et les autres à la rédaction d'une ultime version qui clarifiera les ambiguïtés d'un texte qui ne voulait remettre en cause ni les prérogatives des tutelles congréganistes ni les prérogatives des chefs d'établissement. Denis Herbert a fait remarquer à ses collègues AF, déçus que ce nouveau statut n'ait pas été voté, « *qu'il n'y a eu aucun amendement sur la partie statutaire* ». Pas d'inquiétude à avoir donc quant à son avenir : « *On continue à travailler sur le texte de façon à obtenir l'accord de tous pour le prochain Cnec* », a conclu le président de l'Anafec avec optimisme. **SH**

1. Union des réseaux congréganistes dans l'enseignement catholique.

2. Association nationale des animateurs-formateurs de l'enseignement catholique.

Parmi les trois textes à l'ordre du jour, lors du Comité national de l'enseignement catholique le 20 mars 2009, deux ont fait l'objet d'un vote délibératif et le troisième d'un débat consultatif (cf. ci-dessus). Le premier porte sur le statut du chef d'établissement du second degré¹.

Après avoir rappelé que « *le chef d'établissement est un salarié tout à fait particulier en raison des relations croisées avec la tutelle qui le nomme, l'académie qui l'agrée et l'Ogec² qui l'emploie* », Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique,

Un statut révisé pour le chef d'établissement du second degré

a précisé que les statuts de chef d'établissement ont pour vocation d'harmoniser des obligations relevant du droit canon, du droit public et du droit privé. La révision du statut du chef d'établissement du second degré est liée à trois raisons : améliorer le texte antérieur de 1996 devenu obsolète, mieux tenir compte des pratiques en les accompagnant, assurer un avancement de carrière en prenant en compte l'ensemble

de leurs responsabilités. Si l'architecture globale du texte demeure la même que celle du statut précédent, le nouveau document fait notamment valoir trois modifications essentielles : concernant les traitements et avantages sociaux, en fixant de nouvelles modalités de calcul de rémunération ; concernant les modalités du contrat de travail (CDI, ruptures conventionnelles et retraites) ; enfin, concernant les prérogatives des tutelles chargées d'accompagner les chefs d'établissement dans leur carrière. **AS**

1. Le deuxième sur l'accord collégial.

2. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.

Richard Descoings à Pontivy

Ils ont été « choisis ». Dans les sourires qui s'échangent en cette fin d'après-midi de mars dans l'amphithéâtre du lycée Jeanne-d'Arc - Saint-Ivy à Pontivy (Morbihan), à l'arrivée de Richard Descoings (au micro sur notre photo), chargé de mission par Xavier Darcos pour relancer la réforme du lycée, la fierté n'est pas absente. Au tiers de sa tournée dans l'Hexagone, le directeur de Sciences-Po Paris vient se mettre « à l'écoute » de la centaine d'élèves, enseignants et parents volontaires de ce lycée rural polyvalent, situé au cœur de la Bretagne. C'est le premier établissement catholique d'enseignement qu'il visite.

« La République réside dans le maillage très fin du territoire, loin des grands axes, et en l'occurrence dans une région où l'enseignement privé connaît une tradition très forte, a souligné Richard Descoings. Ma mission consiste à me nourrir des solutions les plus innovantes sur le terrain pour présenter des propositions extrêmement concrètes. » Face à lui, les mi-

croscirculent et les idées fusent. Sur l'orientation : « Il y a un gros manque d'information. On ne pourrait pas imaginer des tests, des visites, plus de stages de mise en pratique et des rencontres avec les professionnels ? » Sur la mauvaise image des séries technologiques et professionnelles : « Ce qui me choque, c'est de voir la STG [Sciences et technologies de la gestion] considérée comme une poubelle alors que derrière, pourtant, on peut facilement trouver du travail », regrette un enseignant. Sur le sens des études : « En Allemagne, les élèves savent pourquoi ils travail-

lent et comment travailler, alors qu'ici on ne sait pas et on attend tout des profs », explique Marylise. La question c'est « Comment et où peut-on acquérir l'autonomie ? » La mise en place de « parrainages » entre les élèves pourrait être une solution, suggère l'un de ses camarades, sans oublier la réintroduction des TPE (Travaux personnels encadrés). À l'issue de deux heures d'échanges « denses mais sereins », Richard Descoings s'est dit « frappé » par « la grande qualité du débat » et « l'ampleur de la maturité » de ses interlocuteurs. « Ici, j'ai rencontré des professeurs tout feu tout flamme, et des jeunes à leur image. Pour moi il ne s'agit pas d'une question privé/public. La différence tient surtout entre les établissements qui vont bien et ceux où les professeurs sont angoissés, démotivés, et leurs élèves aussi. » AS



Le débat entre Richard Descoings et la communauté du lycée Jeanne-d'Arc-Saint-Ivy est en ligne sur www.lyceepourtous.fr

La voie technologique est essentielle

Richard Descoings (lire ci-dessus) souhaite voir le gouvernement se positionner clairement sur l'avenir de la voie technologique. Aussi, pour accompagner cette réflexion essentielle, le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgéc), après consultation de sa commission « Avenir de l'enseignement professionnel », a rédigé une contribution mettant en évidence trois nécessités fondatrices de la rénovation du lycée :

- inciter chacun à une culture de l'excellence fondée sur la diversité des formes d'intelligence par opposition à la logique de la sélection d'une élite triée sur la base d'un modèle privilégiant la seule pensée spéculative ;
- faire de l'objectif de conduire 50 % d'une classe d'âge au niveau de l'enseignement supérieur la réponse aux besoins des sociétés à haut niveau de développement technologique ;
- mettre en place, dès le lycée, la diversification des voies ainsi que des modules préparant à leur choix et des modules remplissant la fonction de passerelle de l'une à l'autre.

Pour le Sgéc, poser la question d'une voie technologique dans les cursus d'enseignement secondaire et supérieur exige le repérage de la place et du sens des technologies dans nos sociétés. L'amélioration de la vie, la compétition économique, l'optimisation des ressources et des savoirs spécifiques sont, en effet, indispensables pour la production des technologies et pour leurs utilisations. Or, le rationalisme et l'élitisme à la française tendent à instaurer un cloisonnement en-

tre les sciences et les technologies. D'où la difficulté chronique à passer de la conception à la mise en œuvre. L'évolution démontre la nécessité du lien entre recherche fondamentale et recherche appliquée, entre recherche et développement. La France et l'Europe ont besoin de chercheurs, d'ingénieurs de conception, d'ingénieurs de pratique, de techniciens de haut niveau pour exercer les fonctions de « chefs de projet » au rôle clef dans les petites et moyennes entreprises. L'unification des voies générale et technologique dans un seul cursus ferait de l'enseignement technologique une option parmi d'autres de ce baccalauréat, peut-être même un « sous-produit ». Elle n'en ferait pas pour autant disparaître un type d'intelligence s'accommodant mal des approches abstraites et déductives de la voie générale. Supprimer la voie technologique hypothéquerait lourdement l'avenir de jeunes qui n'auraient plus le choix qu'entre l'enseignement professionnel, sans projet précis, et la voie générale dans laquelle ils peineraient.

L'enseignement catholique estime que la place de la technologie dans nos sociétés, sa spécificité et les arguments pédagogiques évoqués plus haut justifient le maintien et même le développement de la voie technologique dans le nouveau lycée. Cela ne signifie pas le *statu quo*. Le lycée technologique et l'enseignement technologique supérieur doivent être associés afin de susciter des dynamiques allant du baccalauréat technologique aux différents titres d'ingénieur en passant par le brevet de technicien supérieur (BTS). GDR

Masterisation, affaire à suivre...

Devant les nombreuses difficultés que rencontre la mise en place de la réforme du recrutement et de la formation des maîtres, Xavier Darcos et Valérie Péresse ont adressé le 21 avril dernier une lettre de mission aux deux présidents de la commission nationale de concertation dédiée à cette réforme. William Marois, recteur de l'académie de Bordeaux, et Daniel Filâtre, président de l'université de Toulouse-II - Le-Mirail, devront remettre leurs recommandations aux ministres « au plus tard le 15 juillet 2009 ».

« Après avoir procédé aux consultations les plus larges et en tenant compte des résultats des groupes de travail, la commission devra élaborer des propositions et des recommandations sur les contenus et les modalités des concours, la nature des masters et la question de leur adossement à la recherche, l'articulation entre les masters et les concours (y compris l'agrégation), la place des stages étudiants dans les cursus de masters, et enfin la participa-

tion des universités dans la formation continue des enseignants débutants. »

Devant cette situation, le Secrétariat général de l'enseignement catholique et les recteurs des universités catholiques poursuivent le dialogue engagé avec les ministères concernés ainsi que leurs services. À la suite de la rencontre du 27 avril 2009 entre Éric de Labarre et les deux ministres, le Sgec propose, sur son site *devenir enseignant*¹, des informations régulièrement mises à jour sur l'évolution de ce dossier et ses aspects spécifiques pour l'enseignement catholique. D'autre part, afin de faire connaître ses besoins de recrutement et ses nouvelles modalités de formation, le Sgec a entrepris une campagne de communication, dont un tractage dans les universités. Les articles et les enregistrements radiophoniques et télévisuels de cette campagne sont déjà disponibles sur internet. **GDR**



1. À l'adresse www.devenir-enseignant.org

Interrogation sur l'accompagnement éducatif

Le Sniec-Cftc¹ interpelle l'enseignement catholique sur la nécessité d'un bilan de l'accompagnement éducatif mis en place en collège depuis la rentrée 2008.

Les élèves ont pu choisir soit de ne pas participer à l'accompagnement éducatif, soit de suivre des activités culturelles ou des activités sportives, ou de s'inscrire dans un groupe d'aide aux devoirs et leçons ou dans un groupe de soutien en langues vivantes. La fin de l'année scolaire approche et, pour le Sniec-Cftc, il semble opportun que soit fait un bilan de ce dispositif. Les contraintes liées aux transports scolaires, la dotation horaire accordée aux établissements, le nombre d'enseignants volontaires pour l'encadrer ont-ils permis à tous les élèves désireux de suivre cet accompagnement de pouvoir le faire ? On peut également être en droit de se demander combien d'élèves ont été concernés et si les partici-

pants ont été ceux qui en avaient le plus besoin. Le Sniec-Cftc aimerait aussi connaître les effets produits sur les jeunes qui ont bénéficié de l'accompagnement éducatif. Constate-t-on une amélioration des résultats scolaires ? un meilleur épanouissement ? une participation plus active à la classe ? etc. Pour le Sniec-Cftc, toutes ces questions doivent être posées dans l'évaluation avant la fin de l'année scolaire. Le Sniec-Cftc s'interroge sur le bien-fondé d'une éventuelle reconduction de l'accompagnement éducatif sans bilan préalable effectué tant par l'enseignement catholique que par le ministère de l'Éducation nationale ; le Sniec-Cftc ne voudrait pas que le nombre d'heures de cours diminue au profit d'un dispositif dont on ne connaît pas de façon précise la portée.

PHILIPPE GARULO,
PRÉSIDENT NATIONAL DU SNEC-CFTC

1. Syndicat national de l'enseignement chrétien-Confédération française des travailleurs chrétiens.

Accord collégial

Un texte, voté par les membres du Comité national de l'enseignement catholique (Cnec) le 20 mars 2009, vise à ajuster les procédures du préaccord collégial et de l'accord collégial en fonction de la mutation de la formation et du concours de recrutement, ainsi que des critères promus par la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde). Délivrés par les commissions d'accueil et d'accord collégial (Caac), le préaccord et l'accord collégial ont valeur nationale, indique ce texte. Les Caac sont composées de chefs d'établissement relevant d'une autorité de tutelle diocésaine ou congréganiste. Les membres sont désignés par accord entre les syndicats de chefs d'établissement représentés au Cnec. Conformément à la mission confiée aux directeurs diocésains, un directeur diocésain de l'académie, désigné par ses pairs, est membre de droit de la Caac. Il veille à la cohérence entre le fonctionnement de la Caac et les orientations de l'enseignement catholique. Les travaux de la Caac sont préparés et suivis administrativement par le Service d'accueil et d'aide au recrutement (Saar) chargé de faciliter le recrutement des maîtres. **AS**

Sans innovation, il n'y a pas d'école efficace. » C'est autour de ce credo que le deuxième Forum des enseignants innovants a réuni les 27 et 28 mars dernier, à Roubaix, une centaine de professeurs de l'enseignement public et privé, tous porteurs de projets pédagogiques sélectionnés pour leur innovation, leur efficacité, la place centrale réservée à l'élève ainsi que leur transférabilité. Organisée par le Café pédagogique et la Ligue de l'enseignement, et soutenue par le ministère de l'Éducation nationale, la manifestation a mis en lumière le besoin de partage d'expériences vécues par les enseignants. « *L'innovation est au centre de ce que fait ou de ce que devrait faire l'école, c'est ce qui lui permet d'avancer* », plaide François Jarraud, responsable du Café pédagogique¹ et organisateur de l'événement. Philippe Meirieu, président du jury, a rappelé à cette occasion « *la nécessité de reconnaissance* », comme élément fondateur de la relation éducative, qui précède et rend possible la connaissance. « *Les gens ne sont pas là pour recevoir une médaille officielle*, précise François Jarraud. *Ils viennent pour obtenir la reconnaissance de leurs pairs et être rassurés*

L'innovation en partage



dans leurs démarches. Cela leur permet aussi de voir comment font les autres, de s'inspirer de leur exemple et surtout de briser l'isolement qui pèse trop souvent sur eux comme un fardeau. » Douze projets ont été distingués, dont plusieurs issus de l'enseignement catholique. Ainsi Caroline

Dutreux, enseignante à l'école Saint-Bernard de Cambrai, a été récompensée pour son « Cerf-volant au bout des doigts » (*notre photo*) qui allie une initiation informatique personnalisée des enfants à la réalisation concrète d'un objet ; de même que Marie Verkindt, professeur au collège Charles-de-Foucauld à Tourcoing, pour « Une valise : avec l'entraide, tout est possible ». Le grand prix a été attribué à Monique Argoualch pour son projet « Intergénération@tions », mené depuis 2003 à Brest, qui transforme des collégiens de classe-relais en formateurs TIC pour des personnes âgées vivant en maison de retraite, et crée la rencontre de deux publics exclus « *à l'heure où tout le monde parle de lien social* ». La rencontre, également au cœur de la dynamique du Forum des enseignants innovants, a permis cette année l'émergence d'une idée communautaire et la création d'outils de partage (blogs, site, Facebook, listes de diffusion...) pour la concrétiser. Et continuer à apporter la preuve que « *c'est par les petites innovations que les grands changements arrivent* ». AS

1. Sur internet : www.cafepedagogique.net

Quel professeur pour l'enseignement catholique ?

Comment passer de la posture de l'enseignant qui transmet à celle de l'enseignant « médiateur » ou « passeur » ? » « *Peut-on promouvoir une éducation au développement durable sans mettre en œuvre une pédagogie favorisant le développement durable de l'enfant ?* » « *Jusqu'où peut-on s'affranchir de la note et de la norme ?* » « *L'orientation doit être fondée sur des compétences et non des filières. Comment sensibiliser et former les enseignants à ces questions ?* » « *Comment l'enseignant peut-il sortir de son cadre d'enseignement quand il est accompagnateur ?* » « *Comment l'institution peut-elle aider à la mise en œuvre du collectif et en être la garante dans le cadre de l'accompagnement ?* » Ces quelques questions, parmi beaucoup d'autres, ont été soulevées le 26 mars dernier à Paris lors d'une journée d'étude et de mutualisation sur le thème « Être professeur dans

l'enseignement catholique ». Cette journée était organisée conjointement par le département éducation du Sgec et la mission Recherche de Formiris, car, a précisé Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, « *nous sommes persuadés que le dynamisme de l'enseignement catholique se construit dans les établissements et non dans des bureaux parisiens. Il y a un partage de recherches sur le terrain* ».

Certes, le 6 juillet 2007, le Cnec¹ approuvait le texte « Être professeur dans l'enseignement catholique », qui sert de guide pour une réflexion de fond. Au regard de la multitude de réformes du système éducatif, un recentrage autour des « fondamentaux » – socle commun, orientation, évaluation, découplage disciplinaire... – a cependant paru nécessaire afin d'identifier des enjeux pour l'exercice de la mission de l'enseignant. En s'appuyant

sur la réflexion de Claude Berruer qui a notamment beaucoup insisté sur la notion de « communauté éducative » ; en s'appuyant encore sur les perspectives de réforme du lycée évoquées par Bruno Magliulo, inspecteur d'académie honoraire, qui passeront par une « *démarche expérimentale*² » ; en s'appuyant enfin sur les recherches-actions menées par Formiris, à partir desquelles les participants ont travaillé en ateliers, cette journée a fait émerger une multitude de perspectives utiles aux établissements pour l'éducation des jeunes, l'animation institutionnelle et la formation. Reste peut-être encore à l'institution à définir des axes plus concrets et quelques orientations fortes qui constitueraient de véritables repères pour les établissements et les personnes-ressources. EDC

1. Comité national de l'enseignement catholique.

2. 116 lycées sont labellisés lycées expérimentaux.

Les professeurs documentalistes en danger ?

Les Journées professionnelles de l'Andep¹ se sont tenues à Paris les 2, 3 et 4 avril 2009, sur le thème « Professeur documentaliste, un métier durable ? » Mathilde Leconte, présidente de l'Ardep² Ile-de-France et organisatrice de cette 9^e édition, nous explique pourquoi la question se pose.

Les professeurs documentalistes sont inquiets, pourquoi ?



© S. Horguelin
Mathilde Leconte : Les textes sortis depuis 2005 avaient tendance à orienter notre métier vers la seule expertise technique pour la recherche documentaire Or, nous voulons garder nos

prérogatives pédagogiques. Pas question de devenir des super-assistants du chef d'établissement, qui ne seraient plus en contact avec les jeunes !

Vos craintes sont-elles fondées ?

M. L. : Oui, dans la mesure où certains référentiels académiques considéraient l'année dernière que nous ne sommes pas concernés par l'évaluation des élèves, la création de séquences pédagogiques ou l'organisation du travail de la classe. Or, nous accueillons des groupes au CDI et intervenons dans les classes.

Jean-Louis Durpaire, inspecteur général de l'Éducation nationale, s'est voulu rassurant en ouvrant les Journées professionnelles de l'Andep...

M. L. : Il a, en effet, déclaré que notre

métier était « devenu indispensable au système éducatif ». Mais il nous faut rester vigilants. Notre association, l'Andep, qui réunit près de 800 documentalistes, nous permet de sortir de notre isolement, d'échanger sur nos pratiques, de nous former. Ces dernières journées professionnelles ont été un grand succès : chacun est reparti « regonflé » avec l'envie de lancer de nouveaux projets dans son établissement. Les présentations d'expériences des différentes régions ont ce grand mérite de donner pleins d'idées.

Propos recueillis par Sylvie Horguelin

1. Association nationale des documentalistes de l'enseignement privé. Internet : www.andep.org
2. Association régionale des documentalistes de l'enseignement privé d'Ile-de-France. Internet : www.ardepidf.com

Une gouvernance au service de l'ensemble

C'est en affirmant la volonté de la Fnogec¹ de ne pas se désolidariser de l'institution en votant le statut du chef d'établissement du second degré que Jacques Giroux (*notre photo*) a ouvert la 30^e session de la Fédération qu'il préside. Dans son introduction, il précisait les chantiers en cours : l'obtention du juste niveau de financement des forfaits départementaux et régionaux ; l'exigence pour l'immobilier scolaire de regrouper le patrimoine et de créer une fondation nationale pour rénover les établissements, les mettre à niveau, en implanter de nouveaux ; la nécessité de travailler à une nouvelle organisation territoriale pour optimiser les moyens et assurer pleinement la mission des Ogec. Cela, expliquait le président de la Fnogec, nous demande d'analyser nos modes de fonctionnement et de travailler à une meilleure gouvernance de nos structures. Les 550 congressistes étaient alors invités à participer à quatre ateliers² après avoir entendu Olivier Boned³ préciser ce que l'on entend par gouvernance dans l'économie sociale. Contrairement à la gouvernance libérale et capitaliste qui souhaite un administrateur indépendant protégeant essentiellement l'individu consommateur, la gouvernance dans l'économie sociale est révélatrice d'un projet que l'on mène ensemble pour répondre à des attentes et à des besoins vitaux. Un projet donnant à la dimension politique une prédominance sur la dimension économique ; une gouvernance reposant sur l'engagement de chaque personne et sur le respect de dimensions démocratiques, éthiques et statutaires, affirmait-il en substance. Cette gouvernance s'appuie sur la représentativité et la subsidiarité en faisant valoir des bonnes pratiques qui doivent aussi assurer le renouvellement des bénévoles.



© G. du Retail
 Pour Philippe Vrignon⁴, « cette gouvernance suppose un fonctionnement transparent, visible, lisible et évaluable » et exige de se placer dans des perspectives à moyen et long terme. En novembre prochain, annonçait Roland Janny⁵, rendez-vous est donc pris pour présenter un référentiel sur la marche des Ogec. Ce référentiel sera complété par un protocole précisant les modalités de fonctionnement entre le Sgec et la Fnogec, selon Éric de Labarre qui reliait le principe de subsidiarité à celui de collégialité et mettait en valeur la tension à équilibrer sans cesse entre l'économique, l'éducatif et le pastoral. En conclusion de cette session, François Moog⁶, s'appuyant notamment sur les textes de Vatican II et le Statut de l'enseignement catholique, invitait les participants à relire et unir la mission de l'enseignement catholique et sa gouvernance. « Une mission d'Église au cœur du monde, une gouvernance qui pourrait être la traduction de "diacon", c'est-à-dire de service. Un service qui fait de tous les acteurs de l'enseignement catholique des intendants de l'œuvre du Christ. » « Les valeurs que vous détenez, qu'elles soient témoignages. Vous êtes partie prenante de ce service », indiquait M^{gr} Marceau, évêque de Perpignan dans son homélie. **GDR**

géc, selon Éric de Labarre qui reliait le principe de subsidiarité à celui de collégialité et mettait en valeur la tension à équilibrer sans cesse entre l'économique, l'éducatif et le pastoral. En conclusion de cette session, François Moog⁶, s'appuyant notamment sur les textes de Vatican II et le Statut de l'enseignement catholique, invitait les participants à relire et unir la mission de l'enseignement catholique et sa gouvernance. « Une mission d'Église au cœur du monde, une gouvernance qui pourrait être la traduction de "diacon", c'est-à-dire de service. Un service qui fait de tous les acteurs de l'enseignement catholique des intendants de l'œuvre du Christ. » « Les valeurs que vous détenez, qu'elles soient témoignages. Vous êtes partie prenante de ce service », indiquait M^{gr} Marceau, évêque de Perpignan dans son homélie. **GDR**

1. Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique.
2. « Compétences et fonctionnement du conseil d'administration de l'Ogec », « Processus de prise de décision », « Contrôle, évaluation et communication », « Stratégies de réseaux et sentiment d'appartenance ».
3. Administrateur du Centre des jeunes dirigeants et des acteurs de l'économie sociale (CJDES) en charge de l'observatoire de la gouvernance.
4. Secrétaire de la Fnogec et président de l'Urogec Aquitaine.
5. Responsable de la commission gestion-comptable de la Fnogec.
6. Directeur de l'Institut supérieur de pastorale catéchétique.

En Martinique : l'urgence et l'avenir

Concentré au sein de la métropole régionale de Fort-de-France, l'enseignement catholique de Martinique – 4 000 élèves répartis dans une douzaine d'établissements – a été touché de plein fouet par les manifestations contre la vie chère du mois de février. État des lieux avec Jeanne Valère, directrice diocésaine de l'île.

Quel bilan faites-vous des récents événements ?

Jeanne Valère : Il y a, d'abord, les contraintes imposées par la grève qui a entraîné la fermeture de nos établissements à partir du 9 février, pour des raisons de sécurité et de logistique. Ils ont pu rouvrir le 12 mars au matin. Au total, deux semaines de cours ont été perdues.



Le séminaire-collège Sainte-Marie, à Fort-de-France.

Ce conflit a-t-il été vécu d'une façon particulière par les établissements catholiques ?

J. V. : Effectivement. Nos établissements ont été particulièrement visés. Un documentaire, diffusé le 6 février sur Canal +, a réveillé les « vieux démons » et focalisé le conflit sur la haine raciale. Cela nous a été préjudiciable, car certains de nos établissements sont considérés comme les lieux scolarisant les enfants de la minorité béké, alors qu'en réalité nos personnels comme nos élèves reflètent la société martiniquaise. Après des slogans blessants, des propos douloureux, il s'agit maintenant de ressouder les équipes et de les faire à nouveau travailler ensemble,

même si ces événements ont eu lieu à l'extérieur des établissements. Notre communauté éducative se doit plus que jamais d'être unie. Nous ferons le point avec les équipes en fin d'année scolaire. Pour l'heure, l'urgence est de revenir à un fonctionnement normal.

Quelles sont les autres difficultés auxquelles vous devez faire face ?

J. V. : Avant tout, la hausse de 200 euros des bas salaires, conclue début mars. Que vont faire les Ogec, dont la majorité des personnels est concernée ? Soit ils l'accordent, et cela aura des répercussions sur les contributions des familles, soit ils le font de façon limitée, soit ils s'abstiennent... Selon le choix qui sera fait, les besoins matériels et immobiliers risquent d'en faire les frais, et ce alors que nos établissements saturent. C'est un vrai cercle vicieux !

Propos recueillis par Aurélie Sobocinski

Drames à l'école : à lire pour bien agir

Il y a ceux qui provoquent une large couverture médiatique – comme l'attentat du Caire, le 22 février dernier, qui a entraîné la mort d'une lycéenne de Levallois-Perret – et tous les autres qui frappent les établissements scolaires au quotidien : accident de la route, maladie, suicide... Les psychologues de l'Anpec¹, Jean-Luc Pilet², Catherine Guihard, Agnès Obringer et Daniel Brice, ont décidé de partager le résultat de dix années de réflexion et d'expérience fondées sur plus d'un millier d'interventions. Dans *Drames en milieu scolaire*, ils indiquent la marche à suivre aux membres de la communauté éducative – chef d'établissement, professeurs, psychologue, parents –, chacun à sa place, en proposant un protocole spécifique d'intervention et de prise en charge. « La première chose à



éviter est de rester seul face à la charge émotionnelle provoquée par l'événement, conseille Jean-Luc Pilet. Il faut partager, mutualiser. » Une autre erreur consiste à croire que l'action du seul psychologue suffit : il est essentiel de mettre en place une approche pluridisciplinaire et d'assurer une formation de tous les cadres. En attendant d'atteindre cet objectif, le livre détaille étape par étape, via de nombreuses fiches techniques, la manière de gérer ces périodes de crise. AS

1. Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique.

2. Coordinateur national de l'Anpec.

Z Jean-Luc Pilet (dir.), Catherine Guihard, Agnès Obringer, Daniel Brice, *Drames en milieu scolaire - un protocole pour évaluer, soutenir, communiquer*, Masson, 2009, 220 p., 26 €.



L'école Massabielle, à Baie-Mahault.

Guadeloupe : des mois difficiles

Si la situation sociale en Guadeloupe présente de nombreuses similitudes avec la Martinique, le conflit n'y a pas été vécu de la même manière. Ainsi, ce n'est pas à Basse-Terre et Grande-Terre, où la violence des rapports sociaux apparaît souvent plus crûment, que les tensions entre békés (les descendants des colons blancs) et Antillais noirs ont éclaté avec le plus de virulence. Les mois à venir n'en risquent pas moins d'être difficiles pour l'enseignement catholique. Ses établissements, qui accueillent 8 500 élèves, ont dû, comme ceux du public, fermer leurs portes pendant six semaines. Un calendrier de rattrapage des cours est proposé. « Pour l'heure, on ne peut encore mesurer l'impact véritable de la crise », explique Jacques Otz, le directeur diocésain. Mais ici aussi, les incidences de la vie chère sur les inscriptions et la revalorisation des bas salaires inquiètent les chefs d'établissement. Une réflexion est engagée avec les Ogec, alors qu'émerge une autre préoccupation liée à l'ampleur du chômage : la nécessité de se repositionner au niveau de la formation professionnelle pour non seulement accueillir des jeunes mais s'assurer de leur insertion. AS

Et si l'on prenait l'Évangile au sérieux ?



© S. Herguelin

Les 16 et 17 mars dernier, 71 adjoints diocésains en pastorale se sont retrouvés à Paris pour des journées d'étude sur le thème : « 50 ans après la loi Debré et 25 ans après la loi Rocard, habiter notre espace de liberté ». À l'approche de ces deux anniversaires qui seront le fil rouge institutionnel de l'année prochaine, le Sgec¹ avait invité François Moog, directeur de l'ISPC², et le père Luc Mellet, directeur du SNCC³, pour éclairer la réflexion. Objectif : « Aider les adjoints en pastorale à préparer leurs réunions de rentrée en articulation avec l'impulsion nationale », a expliqué Pierre Robitaille⁴, organisateur de ce temps fort.

En s'appuyant sur Vatican II, François Moog (notre photo) a, en premier lieu, défini la liberté comme un chemin qui conduit vers Dieu. « La vraie liberté est en l'homme un signe privilégié de l'image divine », lit-on dans la constitution pastorale *Gaudium et Spes*. Mais comment éduque-t-on à cette liberté dans l'école catholique ? s'est demandé François Moog, en invitant l'assemblée à relire *Gravissimum educationis momentum*. Ce qui appartient en propre à l'école catholique, précise ce décret, « c'est de créer [...] une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité ». Aussi, quand la loi Debré demande que l'établissement respecte la liberté de conscience de chacun, tout en conservant son caractère propre, gardons-nous de séparer mission de service public et mission ecclésiale. « L'école catholique est donc elle-même un lieu d'évangélisation [...] non par le moyen d'activités complémentaires [...], mais par la nature même de son action [...] », est-il écrit dans le Statut de l'enseignement catholique. Pas question donc de considérer qu'il s'agit d'une école qui se contenterait d'ouvrir une aumônerie dans ses murs. Si une aumônerie existe, elle ne peut être qu'une des propositions du projet d'animation pastorale. « Le seul chemin de liberté habitable implique de penser la conjonction de la mission publique d'éducation et d'évangélisation », a conclu François Moog. « Qu'est-ce que cela donnerait de prendre au sérieux l'Évangile en considérant, par exemple, le "dernier" de la classe ? » a-t-il lancé à l'assemblée.

Un point de vue complété par Luc Mellet pour qui l'affirmation de la liberté des consciences va de pair avec celle de proposer la foi. « Il est important que les jeunes rencontrent des adultes qui témoignent, a-t-il affirmé. Ce n'est pas contraire à la laïcité. » C'est pour mieux assumer cette responsabilité que se fonde l'idée d'assurer une première annonce, a exposé Luc Mellet.

Une idée travaillée par l'enseignement catholique puisqu'un texte sur « l'annonce explicite de l'Évangile » devrait être présenté au Cnec⁵ du 3 juillet prochain, a annoncé Éric de Labarre. Ce texte d'orien-

tation est attendu par les adjoints en pastorale qui savent cependant que l'appel à des témoins et leur formation sont aujourd'hui des démarches exigeantes au sein de communautés éducatives délibérément ouvertes à tous, qui ne comptent pas que des chrétiens. **SH**

1. Secrétariat général de l'enseignement catholique.
2. Institut supérieur de pastorale catéchétique (Institut catholique de Paris).
3. Service national de la catéchèse et du catéchuménat.
4. Chargé de la mission Animation pastorale au Sgec.
5. Comité national de l'enseignement catholique.

Place à l'émotion

J'ai accepté avec enthousiasme de traiter du thème de l'émotion devant les coordinateurs Enseignement et Religions car cette dimension n'est jamais abordée », confie le dominicain François Boespflug. L'historien de l'art est donc intervenu avec un plaisir non dissimulé, le 24 mars dernier à Paris, sur « la place de l'émotion dans la prise en compte du fait religieux ». Évelyne Martini, inspectrice pédagogique régionale de lettres, auteur comme lui d'ouvrages sur le fait religieux, lui donnait la réplique. « Le surgissement du mot "émotion" fait peur aux profs, comme si cela allait les submerger. Mais qu'est-ce que la littérature, si ce n'est un réservoir d'émotions ? » s'est-elle interrogée. Avant d'ajouter : « Dans notre enseignement des lettres, nous avons privilégié la structure et la technicité. Et pourtant, c'est par le repérage d'une émotion face à un texte qu'on peut accrocher un jeune. » Cela suppose que l'enseignant soit en empathie avec l'œuvre, tout en gardant sa capacité d'analyse, a fortiori si l'on pointe la dimension spirituelle. Même regard chez François Boespflug pour lequel on ne peut présenter une peinture sans être concerné de près. Une "amitié" à mettre entre parenthèses toutefois quand on présente le tableau. « C'est grâce à cette tension entre empathie et distanciation que se fait une synthèse de l'être, a ajouté Évelyne Martini, en demandant de ne pas faire du religieux un monde à part. Il est constamment présent dans la littérature. Beaucoup d'œuvres ne parlent en fait que d'aventures spirituelles. » Une invitation donc, pour les coordinateurs venus de toute la France¹, à décrypter ces émotions qui permettent de redonner tout leur sens aux œuvres étudiées en classe. **SH**

1. Ils sont une cinquantaine et représentent les diocèses, les congrégations et l'Alliance des directeurs et directrices de l'enseignement chrétien (Addec).



© S. Herguelin

Évelyne Martini, IPR de lettres, et François Boespflug, historien de l'art.

Une journée de l'engagement

Le 26 mars dernier, les 110 000 jeunes et 13 000 adultes des établissements scolaires des Frères des écoles chrétiennes étaient invités à vivre la « Journée nationale lasallienne de l'engagement ». Il s'agissait, au cours de ce temps placé sous la devise « *J'ose, je m'engage* », de donner du sens aux actions menées tout au long de l'année, qu'elles soient de service entre élèves et étudiants, de soutien à des associations caritatives, de proximité dans son quartier comme à l'autre bout du monde. Ainsi au Saint-Rosaire de Sarcelles (école-collège-lycée de 1 800 élèves), un « festival de l'engagement » a accueilli 43 stands tenus par les élèves, présentant et surtout explicitant devant leurs camarades les raisons de leurs actions.

Dans nombre d'établissements, un portrait-mosaïque géant de saint Jean-Baptiste de La Salle a été réa-



Écoliers, collégiens et lycéens du Saint-Rosaire, à Sarcelles, ont animé leur « festival de l'engagement ».

lisé – comme autant de visages et d'engagements inspirés d'un même charisme. L'engagement est de fait une conviction enracinée depuis ses origines dans le projet éducatif lasallien, qui prend sa source dans la foi chrétienne avec une volonté impérieuse de justice et de transformation sociale. Plus que jamais, cette valeur

formatrice de l'engagement est d'actualité : pour se construire, à tout âge, les jeunes et les adultes ont besoin de mener des actions à leur mesure. Cette journée ne se voulait surtout pas une fin en soi, mais une étape dans un itinéraire d'éducation à la responsabilité et à la justice.

CLAUDE BESSON

Faire apprendre ne va pas de soi !



Le problème majeur de l'école aujourd'hui est qu'un nombre non négligeable d'élèves n'y apprennent pas. C'est pour examiner en quoi les savoirs récents produits par la recherche pourraient aider les enseignants à imaginer des pratiques plus efficaces que l'Institut supérieur de pédagogie (ISP) avait organisé à Paris ses Rencontres de printemps 2009 sur le thème « Apprendre et faire apprendre ». Trois jours d'apports riches destinés, comme l'a rappelé Yves Reuter¹, l'un des conférenciers, à « ouvrir le champ des possibles » pour les 80 participants.

Gaëtane Chapelle² et Yves Reuter ont précisé d'entrée que chercheurs et praticiens ne poursuivent pas les mêmes objectifs. Si la finalité des chercheurs est de comprendre, celle des praticiens est d'agir. En aucun cas les résultats de la recherche n'ont vocation à dicter les conduites des prati-

ciens. Ils peuvent, tout au plus, éclairer la prise de décision, le choix ultime revenant à l'acteur de terrain qui connaît son contexte, son public et est le mieux à même d'en traduire les résultats d'une façon pertinente.

Alain Lieury³ (notre photo), sur le thème « Mémoire et apprentissage », a rappelé, pour sa part, que la mémoire de travail a un empan limité. L'un des risques majeurs est de la perturber par du « trop-plein », de la mettre en état de surcharge cognitive. D'où l'intérêt d'épisodes réitérés, plus légers mais plus fréquents, pour installer en mémoire une information stabilisée. Autre intervention stimulante, celle de Delphine Martinot⁴ sur « L'estime de soi et la réussite scolaire ». Renforcer l'estime de soi d'un élève favorise ses apprentissages, croit-on. Rien n'est moins sûr selon Delphine Martinot, car c'est faire disparaître une source d'effort. C'est l'effort qui est à complimenter, non la réussite. La production d'erreurs est normale et ne relève pas de dysfonctionnements. Des ateliers de fin de session ont permis aux partici-

pants de dégager des pistes d'action. Apprendre et faire apprendre n'est pas facile et suppose d'accepter la prise de risques, la rencontre possible de l'erreur et de l'échec. Cependant, tous les intervenants ont insisté sur l'importance des situations et du contexte d'apprentissage qui peuvent être obstacles ou facilitateurs, selon qu'ils favorisent ou non les conditions d'appropriation. Une part du contexte est, certes, « héritée » : profil d'élèves, configuration de la classe, nature des programmes. Mais que fait chacun de cet héritage ? Le travail didactique et pédagogique consiste justement à créer un contexte pour favoriser l'apprentissage en utilisant les marges de manœuvre, entre contraintes et ressources.

NICOLE PRIOU

1. Professeur à l'université de Lille-III et fondateur du laboratoire Théodile.

2. Professeur invité à l'université de Louvain.

3. Professeur à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand.

4. Professeur émérite de psychologie cognitive à l'université Rennes-2.

Pour un compte rendu plus complet de cette session : www.formiris2.org/cle/

Autour du handicap : questions et solutions

Un colloque, organisé par le Secrétariat général de l'enseignement catholique en avril dernier, a exploré les pistes d'action pour améliorer la scolarisation des enfants handicapés. Avec une volonté : combler l'écart entre le dire et le faire dans les établissements.

Les 1^{er} et 2 avril dernier, 250 acteurs de l'enseignement catholique se sont réunis à Amiens pour débattre de la question du handicap. Au menu de ce colloque, intitulé « *Tous semblables, tous différents* », la présentation de déficiences diverses, ainsi que de dispositifs et d'innovations pédagogiques apportant des réponses adaptées.

De quoi donner envie de « *relever le défi d'une école inclusive dans un système qui ne l'est pas* », a déclaré Françoise Maine¹, organisatrice du colloque. Le doublement du nombre d'UPI² en deux ans (200 à la rentrée prochaine) atteste d'une prise de



À Épinal, Notre-Dame - Saint-Joseph, accueille des jeunes sourds et propose à tous ses élèves un cours de langue des signes française. Francine Pierron, la conseillère d'éducation (ci-dessus, au 1^{er} plan), y participe.

conscience. Et le rythme pourrait s'accélérer car le plan « *Espoir Banlieues* » concerne ce type de dispositif dans les quartiers difficiles. C'est donc le moment, pour l'enseignement catholique, de faire vivre sa vocation d'ouverture.

Pour rompre avec la tradition française de mise à l'écart du handicap, Éric Plaisance, chercheur au CNRS³, a pointé la nécessité d'instaurer « *des organisations de travail marquées par la flexibilité, la concertation des équipes et la collaboration avec le milieu médical et spécialisé* » qui est éclaté en France en un « *kaléidoscope d'institutions* ». Un croisement des regards déjà à l'œuvre chez les membres de la Feed⁴ ou encore au collège Saint-André-Rogélet⁵, à Reims. Amélie Gape, enseignante d'histoire-géographie, y aménage ses cours pour aider les enfants « *dys* ». Elle a recours au vidéoprojecteur, au dictaphone et aux photocopies qui dispensent de prendre des notes, tout comme à un atelier de gestion mentale, selon la méthode d'Antoine de La Garanderie. À Notre-Dame - Saint-Joseph, à Épinal⁶, Francine Pierron, conseillère d'éducation, bâtit, quant à elle, des ponts vers le monde du silence depuis 2001. Avec l'aide de l'institut spécialisé voisin, l'établissement accueille des élèves sourds et un cours de langue des signes française, animé par une mal-entendante, réunit 16 élèves de seconde qui pourront présenter cette discipline en option au bac⁷.

En plus des partenariats avec le sec-

teur spécialisé, toutes les initiatives peuvent bénéficier de l'appui des Missions d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique (Mijec). Ces dernières sont pour l'instant concentrées dans l'ouest de la France. Les Mijec interviennent dans le champ du handicap comme dans celui du décrochage scolaire, deux domaines présentant de nombreux enjeux communs. La lutte contre l'illettrisme, les dispositifs Segpa⁸ ou l'association des lycées du soir⁹ ont d'ailleurs aussi été présentés lors de ce colloque, qui a incité à risquer l'inattendu de la personne.

VIRGINIE LERAY

Un nouveau cursus de formation

L'inclusion pourra être effective quand tous les enseignants et personnels éducatifs seront formés, au-delà de ceux qui font du handicap leur spécialité. C'est pourquoi Formiris et les trois centres de formation missionnés ASH* ont conçu un nouveau parcours modulaire, dont les deux premiers paliers s'adressent à tous les professeurs. Les trois paliers suivants forment, en revanche, des personnes-ressources et des enseignants spécialisés. Le cursus, commun au 1^{er} et au 2^d degré (avec des spécialisations), peut s'étendre sur deux, voire quatre ans, garantissant une alternance raisonnable entre les séminaires et le terrain. VL

* Renseignements : Institut supérieur de pédagogie, 3 rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : 01 44 39 60 17. Institut de l'Oratoire, 2 rue de l'Oratoire, 69300 Caluire-et-Cuire. Tél. : 04 72 10 69 00. Institut de formation de l'université catholique de l'Ouest aux métiers de l'enseignement (Ifucome), 17 rue Merlet-de-la-Boulaye, 49001 Angers. Tél. : 02 41 81 66 18.

Prochaines sessions Formiris ASH.
Du 25 au 27 mai 2009 : pour les enseignants de Segpa en français et mathématiques ; du 2 au 4 juin 2009 : pour les équipes du 1^{er} et 2^d degré sur l'accueil des enfants autistes.

1. Responsable de la mission « Besoins éducatifs particuliers » au Secrétariat général de l'enseignement catholique. E-mail : f-maine@scolanet.org
2. Unités pédagogiques d'intégration.
3. Centre national de la recherche scientifique.
4. Fédération des établissements scolarisant des enfants dyslexiques. Sur internet : www.feedfrance.fr
5. Adresse : 33 rue Raymond-Guyot, 51100 Reims Tél. : 03 26 77 59 10. Internet : www.saintandre-rogelet.org
6. Adresse : 23 rue Thiers, 88000 Epinal Tél. : 03 29 64 43 43. Internet : www.st-jo-epinal.asso.fr
7. 188 inscrits en 2008.
8. Section d'enseignement général et professionnel adapté.
9. Sur internet : www.lycees-du-soir.org

À LIRE : le prochain numéro hors série de *La Nouvelle Revue de l'adaptation et de la scolarisation*, publiée par l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA), sur l'école inclusive : www.inshea.fr
À CONSULTER : le site des responsables diocésains de l'adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (ASH) : www.missionbep-sgec.org/rash

Trop de stress à l'école ?

J'en ai assez de voir que des enfants partent à l'école le matin la boule au ventre [...] parce qu'ils craignent, non pas la note qu'ils vont avoir, mais l'appréciation qui va l'accompagner », a déclaré Béatrice Barraud, présidente de l'Apel¹. « Je rêve d'une école qui regarde au-delà de la copie, d'une évaluation qui donne de la valeur, comme son nom l'indique », a-t-elle pour-

suivi, le 2 avril dernier à Paris, lors d'un petit-déjeuner - débat organisé par son association.

Médecins, pédagogues, chefs d'établissement et parents étaient présents pour répondre à la question : « Y a-t-il trop de stress à l'école ? ». Avec pour les éclairer, les résultats d'un sondage Apel-CSA² qui fait apparaître qu'en réalité... les parents sont plus stressés par la réussite de leur enfant (52 %) que les enfants eux-mêmes (31 %). Lorsque les parents déclarent que leur enfant est stressé par l'école, la cause la plus souvent citée reste toutefois l'angoisse liée aux notes et à l'évaluation (39 %).

SH

1. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

2. Disponible sur les sites : www.apel.asso.fr et www.csa.eu - Voir aussi le dossier « Le stress à l'école », dans *Famille & Éducation*, mars/avril 2009.

Drôle de philo !

Vous souvenez-vous de

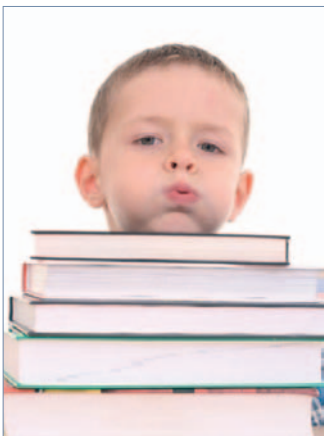
Thierry Aymès, ce professeur de philosophie de l'Institut Saint-Félix de Beaucaire (Gard), qui ne manque pas d'idées pour faire aimer sa discipline ? Après avoir réalisé le CD *Philosong*¹, un « memento musical de philosophie », le voilà qui récidive avec un spectacle théâtral : *Philoscène*. Tout comme *Philosong*, ce spectacle prend le parti d'apporter la philosophie à ceux qui n'en ont pas voulu, en présentant des notions sous forme de sketches humoristiques. « Je revendique ainsi un espace jusque-là inoccupé et susceptible de rendre la philosophie sympathique sans la trahir », précise Thierry Aymès. Vous



peuvent voir un extrait de ce spectacle sur son site et pourquoi pas faire venir cette troupe d'acteurs professionnels dans votre établissement². **SH**

1. Cf. ECA 326, p. 14. Ce CD, salué à l'Unesco le 19 novembre dernier lors de la Journée mondiale de la philosophie, est en vente (12,50 €, frais de port inclus) sur le site www.philosong.fr

2. Contact : Thierry Aymès, 06 47 97 63 91. Tarif : 1 000 € TTC (hors frais de déplacement et repas). Durée du spectacle : environ 2 heures. Les établissements intéressés peuvent recevoir les textes du spectacle pour les travailler avec les élèves.



UNE IDÉE / UNE ACTION

Partir en chantier de solidarité

Sœur Emmanuelle n'est plus. Elle nous a quittés le 20 octobre 2008 alors qu'elle allait fêter son centième anniversaire. « *Vivre, c'est agir, Yalla !* » ne cessait-elle de dire. « *En avant* » donc pour une solidarité active via les chantiers de l'association Asmae-Sœur Emmanuelle qu'elle a fondée en 1980. Au départ, c'était pour renforcer son action auprès des chiffonniers du Caire au milieu desquels elle avait fait le choix de vivre. Puis elle a souhaité l'élargir à d'autres populations démunies. Présente depuis quelques années dans huit pays – Burkina Faso, Égypte, France, Inde, Liban, Madagascar, Philippines, Soudan –, l'association vient de s'implanter au Mali.

La philosophie d'Asmae ? travailler systématiquement avec des partenaires locaux qu'elle appuie et accompagne dans leurs projets en direction des enfants défavorisés. Il s'agit de viser l'autonomie et d'éviter l'assistanat, chacun étant convaincu que les populations détiennent les clefs de leur propre développement et sont les plus à même d'identifier et de résoudre leurs problèmes.

Comme chaque année, des chantiers solidaires d'un mois sont proposés pour l'été 2009 aux jeunes Français de plus de 18 ans désireux de faire un premier pas vers la solidarité. Des chantiers dédiés au soutien d'un programme d'animation – clubs de vacances, d'éveil... – mais également de construction ou de rénovation – salles de classe, centres de santé, bibliothèques, dortoirs... Durant le séjour, les bénévoles se retrouvent au sein de communautés locales et vivent une vraie expérience de terrain et de développement local.

Cette immersion totale leur permet de se sensibiliser aux problèmes du tiers-monde et de créer d'authentiques liens avec les populations. « *On part avec l'envie de beaucoup donner et on revient en s'apercevant qu'on a énormément reçu* », disait sœur Emmanuelle. **EDC**

▶▶▶ Pour s'inscrire à un chantier : Association Asmae, 26 boulevard de Strasbourg, 75010 Paris. Tél. : 01 44 52 11 90. Internet : www.asmae.fr - Sur le site (rubrique « Nous rejoindre »), il est possible de télécharger le dossier d'inscription. On peut également faire un don (rubrique « Nous soutenir ») pour aider à financer les multiples projets.



© Virginie/Asmae

À la une des revues de l'enseignement catholique

Cantine : un luxe pour certaines familles



Le prix de la cantine dans les établissements catholiques « constitue un obstacle à l'exercice de la liberté de choix de l'école par les familles », constate *L'arc boutant*. Le coût d'un repas, qui varie entre 4 € et 7 €, est un frein pour les familles les plus défavorisées. Des partenariats avec les communes sont parfois mis en place. D'autres solutions peuvent être retenues, à l'instar

de celle choisie par cette école, située en milieu rural, qui propose aux parents de préparer les repas que les enfants apportent avec eux.

L'arc boutant, n° 490, février 2009, p. 5.

Aborder l'éducation affective et sexuelle

SNEC Informations propose un point sur le groupe de travail, mis en place par le Secrétariat général de l'enseignement catholique, qui réfléchit sur l'éducation affective et sexuelle (EAS). Ce groupe, piloté par Claude Berruer, Françoise Maine et Pierre Robitaille, remettra un texte d'orientation qui sera présenté au Comité national de l'enseignement catholique du 3 juillet 2009. Lors de la première réunion, le 3 février dernier, plusieurs questions ont émergé : « Qui est concerné par l'EAS ? le chef d'établissement ? le professeur de SVT ? l'animateur en pastorale ? » ; « Quelle information donner aux familles ? » ;



« Comment présenter la position de l'Église ? »...

SNEC Informations, n° 330, mars 2009, p. 9.

La nécessaire prévention au travail

C'est à la prévention au travail qu'est consacré le dossier de *Cfdt magazine* de mars. Le monde de l'enseignement et celui de la formation n'échappent pas aux maladies et aux accidents liés à l'activité professionnelle. L'enquête réalisée par la Cfdt, « Le travail enseignant en question », l'avait mis en évidence : « 62 % des enseignants disent avoir été amenés à consulter par des raisons liées au travail », rappelle le magazine. En tête des risques professionnels, les troubles musculo-squelettiques, « invalidants pour la vie personnelle



comme pour l'exercice de l'activité professionnelle », qui interrogent sur l'aménagement des postes de travail et le respect des règles d'ergonomie. Autres pathologies qui connaissent un fort développement, les troubles psycho-sociaux. En cause, bien sûr, les agressions verbales, voire physiques, dont sont victimes enseignants et formateurs, mais aussi les contraintes de temps qui pèsent sur les uns et les autres.

Toutes ces pathologies ont un coût, souligne *Cfdt magazine* qui invite les salariés à « prendre soin de [leur] propre santé et de celle des autres », et à alerter, en cas de besoin, leurs représentants, le médecin du travail, l'employeur...

« Face aux risques professionnels, ce sont le plus souvent des solutions de prévention axées sur les individus, ne remettant pas en cause l'organisation du travail, qui sont privilégiées », souligne la Cfdt. Et le syndicat d'en appeler à « une véritable prévention qui passe par une réflexion et un travail collectif sur l'organisation du travail au sens le plus large où chacun est acteur, pour pouvoir améliorer sur le fond l'environnement de travail et les conditions dans lesquelles il s'exerce ».

À lire aussi, dans ce dossier, un témoignage sur la formation sur « les gestes et postures au travail », mise en place à l'intention des Asem d'un établissement scolaire, et l'interview du directeur des risques professionnels à la Caisse nationale d'assurance maladie.

Cfdt magazine, n° 138, mars 2009, pp. 8 à 11.

Plaidoyer pour l'éthique

« L'éthique est une discipline pratique (action) et normative (règles) dans un espace qui se donne pour but de dire comment les êtres doivent se comporter pour agir sereinement entre eux », rappelle le président du Snceel, Yves-Jean Thomas, dans l'éditorial du numéro de mars des *Fiches syndicales*. Au sommaire de ce numéro : une réflexion sur l'articulation entre droit, éthique et morale, une analyse sur l'éthique du chef d'établissement, le témoignage d'une psychologue de l'éducation dans un établissement catholique lyonnais, une contribution sur l'éthique professionnelle des enseignants, un développement sur l'intérêt pour ceux-ci d'une charte éthique...

Fiches syndicales du Snceel, n° 645, mars 2009.



Éducation et gratuité

Le dossier des *Fiches syndicales* du Snceel du numéro d'avril a pour titre « La gratuité, à quel prix ? ». L'occasion d'aborder les sujets suivants : les dépenses consacrées par l'État et les collectivités territoriales à l'éducation ; les questions liées à la gratuité de la scolarité pour les enfants des enseignants et des personnels de droit privé des établissements ; le secteur de l'économie sociale et les établissements catholiques ; les stratégies mises en œuvre par les écoles, collèges et lycées pour réduire les droits d'inscription et rendre ainsi l'enseignement privé accessible à tous ; les pratiques de notation – et au-delà d'évaluation – et la gratuité de l'acte d'apprendre ; la distinction entre frais de dossier et frais d'inscription...

Fiches syndicales du Snceel, n° 646, avril 2009.

VÉRONIQUE GLINEUR, VALÉRIE GRANGER

Un concours de dessins pour la paix

Comment « débrouiller une embrouille » dans sa famille ? Comment accepter la différence ? Pour le savoir, découvrez, en bulles et en couleurs, les BD réalisées par des jeunes, dans le cadre du concours « Le temps d'une histoire, adoptons la paix attitude », organisé par l'antenne Éducation de l'association Initiatives et Changement¹. Parmi ces 250 dessinateurs, des élèves de l'enseignement catholique seront mis à l'honneur le 5 juin prochain, lors de la remise des prix qui se tiendra à la Maison des associations et des solidarités, à Paris : ceux du Cours d'Orsay (2^e et 3^e prix collège), ainsi que des écoliers de La Providence à Rennes (2^e et 3^e prix primaire) et de Rocroy-Saint-Vincent-de-Paul à Paris (1^{er} prix). Ces derniers gagneront même une session de travail avec des professionnels, pour transformer leur synopsis en film d'animation.

L'ambition de la manifestation, parrainée pour cette troisième édition par Jean-Marie Petitclerc, prêtre salésien : diffuser partout en France le travail d'éducation à la paix mené par Initiatives et Changement. En trois ans, quelque 1 500 élèves, dont une moitié de l'enseignement catholique, ont bénéficié de cycles d'animation proposés par l'association. Au menu : ateliers ludiques de gestion des conflits, débats et spectacles interactifs de la compagnie Effet Théâtre. À la rentrée prochaine, des modules de formation seront aussi proposés aux professeurs, et la 4^e édition du concours s'ouvrira le 21 septembre, Journée de la paix. **VL**

1. Cette association loi 1901 appartient à un réseau mondial actif dans plus de 60 pays. Internet : www.fr.iofc.org

Orthographe : faut-il la simplifier ?

Peut-on encore enseigner l'orthographe sans la réformer ? C'est la question qu'a posée l'historien André Chevrel en lançant le débat, lors du forum Retz, le 11 mars dernier, à la Maison de la Mutualité, à Paris, sur le thème : « Enseigner l'orthographe aujourd'hui à l'école : mission impossible ? »



© Editions Retz

Autrefois, on apprenait l'orthographe avec l'apprentissage de la lecture, du calcul et de l'écriture. On l'intégrait ainsi avec des automatismes. Aujourd'hui, les programmes sont devenus plus complexes, plus formateurs. Et bien que lecture et écriture, calcul fassent toujours partie des fondamentaux, l'espace et le temps qui leur étaient dédiés ont considérablement diminué. Résultat : l'orthographe ne va plus de soi et les erreurs sont fréquentes. Reste que ce problème est universel. « Partout dans le monde, des enfants ont des difficultés d'accès à l'orthographe », a fait remarquer Jean-Pierre Jaffré. Des difficultés plus ou moins importantes selon la morphologie de la langue. « Certaines langues se laissent facilement apprivoiser, a poursuivi le linguiste. Le mandarin, par exemple, fonctionne par blocs de caractères. Une fois mémorisé, plus rien ne bouge. » Ce qui n'est pas le cas

de notre langue, pleine d'homonymies, d'accords grammaticaux, d'exceptions. Sans compter la source principale de la difficulté de l'orthographe française : l'écart entre « graphie » et « phonie ». « Il y a trop de phonèmes et pas assez de lettres », nous dit le psychologue Michel Fayol. « Et n'allez surtout pas dire à un enfant « Ça s'écrit comme ça se prononce », s'exclame la linguiste de l'Université catholique de l'Ouest, Béatrice Pothier. C'est une phrase de quelqu'un qui sait écrire. Cela ne veut rien dire pour un enfant. » Pour sa part, elle distingue trois catégories d'erreurs quand on fait une dictée : les erreurs de types phonétique, lexical et syntaxique, « qui font appel à des compétences différentes ».

« Le niveau baisse », constatent les enseignants. Et c'est vrai. Entre 1987 et 2007, on observe un retard de deux années scolaires dans la maîtrise de l'orthographe, essentiellement dû aux erreurs grammaticales. Alors, faut-il la réformer pour empêcher que l'orthographe ne devienne un critère de sélection ? Faut-il la simplifier ? Sans doute, supprimer les lettres grecques (« y » remplacé par « i »), les consonnes doubles... Une simplification déjà en marche avec l'utilisation accrue des textos, de l'écriture sur internet... Béatrice Pothier tient cependant à souligner que « les élèves ont huit années pour apprendre l'orthographe, du CP à la 3^e. Mais un enfant passant en 6^e n'est pas pour autant un "produit fini" en orthographe ». Qu'on se rassure donc. Surtout

si l'on écoute Michel Fayol : « "Les jardiniers ont des salades et ils les aspergeNT" : 50 % des gens, même des adultes cultivés maîtrisant l'orthographe, font la faute et écrivent "aspergeS". » C'est une question de fréquence d'accord avec le mot le plus proche. » **EDC**

Voir le site : www.editions-retz.com



Pour une économie solidaire

Une preuve est faite : on peut aujourd'hui entreprendre, faire des bénéfices, tout en respectant les êtres humains... Les entreprises d'insertion l'ont bien démontré. Et les toutes jeunes éditions Rue de l'échiquier s'en font l'écho. Les deux premiers titres de la collection « Conversations solidaires » donnent la parole à Jean-Guy Henckel et à Pierre Duponchel¹. Le premier est à l'origine des 100 Jardins de Cocagne qui, à travers la France, permettent chaque année à 3 000 personnes de se réinsérer en cultivant des légumes biologiques distribués à 15 000 familles adhérentes. Le second est à l'initiative du Relais où 1 200 personnes travaillent au recyclage de vêtements usagés en France et en Afrique. Ce qu'ils disent dans ces pages aide à mieux comprendre comment passion, courage et solidarité peuvent faire vivre une économie différente au sein de l'économie de marché. Utile pour les jeunes, de plus en plus désireux de mettre la main à la « pâte humaine ». **MCJ**

1. Dans un pays de Cocagne – entretien avec Jean-Guy Henckel (160 p., 14 €), Le Relais envers et contre tout (144 p., 12 €). Les éditions Rue de l'échiquier développent deux autres collections : « Conversations écologiques » et « Philo ado ». Plus de détails sur www.ruedelechiquier.net

L'Universalis fait peau neuve

Ces douze derniers mois, Encyclopædia Universalis a engagé le plus vaste travail éditorial jamais mené par une encyclopédie de langue française : la révision de l'ensemble de son fonds », explique Denis Fasse, responsable de la communication. Cela a nécessité la réécriture de dizaine de milliers d'articles, la révision partielle des textes maintenus et, bien sûr, la création de milliers d'articles (*altermondialisme, maladie d'Alzheimer, manga...*). Aussi viennent de paraître une nouvelle édition imprimée (30 volumes au lieu de 28) et une nouvelle version numérique sur DVD-ROM. Cette refonte éditoriale a nécessité la contribution de plus de 7 000 personnes, éditeurs, conseillers et auteurs, aussi réputés que leurs prédécesseurs. Elle s'est accompagnée d'une refonte technologique qui apporte à la version numérique une réelle simplicité d'utilisation à toutes les étapes de la consultation.

Un magnifique outil que l'on devrait trouver dans tous les CDI ! **SH**

➔ Encyclopædia Universalis version papier (30 volumes) : 3 660 € ; version numérique (1 DVD-ROM ou 8 CD-ROM) : 139 €. Internet : www.universalis.fr



À l'assaut de la lecture et de Versailles

Conçu au Canada, à l'aide d'experts en éducation, le DVD ludo-éducatif *Alerte aux Bestigroux !* se propose d'accompagner les 5-9 ans dans leur apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les aventures de la souris Mia et de sa grande famille permettront aux jeunes joueurs d'aborder, en quatre niveaux de difficulté, les notions des programmes de maternelle à la fin du



deuxième cycle : association mot-image, phonologie, orthographe, singulier-pluriel, temps des verbes... Le tout porté par un graphisme inventif et minutieux. De quoi commencer sa scolarité avec un bon *a priori* sur la lecture !

Pour les plus âgés, Némopolis sort aussi ce printemps la suite de *L'Athanor* (cf. ECA 324, p. 53). Ce jeu d'aventures, coproduit par le Château de Versailles, propose quinze heures d'une enquête palpitante au cœur de la cour du Roi Soleil et sur les traces du bâtisseur et stratège de Louis XIV : Vauban. De la galerie des glaces, à la ville de Luxembourg, en passant par les fortifications de Saint-Martin-de-Ré ou de Rochefort, les passionnés d'histoire se régaleront ! **VL**

➔ *Alerte aux Bestigroux !*, « MIA, la collection des grandes aventures », (2007) Conception : Kutoka, Distribution en France (2009), Némopolis, 29,90 €. *Enquête à Versailles sous Louis XIV, Avec Vauban !* Némopolis, 2009, 29,90 €. À partir de 7 ans.

Après le SuDoKu, le KenKen

Qui ne s'est jamais adonné au SuDoKu, ce jeu en forme de grille défini par l'Américain Howard Garns en 1979, mais inspiré du « carré latin » ainsi que du « problème des 36 officiers » du mathématicien suisse Leonhard Euler ? La règle du jeu est simple : remplir une grille avec une série de chiffres (ou de lettres) tous différents qui ne se trouvent jamais plus d'une fois sur une même ligne, dans une même colonne ou une même sous-grille. Quant aux solutions, plus complexes, ce sont parfois de véritables casse-tête. Ce jeu qui a su conquérir petits et grands a maintenant un successeur, le KenKen, inventé en 2003 par Tetsuya Miyamoto. Ce mathématicien l'utilisait comme une méthode d'apprentissage de l'arithmétique. **EDC**



➔ KenKen 1 - 100 grilles progressives, Larousse, 2009, 5,90 €.

Prévention des risques : peut mieux faire !

En 2002, l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement publiait le guide *Les établissements d'enseignement face aux risques majeurs*. Objectif : « aider [chaque école, collège et lycée à élaborer] un *Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)* face à l'accident majeur¹ ». Dans la 13^e édition de son rapport², il livre les résultats de l'enquête³ conduite sur la mise en place de ces PPMS dans les écoles.

En 2008, 21 296 écoles se sont dotées d'un PPMS, soit près d'une sur deux (contre une sur cinq en 2005 et une sur trois en 2006), et 6 637 sont en train d'élaborer leur plan. Si l'observatoire se félicite de l'effort ainsi réalisé, il regrette que tous les établissements « n'[aient] pas encore pris en compte tout le bénéfice de la mise en place d'une organisation de gestion de crise majeure ». Particulièrement visées : les écoles privées sous contrat. « Les résultats de l'enquête les concernant montrent que seulement 14 % de PPMS ont été réalisés entre 2002 et 2008 et que 15 % sont ac-



tuellement en cours de rédaction », souligne l'Observatoire qui regrette une « progression [...] bien insuffisante ».

Quant aux exercices de simulation qui permettent de vérifier le caractère opérationnel des plans mis en place et d'en assurer la validation, même si leur progression est constante, ils constituent « le maillon faible du PPMS ». « Un quart seulement des écoles ont été concernées par un exercice PPMS », dénonce le rapport.

Les résultats de l'enquête ont amené l'Observatoire à actualiser le guide publié en 2002 et à produire un document relatif aux exercices d'évaluation des PPMS. Objectif visé : « œuvrer à l'amélioration de la démarche ». Envoyés aux chefs d'établissement, ils sont également téléchargeables sur le site de l'Observatoire. **VG**

1. Événement d'origine naturelle ou technologique susceptible de causer de très graves dommages à un grand nombre de personnes, aux biens et à l'environnement.
2. Rapport disponible sur le site de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement : <http://ons.education.gouv.fr> (rubrique « Publications »).
3. Conduite auprès des inspections académiques, elle a porté sur 47 245 écoles.

Loi sur le handicap : bilan controversé

Quatre années après la promulgation de la loi du 11 février 2005², le ministère de l'Éducation nationale³ se félicite des efforts accomplis en faveur de la scolarisation des enfants handicapés rappelant qu'elle « est au cœur de l'action de Xavier Darcos depuis son entrée en fonction en mai 2007 ».

Reste que, sur le même sujet, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) dresse un bilan plus mitigé et formule un certain nombre de recommandations⁴. Si elle se félicite du « progrès [réalisé] en matière de scolarisation des enfants handicapés en milieu ordinaire », la Haute Autorité souligne que « des difficultés en termes de moyens d'accompagnement demeurent ». Et de poursuivre : « En l'absence de moyens appropriés pour accompagner certains handicaps, les directeurs interrogés expriment des réserves sur la capacité des élèves handicapés à acquérir comme les autres les fondements du socle commun de connaissances. » La Halde pointe également le « manque d'information » et les « besoins de formation » dont ont fait part les directeurs d'école et les parents.

Pour garantir « l'égalité dans la scolarisation des élèves handicapés », la Haute Autorité invite le ministère de l'Éducation nationale à renforcer la présence des ensei-

gnants référents « avec de réels moyens dans les établissements scolaires de leur secteur d'intervention », à développer, à l'intention des personnels, des formations centrées sur l'accompagnement des enfants handicapés, à « sensibiliser les équipes éducatives à la mise en place d'une pédagogie adaptée aux besoins spécifiques de [ces] élèves afin de favoriser l'acquisition du socle commun [...] », à « mieux anticiper le recrutement des AVS »...

Côté information, la Halde invite le ministère à mettre à la disposition des familles « une information systématique [...] sur le droit à la scolarisation des élèves handicapés » ou encore à « améliorer le contenu [de son] site internet »... **VG**

1. Classe d'intégration scolaire et Unité pédagogique d'intégration, respectivement dans le premier et le second degré.
2. Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
3. Communiqué de presse du 13 février 2009 : « Xavier Darcos rappelle l'engagement de l'Éducation nationale en faveur des élèves handicapés ». Document disponible sur le site du ministère : www.education.gouv.fr
4. Délibération n° 2009-102 du 16 février 2003, *Scolarisation des enfants handicapés : recommandations de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité*, 23 février 2009. Document disponible sur le site de la Halde : www.halde.fr - Ces recommandations font suite aux résultats d'un sondage d'opinion que la haute autorité a fait réaliser sur la scolarisation, en milieu ordinaire, des enfants handicapés dans les établissements du premier degré.

Le lycée en bref

Indicateurs 2008

Le ministère de l'Éducation nationale a publié les indicateurs de performance des lycées publics et privés sous contrat. La fiche établie pour chaque établissement croise le taux de réussite au baccalauréat, le taux d'accès de seconde ou de première au baccalauréat et la proportion de bacheliers parmi les sortants. Ils « proposent, indique le ministère, une appréciation relative de la valeur ajoutée [des] établissements, en tenant compte de leur offre de formation et des caractéristiques » de la population qu'ils accueillent. Pour la première fois, le niveau scolaire des élèves à l'entrée en seconde, mesuré via les notes obtenues aux épreuves écrites du diplôme national du brevet, est pris en compte pour appréhender cette valeur ajoutée. Les indicateurs sont disponibles sur le site du ministère : www.education.gouv.fr

Expérimentation de la réforme

Dans une circulaire aux recteurs, datée du 20 janvier dernier, Xavier Darcos annonçait son intention de favoriser, dans les lycées, des expérimentations de « certains aspects de la réforme, en particulier ceux résultant des points de convergence ». Ce sont finalement 116 établissements qui ont été retenus, a indiqué le ministre, vendredi 10 avril, dans un entretien accordé au quotidien *La Croix*. « Ces expérimentations ne commanderont pas la réécriture de notre projet », a précisé Xavier Darcos. De fait, elles démarreront à la rentrée prochaine, à un moment où il nous faudra arrêter les grandes lignes de la réforme, pour une application dès l'année scolaire 2010-2011. »

Stages d'anglais gratuits

Les stages d'anglais organisés gratuitement à l'intention des lycéens volontaires ont concerné plus de 13 700 élèves pendant les vacances de printemps, soit 3 700 élèves de plus que lors de la précédente session qui s'est déroulée durant les vacances de février, indique le ministère. La mesure avait été annoncée par Xavier Darcos en septembre 2008. À raison de 3 heures pendant 5 jours, ces stages misent sur une pratique intensive de l'anglais oral. Les élèves, répartis par groupes de compétences après évaluation de leurs besoins, sont encadrés par des enseignants volontaires rémunérés en heures supplémentaires, des assistants ou des locuteurs natifs.

Religions et colonisation : « Faisons de l'histoire »

Trois questions à... Benoît Falaize, chargé d'études et de recherche à l'Institut national de recherche pédagogique.

Dans votre dernier ouvrage¹, vous reliez Religions et colonisation, deux thèmes que l'on associe rarement. Pourquoi ?

Benoît Falaize : Au-delà de la question traditionnelle des missionnaires, la place du religieux dans l'enseignement du cycle colonisation/décolonisation relève de tout sauf de l'évidence. D'une part, la rareté des recherches académiques sur le sujet, rend difficile sa traduction scolaire. Et, d'autre part, dans les programmes, rien n'est dit explicitement : c'est dans les creux de leur libellé que les enseignants peuvent installer ce sujet, par exemple lorsque sont abordées la culture ou les sociétés coloniales. S'agissant des pratiques, et malgré de nouvelles recherches, l'enseignement reste fondé sur des problématiques anciennes. *Idem* pour les manuels. D'où les outils pédagogiques que l'on trouve dans notre livre, tels les documents évoquant la gestion des religions locales par les colonisateurs européens.

Quels sont les enjeux ?

B. F. : Pendant très longtemps, la colonisation a été abordée du point de vue économique, social, ou encore de celui de la domination coloniale. L'objectif, en croisant les regards, est de rendre compte de la complexité du processus colonial et de sortir des généralités qui voudraient résumer la place du religieux durant cette période à l'imposition de force par les Blancs de leur religion aux indigènes. Cela nous renvoie à l'enseignement du fait religieux, qui reste le parent pauvre de l'école, *a fortiori* quand il



D. R.

s'agit du monde colonial. Or, les enseignants sont demandeurs : pour eux, ce qui se joue, y compris pour leurs élèves en construction identitaire, c'est la perspective de redéfinir une histoire commune.

Comment réintroduire cette dimension en classe ?

B. F. : En commençant par des études de cas. Cela permet de montrer la complexité et la diversité des situations locales au sein du processus colonial. L'objectif, ici, n'est pas le devoir de mémoire mais de faire de l'histoire qui seule peut dépassionner. Soulignons que les établissements catholiques d'enseignement n'ont pas à définir, sur ce sujet, une approche spécifique. La culpabilité à l'égard des faits passés ne concerne que les acteurs de l'époque. Les générations d'aujourd'hui n'en sont pas comptables. En revanche, nous le sommes de la restitution historique, pleine et entière, des événements.

Propos recueillis par Aurélie Sobocinski

1. Dominique Borne et Benoît Falaize (dir.), *Religions et colonisation*, L'Atelier, 2009, 335 p., 28 €.

Le 10 mai : Journée de commémoration nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions.

À l'écoute des nouvelles générations de volontaires internationaux

Elargir l'espace de notre tente », c'est la feuille de route de François Fayol¹. Ce dernier a succédé à Frédéric Mounier à la présidence de la Délégation catholique pour la coopération (DCC), lors de la dernière session de l'association de solidarité internationale, les 28 et 29 mars 2009, à la Maison des évêques de France. Une volonté d'ouverture vers tous les partenaires d'Église mais aussi vers des volontaires aux profils diversifiés : c'est l'idée qui a émergé des échanges entre adhérents invités à réfléchir sur l'engagement des jeunes.

Deux sociologues ont mis en évidence les spécificités de la nouvelle génération. Toujours sensibles à la solidarité internationale, les jeunes préfèrent des cadres hiérarchiques plus souples et, surtout, très soumis à la logique linéaire de l'intégration sociale à la française – étudier, travailler, fonder une famille. Ils hésitent, en effet, à s'accorder une parenthèse de deux ans pour la coopération, selon Valérie Becquet. Ou alors, ceux qui tentent l'aventure sont mus par



© DCC/Grélier

des motivations nouvelles, comme l'explique Clémence Bosselut. Au-delà du don de soi ou de l'expérience initiatique, certains volontaires mettent, par exemple, sur la dimension professionnalisante de la mission. Résultat : « *Alors que les candidatures augmentent, les départs ont légèrement baissé ; ce qui traduit une difficulté dans l'affectation des postes et nous incite à adapter notre recrutement* », résume François Laballe, directeur de la DCC, qui veut prendre acte de ces aspirations nouvelles pour faire du volontariat une étape dans les parcours de vie.

Cet été, seront ainsi expérimentés des séjours plus courts, de trois à six mois, une formule idéale pour donner le goût de la coopération aux étudiants. Pour relever l'immense défi de l'éducation, la DCC espère enfin dynamiser encore le partenariat noué avec l'enseignement catholique en 2005 : « *Il faudrait multiplier les liens avec les jeunes retraités, davantage inciter au volontariat dans les cursus des grandes écoles, faciliter les départs et les retours des enseignants en poste et*



© DCC/Museau

valoriser leur partage d'expérience auprès des élèves français », détaille Daniel Marchand, chargé du secteur Centrafrique. Dans ce travail de sensibilisation, directions diocésaines, chefs d'établissement,

voire centres de formation ont tous leur rôle à jouer, main dans la main avec les bénévoles de la DCC. Pour bâtir une culture commune de l'interculturel et faire grandir l'idée d'une mission d'Église qui dépasse les frontières. **VL**

1. Cet ancien haut fonctionnaire a assumé de nombreuses responsabilités au sein du mouvement des Scouts et Guides de France, et du diocèse de Créteil.

Calendriers 2009-2010 « Apprendre à être »

Quantité commandée	Prix unitaire (TTC)	Frais de port
1 exemplaire	10,00 €	6 €
À partir de 5 exemplaires	7,00 €	9 €
À partir de 10 exemplaires	6,50 €	13 €
À partir de 25 exemplaires	6,00 €	22 €
À partir de 50 exemplaires	5,50 €	29 €
À partir de 100 exemplaires	5,00 €	49 €
À partir de 500 exemplaires	4,50 €	92 €

Ce calendrier a été réalisé pour les écoles primaires, les collèges et les familles dans le but d'éveiller les enfants aux valeurs essentielles de la vie et de les aider à les mettre en place dans leur quotidien. 100 000 élèves des 1^{er} et 2^d degrés ont déjà participé à ce projet d'animation culturelle et spirituelle.



Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : calendrier(s).

Bon de commande à retourner accompagné de votre règlement à : Éditions Paroles de Sagesse, 9 rue de Saint-Cloud, 92410 Ville-d'Avray.

La misère, la solitude... c'est notre affaire !

Pour la deuxième année consécutive, la Société Saint-Vincent-de-Paul (SSVP) organise une université d'été pour les 18-40 ans¹. Du 20 au 23 août, une centaine de jeunes se retrouveront à Dax, berceau de Vincent de Paul. Le départ se fera le jeudi 20 août au soir, dans cinq grandes villes : Dax, Lyon, Marseille, Nantes et Paris. Après un temps de prière en commun, les jeunes prendront le car ou le train de nuit. Un petit-déjeuner les attendra à Dax, avant le lancement officiel. Suivront trois jours de réflexion, d'échange et de formation autour du thème « La misère, c'est ton affaire ! ». Des intervenants leur proposeront des conférences, ateliers et tables rondes, au cours desquels ils pourront dialoguer ensemble. Des temps de convivialité sont aussi prévus pour faire connaissance. À ce jour, la SSVP compte un millier de jeunes en France parmi ses 17 000 bénévoles. Un chiffre qu'elle voudrait consolider en développant ses « conférences jeunes ».

Autre proposition, cette fois adressée à tous : la Campagne 2009 de lutte contre la Solitude. Le dimanche 31 mai et le lundi 1^{er} juin, les bénévoles feront connaître leur combat en distribuant partout en France 450 000 dépliants. Ils permettront à tous ceux qui le souhaitent de s'engager², de soutenir cette action par un don ou encore de signaler les personnes isolées. Des soirées de témoignage seront aussi organisées à cette occasion. Depuis plus de 175 ans, la SSVP combat la solitude en accueillant, visitant et accompagnant. Une enquête révèle ainsi qu'en 2007, ses bénévoles ont accueilli 184 000 personnes dans leurs permanences, visité 52 000 personnes à domicile et soutenu scolairement plus de 1 000 enfants. Les établissements scolaires qui souhaitent sensibiliser leurs élèves à cette problématique peuvent télécharger dossier, images et vidéos de la campagne sur le site www.ssvp.fr

1. Inscriptions : Société de Saint-Vincent-de-Paul, 120 av. du Général-Leclerc, 75014 Paris. Tél. : 01 42 92 08 10. E-mail : contact@ssvp.fr - Tarifs (conférences, hébergement et repas pour les 3 jours) : de 50 à 80 € (en fonction du logement choisi : hôtellerie, dortoir ou tente).
2. La SSVP a besoin de 2 000 membres supplémentaires.

La responsabilité catéchétique en question

Du 18 au 21 février dernier, s'est tenu à l'Institut catholique de Paris un colloque international sur « La responsabilité catéchétique de l'Église, trente ans après *Catechesi Tradendae* ». Organisé par l'ISPC¹, il a réuni plus de vingt nationalités. M^{gr} Dufour, président de



la Commission épiscopale pour la catéchèse et le catéchuménat, a ouvert le débat en notant le renouveau des communautés, suite à *Ecclésia 2007*². L'archevêque coadjuteur d'Aix et Arles a souligné que la foi sans expérience était verbiage, ou que, réduite à l'expérience, elle perdait sa pertinence. Jacques Audinet a ensuite commenté l'exhortation apostolique du pape Jean-Paul II *Catechesi Tradendae* (*La catéchèse en notre temps*, 1979). Sa lecture théologique a montré les clivages du texte et son ajustement au contexte de l'époque. Gilles Routhier et Joël Molinario ont, à leur tour, évoqué la réception de Vatican II et celle du Catéchisme de l'Église catholique par le mouvement catéchétique. D'autres encore ont fait part de leur analyse sur l'évolution de la catéchèse dans leurs pays d'origine³, permettant ainsi aux ateliers de nourrir leur réflexion. Cinq ateliers traitaient, en effet, de la responsabilité catéchétique : le premier s'est confronté au pluralisme religieux, le second à l'indifférence religieuse, le troisième a abordé la question du catéchuménat, le quatrième la pédagogie catéchétique spécialisée et le dernier a provoqué en parlant « des quartiers défavorisés ». Trois chantiers se sont

au final dégagés. En premier lieu, le travail avec les agents pastoraux doit rester la priorité. Ensuite, la question de la responsabilité catéchétique et de la praxis évangélique ne doit jamais être négligée. Enfin, le catéchuménat, comme temps d'initiation et initiation permanente, doit guider l'action pour les années à venir, a conclu M^{gr} Lagleize, évêque de Valence⁴.

Flavie Lévêque

1. Institut supérieur de pastorale catéchétique.
2. Rassemblement à Lourdes des chrétiens engagés dans la proposition de la foi, en novembre 2007.
3. Chili, Québec, Burkina Faso, Belgique, Italie, Corée du Sud.
4. Membre de la Commission épiscopale pour la catéchèse et le catéchuménat.

Saint Jean pour tous



Il n'est jamais facile de lire un Évangile lorsque l'on n'est pas guidé dans la profondeur du texte. Le message n'apparaît en effet pas toujours évident. L'Évangile de Jean est en outre le plus complexe. Tout en lui paraît lumineux, ou au contraire, obscur et compliqué. Les auteurs de ce livre – texte intégral de l'Évangile commenté et illustré – ont voulu rendre saint Jean accessible à

tous, et notamment aux jeunes, et nous ouvrir à la lumière aveuglante que cet Évangile projette sur nos vies, nos destinées, à partir de l'événement de Jésus. Une véritable démarche biblique grâce à cet ouvrage, en outre, splendide dans son iconographie et sa mise en page. **EDC**

➡ Nicole de Monts, Dominique Clément, père Éric Morin, *Évangile selon saint Jean*, Le Sénevé, 175 p., 19 €.

Pour sauver la Crèche miraculeuse

À Bethléem, un orphelinat tenu par les Filles de la Charité tente de soulager des enfants en détresse, de plus en plus nombreux. Dans une précarité encore accrue par la dernière offensive israélienne contre Gaza, la Crèche, plus que jamais, a besoin de soutien.

Bethléem, Terre sainte. Les lieux de la Nativité restent le théâtre d'un miracle permanent : celui de la Crèche qui accueille nouveau-nés et jeunes enfants palestiniens orphelins, abandonnés ou issus de familles déshéritées. Fondée en 1885 par les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, cette structure prend aujourd'hui en charge 120 enfants, pour certains dès leur naissance, jusqu'à l'âge de six ans. Pour choyer ces petits êtres malmenés par la vie, sœur Sophie Bouéri, mère courage toujours vaillante malgré les années, est assistée de quelques religieuses et de 38 employés. Ainsi, en dépit des difficultés liées au conflit israélo-palestinien, le petit dispensaire des débuts, aujourd'hui doté d'une maternité qui fonctionne en partenariat avec l'ordre de Malte, poursuit sa mission...

Dans un contexte de précarité extrême, la Crèche survit grâce à un faisceau de solidarités, porté notamment par l'association française Les Amis de la Crèche de Bethléem, créée en 1999 par Arlette et Jean-Louis Lofficier. À la suite d'un concours de circonstances providentiel, ce couple a été appelé jusqu'à sœur Sophie. Depuis leur séjour auprès d'elle, ils envoient régulièrement des dons collectés en France et en Europe. Des sommes qui ont bien souvent sauvé *in extremis* l'orphelinat et permis de grandes réalisations. Entre

autres, la construction d'une école où quatre éducatrices préparent les enfants à leur future scolarité. Alphabétisation y rime avec socialisation, et guérison des traumatismes et carences affectives.

Autre avancée, une *Guest House* dédiée à l'hébergement des pèlerins apporte des ressources financières à la Crèche. Mais cet équilibre reste bien fragile : au printemps dernier, un rationnement drastique de l'eau a bien failli en avoir raison. Aussitôt, l'association française a réuni, en urgence, 150 000 euros pour bâtir une gigantesque citerne dont le forage, à 12 mètres de profondeur, a résolu ce problème.

À travers les courriers réguliers rédigés par Arlette Lofficier, les adhérents des Amis de la Crèche suivent

l'actualité de l'orphelinat, malheureusement rythmée par les interventions chirurgicales et autres soins médicaux fort coûteux que nécessitent certains enfants handicapés. Quelque 70 des 1 200 membres de l'association ont d'ailleurs choisi de parrainer un ou plusieurs enfants, qu'ils accompagnent ainsi quotidiennement dans leur lutte contre l'adversité.



Sœur Sophie Bouéri,
directrice de la Crèche de Bethléem.

Volontariat

Reste que la Crèche éprouve de plus en plus de difficultés, alors que « *la pauvreté va croissant* »,

constate tristement sœur Sophie qui a récemment découvert, devant sa porte, « *empaquetés et ficelés* », quatorze nourrissons. Et l'offensive israélienne menée contre Gaza du 27 décembre au 17 janvier derniers, laisse présager d'autres arrivages massifs de petits pensionnaires... Un défi que la Crèche ne pourra relever sans votre aide : outre les dons et parrainages, vous pouvez aussi choisir la *Guest House* comme étape d'un pèleri-



Quelques-uns des 120 enfants accueillis à la Crèche de Bethléem.

nage ou même y séjourner pour un volontariat. Chaque automne, la récolte des olives nécessite de nombreux bras, tandis qu'infirmiers(ères), médecins ou puériculteurs(trices) peuvent contribuer à alléger le quotidien de la Crèche : tous les moyens sont bons pour que le miracle continue.

Virginie Leray

« Les Amis de la Crèche de Bethléem », c/o Arlette Lofficier, 17 boulevard des Filles-du-Calvaire, 75003 Paris. Tél. : 01 55 43 23 00.

Internet : www.creche-bethleem.org - E-mail : info@creche-bethleem.org
Les dons, pour lesquels des reçus fiscaux sont systématiquement délivrés, sont reversés intégralement à la congrégation des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, rue du Bac à Paris, qui les transmet à sœur Sophie.

En voilà une rencontre surprenante ! Une Cananéenne demande de l'aide à Jésus pour sa fille, et il ne répond pas. Elle insiste, mais il affirme n'être venu que pour sauver les juifs.

Sectarisme de Jésus ou volonté d'éprouver la foi de cette femme ?

Quand Dieu semble ne pas répondre à notre prière, est-il vraiment indifférent ?

« Ta foi est grande »

Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu (Mt 15,21-28)

«²¹ Jésus s'était retiré vers la région de Tyr et de Sidon. ²² Voici qu'une Cananéenne, venue de ces territoires, criait : « Aie pitié de moi, Seigneur, fils de David ! Ma fille est tourmentée par un démon. » ²³ Mais il ne lui répondit rien. Les disciples s'approchèrent pour lui demander : « Donne-lui satisfaction, car elle nous poursuit de ses cris ! » ²⁴ Jésus répondit : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues d'Israël. » ²⁵ Mais elle vint se prosterner devant lui : « Seigneur, viens à mon secours ! » ²⁶ Il répondit : « Il n'est pas bien de prendre le pain des enfants pour le donner aux petits chiens. — ²⁷ C'est vrai, Seigneur, reprit-elle ; mais justement, les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. » ²⁸ Jésus répondit : « Femme, ta foi est grande, que tout se fasse pour toi comme tu le veux ! » Et, à l'heure même, sa fille fut guérie. »

CLAUDE BERRUER

Cet épisode se trouve dans la partie de l'Évangile de Matthieu, désignée comme la section des pains. Les chapitres 14 et 15 comportent en effet les récits des deux multiplications des pains¹ et la polémique avec les Pharisiens sur les ablutions avant de passer à table². Le chapitre 16 commence par le discours sur le levain des Pharisiens et des Sadducéens³. Et, dans notre récit, il est à nouveau fait état de pain et de miettes. Une question donc : qui a part au repas partagé ?

En outre, les récits successifs interrogent la solidité de la foi. Nul n'étant prophète dans son pays, Jésus connaît une forme d'échec à Nazareth, chez les siens : « [...] il ne fit pas beaucoup de miracles [...], à cause de leur manque de foi⁴. » Le récit de la marche sur les eaux nous dit la foi encore vacillante de Pierre : « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté⁵ ? » Au contraire, dans notre récit, la foi de la Cananéenne impressionne : « Femme, ta foi est grande [...]. » Une seconde question donc : chez qui se trouve la foi ?

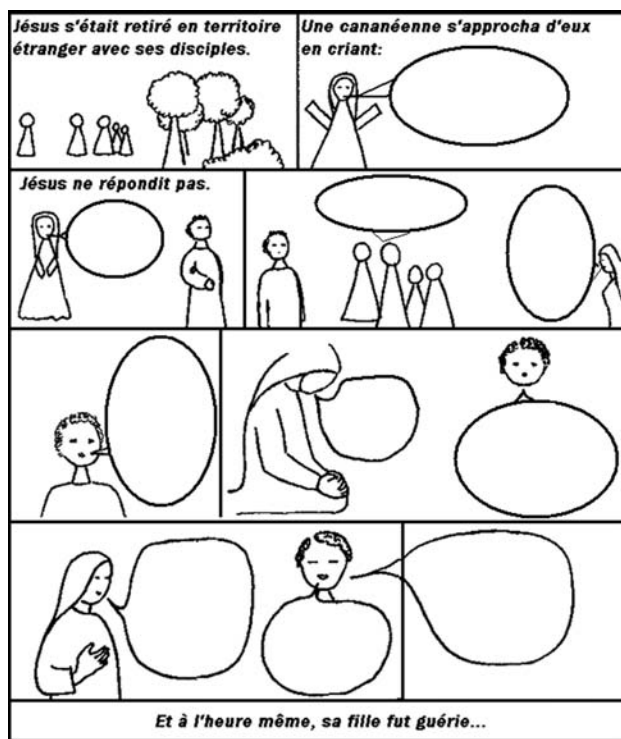
Entrons dans le texte. Jésus, une fois encore, tente de se retirer, désireux sans doute d'un temps de tranquillité avec ses disciples, ou d'un temps d'intimité avec le Père. Il va jusqu'en pays

païen, vers Tyr et Sidon, en Phénicie, aussi appelé pays de Canaan. Mais il est rejoint par la misère et la détresse, comme si souvent dans l'Évangile. Nous entendons, dans le cri de cette femme, l'inquiétude d'une mère. Nous entendons aussi l'invocation de la Cananéenne : « [...] Seigneur, fils de David ! » La réputation de Jésus a traversé les frontières et une païenne y discerne la puissance de Dieu.

Pourtant, nous restons déconcertés par le mutisme de Jésus, comme nous sommes parfois surpris de ce que nous considérons comme un silence de Dieu. Et nous nous retrouvons, peut-être, dans l'attitude des disciples. L'autre dérange dans une rencontre intempestive. Loin de nous rendre disponible pour l'accueillir, nous cherchons à tenir autrui à distance.

Vient alors ce dialogue si singulier de Jésus et de la Cananéenne. Jésus avait déjà précisé à ses disciples lors de l'envoi en mission : « Ne prenez pas le chemin des païens [...]; allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël⁶. » Contemplons alors cette

certitude de la Cananéenne dans la miséricorde de Jésus. Nous la voyons se prosterner et redonner à Jésus le titre de Seigneur. Mieux que les disciples, elle a compris la confiance qui peut être mise en Jésus : « [...] quiconque demande reçoit ; qui cherche trouve ; et à qui frappe on ouvrira. Quel est celui d'entre vous l'homme auquel son fils demandera du pain, et qui lui remettra une pierre⁷ ? »



Pourtant Jésus ne semble pas spontanément prêt à répondre à la demande. S'agirait-il d'une forme d'insensibilité ? Est-ce pédagogie devant les disciples rendus témoins de l'efficacité d'une prière insistante ? Le texte garde sa part de mystère.

Acceptons d'entendre cette parole dure, apparemment, de Jésus, reprenant l'expression de son temps qui désigne les païens comme des chiens. S'il est des chiens domestiques, il est aussi des chiens errants. « Prenez garde aux chiens ! Prenez garde aux mauvais ouvriers ! Prenez garde aux faux concis ! » dit aussi saint Paul⁸. Une mise en garde qu'on retrouve également dans la dernière page de la Bible : « Dehors les chiens, les sorciers, les impurs, les assassins, les idolâtres et tous ceux qui se plaisent à faire le mal⁹ ! »

Goûtons enfin la dernière réponse de la Cananéenne qui, pour la troisième fois, invoque Jésus comme Seigneur. « C'est vrai, Seigneur, mais justement, les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. » Elle sait que Jésus est juif ; elle sait assurément que son peuple est le peuple élu, le peuple de la Promesse. Elle n'en garde pas moins l'espérance de pouvoir être invitée au festin.

Et c'est bien cette assurance qui permet au miracle de se produire. La puissance de Dieu ne peut se déployer qu'au creux de la foi de l'humanité, qu'en réponse à la confiance éperdue de chaque

croyant. Belle rencontre que ce récit. Une femme, païenne, rencontre un homme juif. Une femme inquiète et démunie ose s'adresser à la puissance de Jésus, « Seigneur [et] fils de David ». Tout les sépare. L'aveu par cette femme de sa fragilité l'amène pourtant à s'en remettre à cet autre : « Aie pitié de moi [...], viens à mon secours ! » Et cet autre – le Tout-Autre – touché par sa confiance, sa foi, la rejoint pour la combler. Une rencontre qui dit la fécondité du dialogue en vérité.

C'est bien toute l'humanité réconciliée que Jésus invite à un même festin.

Toute l'économie de l'Évangile de Matthieu est travaillée par la question de l'universalité du salut. S'il s'ouvre sur la généalogie du Christ¹⁰ qui dit l'enracinement de Jésus dans le peuple élu, il s'inaugure aussi par la visite des mages, venus d'Orient, des étrangers qui, comme la Cananéenne, s'inclinent devant Jésus : « Entrant alors dans le logis, ils virent l'enfant avec Marie sa mère, et, se prosternant, ils lui rendirent hommage¹¹ [...]. »

Déjà, Jésus avait été bouleversé par la foi du Centurion, qui intercédait lui aussi pour son enfant : « En vérité, je vous le dis, chez personne je n'ai trouvé une telle foi en Israël. Eh bien ! Je vous dis que beaucoup viendront du levant et du couchant prendre place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob dans le Royaume des Cieux, tandis que les fils du Royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures¹² [...]. » Un

peu plus loin, Jésus déplore le refus de conversion des juifs au regard des païens : « [...] il se mit à invectiver contre les villes qui avaient vu ses plus nombreux miracles mais n'avaient pas fait pénitence. "[...] si les miracles qui ont eu lieu chez vous avaient eu lieu à Tyr et à Sidon, il y a longtemps que, sous le sac et dans la cendre, elles se seraient repenties. Aussi bien, je vous le dis, pour Tyr et Sidon, au Jour du Jugement, il y aura moins de rigueur que pour

vous¹³. » Tyr et Sidon d'où vient notre Cananéenne...

Progressivement, donc, se révèle le fait que toute l'humanité aura part au festin, et que, peut-être même, les païens auront plus que des miettes. C'est assurément le sens des deux récits de la multiplication des pains, dont la répétition peut surprendre. Entre autres différences qui mériteraient un commentaire, soyons attentifs à la fin des deux récits. « Tous mangèrent et furent rassasiés, et l'on emporta le reste des morceaux : douze pleins couffins¹⁴ ! » et « Tous mangèrent et furent rassasiés, et des morceaux qui restaient on ramassa sept pleines corbeilles¹⁵ ». Le narrateur joue sur la symbolique des chiffres. Douze symbolise le peuple élu, à l'image des douze tribus d'Israël, ou encore des douze apôtres. Sept symbolise la totalité, la plénitude et l'universalité. Lorsque la première Église sera appelée à s'ouvrir à l'universel, les douze inviteront l'assemblée des disciples à choisir sept collaborateurs¹⁶. Si la première multiplication des pains convie Israël au partage, le second récit réunit autour du Christ l'humanité rassemblée. Entre les deux épisodes, Jésus s'est retiré en pays païen et a exaucé la Cananéenne.

C'est bien toute l'humanité réconciliée que Jésus invite à un même festin. Quant à nous, c'est bien à la rencontre de chacun, au-delà de nos cercles familiers, que nous sommes appelés : « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples¹⁷ [...] », nous dit encore Matthieu dans les dernières lignes de son Évangile.

1. Mt 14,13-21 et 15,32-39 ; 2. Mt 15,1-9 ; 3. Mt 16,5-12 ; 4. Mt 13,58 ; 5. Mt 14,31 ; 6. Mt 10,5-6 ; 7. Mt 7,8-9 ; 8. Ph 3,2 ; 9. Ap 22,15 ; 10. Mt 1,1-17 ; 11. Mt 2,11. 12. Mt 8,10-12 ; 13. Mt 11,20-22 ; 14. Mt 14,20 ; 15. Mt 15,37 ; 16. Ac 6,1-6 ; 17. Mt 28,19.



Z Au début de l'histoire du site « Idées-caté » auquel nous avons emprunté la bande dessinée qui illustre ces pages, il y a deux catéchistes : Guillemette et Nicolle. L'une est en Bretagne, l'autre en Vendée. Elles échangent, par voie postale, des idées dont Thomas (16 ans) se dit qu'elles profiteraient à d'autres catéchistes si on les mettait en ligne. Il crée donc un site internet. Des jeunes en aumônerie le rejoignent. Ils apportent des images, des jeux, des enquêtes... Et puis des internautes qui consultent le site y déposent à leur tour des prières, des bricolages... Plusieurs forums s'ouvrent autour de l'éveil à la foi, des célébrations, de la fête de Pâques... Pour visiter ces pages dynamiques, et pourquoi pas, y contribuer : www.idees-cate.com

Des fiches à exploiter en équipe et des repères pour mieux lire les textes bibliques.



Un outil de référence pour une relecture concrète du métier d'enseignant dans la continuité des assises.

BON DE COMMANDE

POUR TRAVAILLER EN ÉQUIPE

L'exemplaire : 3,00 €

le document « Être professeur dans l'enseignement catholique »

3,00 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1,50 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port)

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires.

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.



CONGRÉGATIONS : LA FORCE DES RECOMMENCEMENTS

Comment les congrégations envisagent-elles leur avenir devant la faiblesse du nombre de vocations de religieux et de religieuses, la transmission des responsabilités à des laïcs et la nécessité de se rassembler en réseau d'établissements par-delà les identités des tutelles ? Si depuis de longues années, les congrégations donnent vie et pertinence au projet éducatif de l'enseignement catholique, elles sont appelées aujourd'hui à relire leurs propres projets, à procéder à des dévolutions ou à effectuer des fusions. Cependant, qu'elles soient sous tutelle diocésaine ou congréganiste, les communautés éducatives de l'enseignement catholique souhaitent que les charismes des congrégations les accompagnent dans leur mission d'Église.

Congrégations : la force des recommencements

Fini le temps des « tours d'ivoire ». Une nouvelle ère commence pour les congrégations. Face à la pénurie des vocations, au manque de moyens pour poursuivre leur action, au rôle croissant des laïcs et au défi nouveau de la transmission des charismes, un changement de perspective radical s'opère en leur sein. Plus encore : peut-être une révolution.

« *Les réponses individuelles, chacun sous son clocher, ne suffisent plus, explique sœur Nadia Aidjian, secrétaire générale de l'Union des réseaux congréganistes dans l'enseignement catholique (Urcec). Devant les besoins du temps, on passe aujourd'hui à l'agora, au partage de nos richesses et de nos faiblesses, à l'entraide pour exister, dans notre diversité et notre unité. Quelque chose est en train de naître, à la fois enraciné dans nos traditions éducatives et tourné vers l'avenir pour trouver des chemins nouveaux.* »

Tel est en tout cas le défi que s'est fixé l'Urcec depuis sa création en juin 2006. Réunissant une centaine de congrégations enseignantes masculines et féminines à travers la France ainsi que tous les laïcs impliqués dans leurs établissements, et scolarisant quelque 600 000 élèves, l'association insuffle une dyna-

mique nouvelle de réflexion. Lors de la session annuelle de janvier 2009, le repositionnement des congrégations sur le plan éducatif et leur mutation nécessaire étaient au cœur des échanges.

Les congrégations doivent anticiper sans jamais perdre de vue la tradition.

De prime abord, l'équation pourrait sembler paradoxale, explique Christiane Durand, de l'observatoire national de pédagogie de l'enseignement catholique. Il y a, affirme-t-elle, « *urgence* » à agir : « *On ne peut pas ne rien faire face à la disparition du "trésor" éducatif que représentent les congrégations, éléments moteurs depuis des siècles de l'enseignement catholique, de par leur style et leur charisme. Avec les congrégations, c'est une partie du patrimoine de l'Église qui risque de disparaître, et même au-delà, du patrimoine éducatif.* » Toutefois, simultanément, face à cette nécessité d'adaptation, il s'agit aussi de prendre le temps de s'arrêter, d'envisager les modalités possibles de transmission et de permettre surtout la rencontre des équipes, condition *sine qua non* à tout changement culturel, comme le rappelle sœur Marie-Chantal Duvault, présidente de l'Urcec.

En réussissant à vivre et à gérer ce moment-charnière de leur histoire, sans opposer les termes pour le moins contradictoires de cette équation, les congrégations font montre d'un rapport au changement singulier et exemplaire. Pour elles, il s'agit de poser la question de la prospective et d'anticiper, sans jamais perdre de vue la tradition, avant que la situation dans certains diocèses ne se dégrade de façon irréversible et condamne nombre d'établissements à la fermeture.

Car pour les congrégations, et c'est là un autre élément clef du sens de leur réflexion et de leur posture, le changement participe de la tradition des fondateurs : tous sont des précurseurs qui ont innové, inventé des réponses à des besoins de leur temps. Et ces structures mises en place à un moment donné ne sont pas faites pour durer : il est normal qu'elles évoluent et laissent place à de nouvelles. C'est le principe de « *fidélité créatrice* » : l'important est de garder le charisme, le souffle. Cette posture, exigeante, fonde un rapport moins sacralisant aux institutions et permet de ne pas opposer petites et grosses congrégations. « *L'intérêt de ce raisonnement est qu'il ne se fonde pas sur les structures mais, au contraire, se construit à partir des charismes et des réponses que chaque congrégation*

AURÉLIE SOBOCINSKI



Les 104 réseaux congréganistes accueillent 607 776 élèves.

apporte aux besoins du monde et du temps : le discernement spirituel des Jésuites, la pédagogie de l'encouragement chez les Ursulines, la lutte contre tous les esclavages chez les Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, l'affectivité de la relation chez les Salésiens, etc., ce qui les place toutes sur un pied d'égalité », pouvait-on relever dans les propos échangés lors de la dernière session annuelle de l'Urcec.

Passeurs et semeurs

Dans la même optique, le changement ne s'impose pas d'en haut par des textes, des statuts, des contrats, même si ceux-ci constituent des bases de positionnement et de fonctionnement. Il se construit à partir d'expériences concrètes, par la mise en relation des personnes, le partage mutuel d'expériences, de manières de vivre et l'élaboration de repères communs. « C'est la méthodologie du pas à pas, relève le frère Ory, secrétaire général adjoint de l'Urcec. Tout se fait ad experimentum, ce qui ne signifie pas absence de balises très précises. Mais on commence toujours par expérimenter, témoigner, croiser les regards, avant d'engager une mutation. »

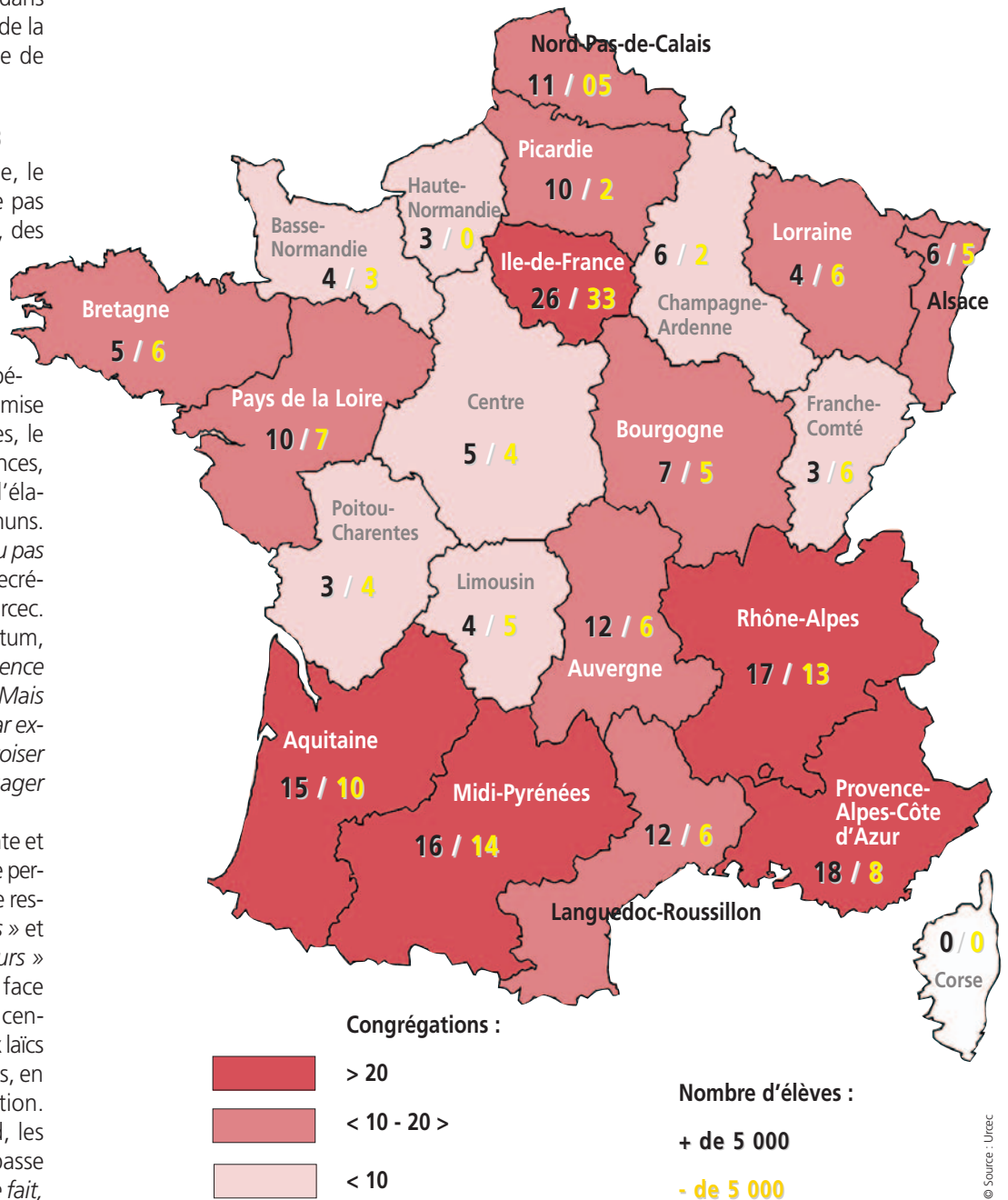
Cette démarche vivifiante et profondément évangélique permet aux congrégations de rester des passeurs « éveillés » et des « semeurs explorateurs » insatiables. Leur posture, face à la question désormais centrale de la transmission aux laïcs au sein des établissements, en est une nouvelle illustration. Selon Christiane Durand, les congrégations sont en passe d'inventer « une parité de fait,

complexe mais très significative par rapport à l'évolution de l'Église, qui aurait tout intérêt à puiser là des éléments en termes de collaboration et de répartition des responsabilités ». Plus que d'autres, les congré-

gations enseignantes savent qu'elles ne sont que des maillons de la chaîne et témoignent de la force des recommencements. « Lorsque l'on vit un deuil ou que l'on lâche prise sur des choses que l'on maîtri-

sait jusqu'alors, on peut percevoir du nouveau et laisser germer celui-ci dans le sens de la vie, observe sœur Marie-Chantal Duvault. Pas après pas, on voit alors se dessiner le chemin devant soi. »

Répartition des congrégations et des établissements dans les régions



Le charisme : une préoccupa

La question de la transmission du charisme ressort comme une priorité pour les congrégations les plus petites, souvent contraintes au choix de la dévolution, mais aussi pour les « grosses » où des laïcs de plus en plus nombreux occupent désormais des postes clefs.

AURÉLIE SOBOCINSKI

Si il est une chose dont les congrégations enseignantes ne manquent pas, c'est bien de souffle. À partir de deux enquêtes, l'une portant sur les réseaux de plus de 5 000 élèves (une trentaine dans l'Hexagone), l'autre sur ceux de moins de 5 000 élèves (environ 70), elles ont pu dresser en janvier 2009, lors de la session annuelle de l'Union des réseaux congréganistes dans l'enseignement catholique (Urcec), un premier état

des lieux, et au-delà, tracer des perspectives d'actions concrètes pour pérenniser leurs charismes.

« Cela nous a permis de prendre conscience que les plus petits comme les plus gros réseaux partageaient les mêmes interrogations. Face à la nécessité de répondre aux attentes des laïcs de plus en plus associés à notre travail, notre principale faiblesse aujourd'hui, le besoin est pressant de travailler ensemble et de se soutenir mutuellement », explique sœur Nadia Aidjian, secrétaire générale de l'Urcec. Dont acte.

Le maintien de l'esprit du charisme reste également un défi majeur.

Cinq grands enjeux se dégagent pour l'avenir. Il y a d'abord la relecture des textes fondateurs et leur réactualisation « à frais nouveaux » pour interpeller et motiver les jeunes (cf. encadré p. 31). Le futur des congrégations passe aussi stratégiquement par la formation des chefs d'établissement mais également de toute la communauté éducative (cf. p. 41). L'accompagnement des personnes et la proximité relationnelle, qui participent de la spécificité de la tutelle congréganiste, tiennent une place centrale dans cette logique d'action. Se posent en outre les questions du financement et des ressources immobilières, et surtout humaines, qui obligent les congrégations à imaginer de nouvelles collaborations,

sans diluer leur identité ni la richesse de leur diversité éducative.

Ainsi, pour les plus petites d'entre elles, la difficulté croissante d'exercer pleinement la tutelle – accompagnement des chefs d'établissement, visites d'établissements, formation – donne lieu à l'émergence de regroupements par spiritualité (ignatienne, dominicaine, salésienne...), par axe éducatif (enfants en difficulté, établissements à caractère social...), ou encore par proximité géographique (à l'image des trois lycées professionnels alsaciens qui se sont réunis pour proposer des filières différentes), en recourant à la mutualisation de moyens, voire à des fusions.

Ces cas de « dévolutions » peuvent s'opérer dans deux directions : via l'Urcec, qui s'efforce de trouver une congrégation capable d'en « absorber » une autre et de l'intégrer au sein de son réseau ; ou sur l'initiative propre de la congrégation qui se tourne vers un autre réseau congréganiste dont elle se sent proche, ou vers le diocèse. L'opération nécessite dans tous les cas l'autorisation de l'évêque.

Ce délicat dossier des dévolutions fait aujourd'hui l'objet d'un travail d'expertise avec le Sgec¹ et la Fnogec². En premier lieu sur le règlement de la question immobilière : si tout doit être fait pour que le patrimoine des congrégations demeure au service de l'enseignement catholique, il s'agit aussi d'assurer une vieillesse décente aux religieux qui laissent le fruit du travail d'une vie (avec, par exem-

Aujourd'hui

- 32 religieux
 - 10 laïcs
- sont délégués de tutelle.
(9 tutelles n'ont pas de délégué.)

Demain*



* 17 tutelles (sur les 51 qui ont participé à l'enquête « Réseaux 5000 » de l'Urcec) n'ont pas répondu à cette question.

tion partagée

ple, le versement d'une indemnité de reposance). En second lieu, sur le maintien du legs éducatif de la congrégation « donatrice », grâce à la reprise par un réseau de la même spiritualité, ou encore *via* la demande à la congrégation qui accueille de ne pas taire et faire mourir le charisme éducatif d'origine, mais au contraire de s'en enrichir et d'établir un projet éducatif modulé à partir des deux fondateurs.

Régionalisation

Pour les plus « grosses » congrégations, la passation aux laïcs, à parité désormais avec les religieux au sein des conseils de tutelle et des centres de formation congréganistes, ressort comme la préoccupation majeure. La question du choix des personnes, des missions confiées et surtout de la reconnaissance de la responsabilité tutélaire transmise à des laïcs demeure. Le dossier est actuellement instruit par une commission canonique. Étroitement lié, le maintien de l'es-

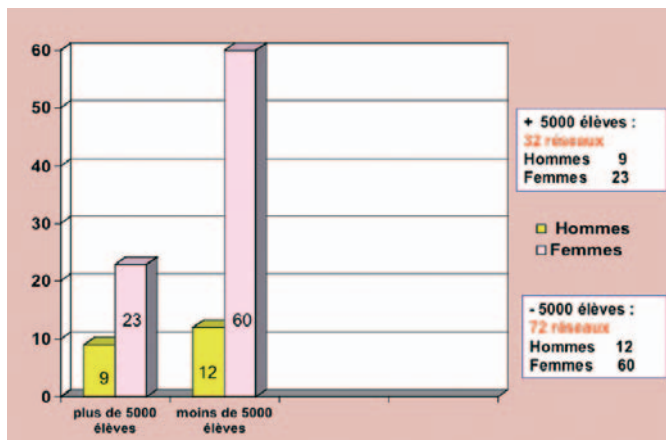
prit du charisme reste également un défi majeur. Là aussi un travail d'implication et de mise en réseau, apparaît comme une solution à approfondir, en vue d'offrir des propositions diversifiées au sein des établissements accueillant des élèves issus de toutes les races et toutes les confessions.

« *C'est pour nous tout le défi de la régionalisation, avec la mise en place d'Urcec régionales* », souligne sœur Nadia Aidjian. Des régions comme la Bretagne, l'Est ou la Franche-Comté s'étaient déjà organisées avant la création de l'Urcec ; aujourd'hui, le mouvement se développe et s'approfondit. L'objectif : mieux partager les questions de territoire. Un dernier dossier décisif que la prochaine session annuelle de l'Urcec, les 12 et 13 janvier 2010, ne manquera pas de promouvoir.

1. Secrétariat général de l'enseignement catholique.

2. Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique.

Les réseaux congréganistes et leurs élèves



CHARISME ET PROJET ÉDUCATIF

Le 23 janvier 2009, M^{gr} Defois, archevêque émérite de Lille, s'est adressé aux membres de l'Urcec réunis à Paris.

« Quelquefois dans le monde ecclésiastique, les points d'interrogation sont une protection pour ne pas traiter les questions, telles celles-ci qui reviennent continuellement, et sur lesquelles il faut avancer :

- 1°) Comment pérenniser le charisme de la congrégation ?
 - 2°) Comment transmettre le charisme à tous les membres de la communauté éducative ?
 - 3°) Quel engagement des laïcs dans les instances de la tutelle ?
- Il est important, d'abord, de se demander d'où vient le charisme. Et de remonter aux origines pour retrouver ce qui a été l'intuition du fondateur, le connaître et le faire connaître. Quand on est chef d'établissement, on est pris par les tracas, les offres de développement, le besoin de réussite. Est-ce que le charisme ne se résume pas parfois à la photo de la supérieure générale ou du père fondateur ? Qu'en est-il dans l'actualité de l'activité d'enseignement, du souffle pédagogique et spirituel d'origine ?

C'est le danger pour l'Église en France, à l'heure actuelle : en voulant faire continuer ce qui a été fonctionnel autrefois, on s'épuise et on ne peut plus se poser les problèmes d'évangélisation en fonction d'aujourd'hui. Il faut une réflexion fondamentale, une formation théologique et ecclésiale qui se situe au niveau de l'action.

La tutelle est une question qualitative qui demande une prise de conscience pour savoir d'où l'on vient afin d'orienter l'avenir. Vécue aujourd'hui dans un paysage pluriel, elle pose la question de la mutualisation, non pas pour se rendre service avec du personnel mais pour prendre conscience, ensemble, de la manière dont les différents charismes peuvent collaborer et aborder les tâches de demain avec ouverture et confiance.

Enfin, la question de la formation des laïcs : un certain nombre de congrégations se sont associées des laïcs qui acceptent de travailler et d'échanger au titre du charisme de la congrégation. Cela est porteur d'avenir. Mais ailleurs, la situation est difficile du fait de la sécularisation de la société et des établissements. En ce sens, la formation doit d'abord passer par une information.

D'une part, *l'Église se renouvellera par les jeunes foyers*. Il faudrait proposer aux jeunes enseignants en institut de formation une investigation pour creuser les charismes et la leur présenter comme un apport positif de formation.

D'autre part, *la visite de tutelle* est importante. Cela ne doit pas se réduire aux problèmes immobiliers, institutionnels ou d'autorité, mais être un accompagnement. Il y a à réinterpréter le charisme en fonction du projet éducatif de l'établissement. La visite de tutelle peut être faite à plusieurs, avec différentes sensibilités, non comme une inspection en lien avec la direction diocésaine, mais comme un moment de partage avec le chef d'établissement et ses cadres autour des interrogations qui se posent. »

Maintenir le charisme des fondatrices

En 2004-2005, les Sœurs Marcellines font dévolution de leur unique établissement de l'Hexagone, Saint-Ambroise à Chambéry, aux Sœurs de l'Assomption, dont le réseau comporte dorénavant 15 établissements. Anthony Odin prend les rênes de l'établissement en septembre 2006, très imprégné par le charisme de l'Assomption dont il dirigeait jusqu'alors un ensemble scolaire à Lyon. « *Maintenir et transmettre le charisme passe par le respect de ce qui se faisait avant. Pas question de faire table rase du passé, encore si présent. D'autant qu'il y a trente ans à peine, 30 sœurs étaient encore présentes au sein du lycée. Elles ont laissé une*

trace profonde depuis 1876. La dévolution s'est faite car il y avait une véritable proximité de spiritualités. Les communautés éducatives ont été préparées. » Maintenir le charisme des fondatrices, c'est donner régulièrement des nouvelles des Marcellines qui participent encore aux assemblées générales et au conseil d'administration de l'établissement. C'est aussi les intégrer aux réflexions. C'est enfin « *sauvegarder des valeurs humaines et chrétiennes qu'il est important de rappeler pour donner sens à une pédagogie* ». Ne s'agit-il pas des valeurs mêmes de l'enseignement catholique ? « *Si, bien sûr. Nous ne sommes pas déconnectés.*

Nous utilisons la même peinture, mais le tableau est différent. Faire vivre un charisme, c'est s'interroger sur ce que nous voulons apporter de plus, ou d'autre, à l'enseignement catholique. » Du côté de l'Assomption, la force du réseau prime : participation à des congrès, à des forums où religieuses et laïcs vont s'associer, échanger. « *C'est cette relation qui nous aide et nous nourrit mutuellement.* » Car Anthony Odin ne conçoit pas que des laïcs puissent vraiment porter, seuls, un charisme congréganiste. « *Nous ne serons jamais donnés entièrement à une congrégation comme peuvent l'être des religieux faisant des vœux perpétuels* », fait-il remarquer avec justesse.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Passer de l'enclos au réseau

En Alsace, sur 32 établissements, 3 sont sous tutelle diocésaine, 4 sous tutelle épiscopale. Les 25 autres sont sous une tutelle congréganiste partagée entre 14 congrégations différentes, souvent de petite taille - en dehors des Sœurs de la Divine-Providence-de-Ribeauvillé qui chapeautent 10 établissements. Autant dire que Patrick Wolff, directeur diocésain de Strasbourg, vit, comme il le dit, « *la situation inverse de la majorité de mes collègues* ». Cette situation est vécue sereinement, sans problème majeur. « *Des difficultés, il y en a comme partout. Les tutelles sont plus ou moins présentes. Certaines ont plus de difficultés à investir localement, car elles appartiennent à un réseau national. Mais les choses se passent de manière plutôt harmonieuse. En tant que directeur diocésain, je ne sépare pas les établissements en fonction de leur tutelle. Tous se rangent sous la même bannière et me demandent de défendre leurs intérêts à la région et au rectorat. Nous écrivons actuellement le projet diocésain pour passer de l'enclos au réseau. Nous voulons faire davantage exister le réseau enseignement catholique. Les congrégations sont bien sûr partie prenante de ce projet. La déléguée à l'exercice de la tutelle de Ribeauvillé, une laïque, participe au comité de pilotage et fait le lien avec l'ensemble des congrégations.* »

Même écho à l'interdiocèse de Besançon qui compte un tiers d'établissements congréganistes. « *Nous cherchons toujours à nous rassembler, à mutualiser*, commente le directeur interdiocésain, Philippe Pillot. *Le recrutement des chefs d'établissement d'une congrégation ne se fait pas en vase clos. Dans leurs lettres de mission aux chefs d'établissement, les congrégations intègrent les orientations diocésaines. Il y a une volonté d'être associé. Je ressens un climat de confiance entre l'ensemble des tutelles du fait des personnes, pas des structures.* » Il y a trois ans, le diocèse a d'ailleurs fait dévolution d'un de ses collègues à une congrégation. Un signe fort des liens entre tutelles, selon Philippe Pillot, qui a aussi conscience du manque de moyens humains de nombreuses congrégations. « *Je regretterai leur disparition, confie-t-il. J'aime ce patchwork. Il fait osmose.* »

Sous tutelle congréganiste... autrement

Dans les quatre à cinq ans à venir, un certain nombre de congrégations vont disparaître, reconnaît sans détour frère Alain Ory, lasallien. Elles n'auront pas les moyens d'assumer le suivi de leurs établissements. C'est un principe de réalité. Le danger, c'est qu'il n'y ait plus de tutelle congréganiste. C'est la perspective la plus pessimiste. On se retrouverait alors avec une sorte de monopole de la tutelle diocésaine. Il y aurait un appauvrissement, car les charismes des congrégations apportent une diversité et une richesse de par leurs traditions éducatives. » Un danger ? Pas si sûr pour frère Gérard Cuinet, mariste. Pour lui, c'est un défi à relever et il n'y a pas par quatre chemins pour en parler. « Ne nous voilons pas la face. On sait que les frères, c'est fini ! Nous ne voulons pas que l'enseignement catholique devienne une grosse machine et perde son âme. Mais il ne faut pas mener un combat d'arrière-garde. Nous ne devons plus penser en terme de tutelle traditionnelle. Demandons-nous plutôt quel

pourrait être notre apport au diocèse. » Quand les frères songent à leurs dévolutions, ils font directement le pas vers le diocèse. Tout en inventant une autre façon de faire perdurer l'esprit mariste, voire de le développer dans d'autres établissements qui n'ont jamais été sous tutelle mariste. « Nous voulons mettre l'accent sur une nouvelle dynamique, créer un réseau d'équipes locales de personnes motivées par la tradition mariste, convaincues qu'elle donne sens à leur projet. D'ici au mois de juin, nous aurons mis en place une charte qui établira un cadre de référence. On posera la question de l'accompagnement. » Cette démarche locale n'est pas encore évidente pour les chefs d'établissement chevronnés, alors que les plus jeunes y adhèrent facilement. Reste qu'elle pourrait servir d'exemple à d'autres congrégations, petites ou grandes, qui auraient du mal à voir qu'une évolution est nécessaire et à raisonner en terme de partenariat avec le diocèse.

Jouer collectif pour survivre

Un tiers des établissements catholiques de Lorraine, qui compte trois diocèses, sont sous tutelle congréganiste, en majorité dans le second degré et le technique. Or cette région voit ses effectifs scolaires baisser. « Le rôle de l'Urogec¹ est de reposer la question des perspectives pour les cinq à dix ans à venir en termes d'immobilier, d'accompagnement des services, de solidarité et de partage des coûts, commente son président, Martin Verdenal. Il faut être clair sur le partage des filières pour ne pas disparaître ou faire mourir l'autre. » Car l'objectif visé est la pérennité de l'enseignement catholique, alors qu'ici, les liens entre congrégations et diocèses semblent délicats. « Les réflexions des tutelles congréganistes et diocésaines restent dans des schémas canoniques : le diocèse pour la tutelle diocésaine, la congrégation pour la tutelle congréganiste qui, en plus, raisonne de façon nationale, voire internationale. En tant que gestionnaire de l'enseignement catholique, je dois donner de l'ouverture avec des outils de management, de référence et de gouvernance clairs pour que chacun se situe sur l'essentiel. » Nouer un vrai dialogue ne lui semble cependant pas insurmontable, surtout avec l'arrivée d'équipes plus jeunes qui « ont ce souci du collectif. Je sens un ferment propice à entreprendre les tabous ». Si les congrégations n'ont pas un « penchant naturel à jouer le jeu de la régionalisation », les choses bougent. Il n'est plus possible, en effet, de rester seul dans son coin. Les deux types de tutelle doivent cohabiter pour un même objectif. « Que les congrégations s'unissent entre elles, c'est bien, à condition de s'unir aussi avec le diocèse ! » Pour l'immobilier, l'Urogec a créé l'association Sainte-Anne qui gère les biens diocésains. « Des petites congrégations ont été clairvoyantes en donnant leurs bâtiments lorsque les établissements repassaient sous tutelle diocésaine, malgré les personnes âgées qu'elles ont à charge. » D'ici un ou deux ans, il existera un fonds de solidarité auquel « il serait bon que tout le monde participe ».

1. Union régionale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

Tutelle diocésaine + charisme salésien

La situation n'est pas banale. À Saint-Etienne, dans la Loire, un établissement technique et professionnel, La Salésienne, perd, il y a une dizaine d'années, la réalité de sa tutelle en raison du départ à la retraite de la religieuse déléguée de tutelle. L'accompagnement de l'établissement revient alors au diocèse, sans qu'il y ait de réelle dévolution. Très attachée à la figure de Don Bosco, la communauté éducative a demandé, il y a quelques mois, le retour à la tutelle salésienne. Une réflexion est alors menée avec l'établissement. « Il est vrai que la posture éducative des enseignants est restée très imprégnée de l'esprit du fondateur », commente le directeur diocésain François-Xavier Clément. Fait important, ce retour souhaité n'est pas lié à une nostalgie du passé ; il vise plutôt à soutenir un projet éducatif porté par un charisme fort. Dans un avenir proche, si la congrégation n'exerce pas la tutelle pleine et entière, un réel partenariat devrait s'exercer entre le diocèse et les Salésiens : le premier continuera de nommer le chef d'établissement et les seconds insuffleront leur esprit qui n'a, de fait, jamais disparu. « Mon regard sur les congrégations a toujours été positif et constructif, commente le directeur diocésain. Elles développent un charisme et une pastorale spécifiques. Elles sont une richesse pour l'enseignement catholique. » Un directeur diocésain qui ne conçoit pas cependant qu'une tutelle puisse perdurer sans la présence de religieux. « Consacrer sa vie à une œuvre et une personne est bien différent de récupérer une cause pour s'en faire le défenseur », commente-t-il.

Réseau AGI : Action Grand Sud Intertutelles

Cinq congrégations féminines se sont rapprochées progressivement depuis 2002. De spiritualité proche, elles sont implantées dans le « Grand Sud » : de Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme), pour la plus au nord, à Fargues-Saint-Hilaire (Gironde), non loin de Bordeaux, pour la plus au sud. Organisé et efficace, le réseau Action Grand Sud Intertutelles (AGI) rend bien des services à ses membres...

C'est en 2002 que sœur Marie-Sylvie Morin, supérieure de la Présentation-de-Marie, et sœur Marie de l'Annonciation Roudreux, supérieure du Cœur-de-Jésus-et-de-Marie, lancent un appel à des congrégations féminines. Leur motivation est double : s'entraider pour exercer la tutelle et mutualiser leurs ressources en formation. Le 11 décembre de cette même année, dix congrégations se retrouvent ainsi à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche) pour une journée sur la complémentarité des tutelles diocésaines et congréganistes. Les sœurs de la Présentation-de-Marie ont déjà expérimenté cette dynamique lors d'une

fusion avec l'établissement de l'Immaculée-Conception de Castres. Quant aux autres congrégations intéressées (cf. « Fiche d'identité ») elles partagent le même charisme de l'éducation. Pendant six ans, elles fonctionneront avec une structure informelle : un conseil intertutelles composé de 7 à 12 personnes, qui se réunit trois à quatre fois par an. Ce qui ne les empêche pas de continuer à animer chacune leur propre réseau. Toutefois, pour les visites de tutelle, elles n'hésitent pas désormais à faire appel aux chefs d'établissement du réseau AGI.

À l'actif de ce réseau, on compte des journées sur la pastorale pour les chefs d'établissement et leurs adjoints ou sur le rôle du président d'Ogec. Mais aussi : une formation pour les personnes-ressources (cf. ci-contre), une formation sur le fait religieux pour les enseignants et les animateurs en pastorale scolaire... Tout cela a été possible grâce au service de tutelle de la Présentation-de-Marie. Mais aussi grâce au soutien du Centre Angèle-Merici pour les formations. Sans compter le secrétariat général de l'enseignement catholique (avec la présence de Paul Malartre, Claude Berruer ou Yves Mariani pour animer certaines sessions), la Conférence des supérieures majeures puis l'Urcec. Sur le plan économique, les congrégations ont fait un effort financier en accueillant les personnes et en prenant en charge les frais de journées d'animation. Pour pérenniser et rendre visible sa collaboration, le réseau AGI

vient de signer une charte. Signe d'encouragement s'il en est : de nouvelles congrégations veulent entrer dans le réseau !

Zoom sur... la formation des personnes-ressources

Une formation non qualifiante a été proposée en 2005, 2006 et 2007 à des personnes travaillant dans les écoles, collèges, lycées ou lycées professionnels du réseau AGI. Les stagiaires ont été choisis par les chefs d'établissement pour se professionnaliser, s'enrichir personnellement et acquérir une dimension institutionnelle. La formation a duré cinq semaines sur trois ans, avec une prise en charge par Formiris ou l'OPCA. À la fin de chaque semaine, les directeurs et les supérieures ou délégués des tutelles congréganistes sont venus passer une demi-journée ou une journée avec les stagiaires. Au programme : les relations interpersonnelles, le travail en groupe, le caractère propre, la communauté éducative... Cette année, les deux promotions se sont retrouvées dans un groupe d'analyse de pratiques. Elles avaient aussi participé à un pèlerinage à Rome et à Assise en avril 2008. Les retombées sont déjà mesurables : dans les établissements, ces personnes-ressources sont devenues des éléments moteurs. Certaines se forment pour devenir chefs d'établissement, d'autres aident à l'animation du réseau en participant à des commissions ou en intervenant dans des actions de formation.

SYLVIE HORGUELIN

FICHE D'IDENTITÉ

Congrégations concernées :

- les Sœurs de la Présentation-de-Marie (33 chefs d'établissement dont 20 primaires),
- les Sœurs du Cœur-de-Jésus-et-de-Marie (24 chefs d'établissement dont 17 primaires),
- les Sœurs de la Charité-de-Jeanne-Antide-Thouret (16 chefs d'établissement dont 7 primaires),
- les Sœurs du Saint-Sacrement-de-Valence (2 chefs d'établissement dont 1 primaire),
- les Sœurs de l'Immaculée-Conception-de-Castres (4 chefs d'établissement dont 2 primaires).

Nombre d'élèves : environ 25 000.

Localisation : Sud de la France

(de Saint-Eloy-les-Mines à Fargues-Saint-Hilaire).

Spiritualité : courant de l'École française.

Date de démarrage : 2002.

Réalisations : journées d'animation et de formation, invitation aux actions proposées par un réseau, entraide pour l'exercice de la tutelle.

Perspectives : mise en place d'une charte commune.

Contact : Christine Jourdain (christine.jourdain4@orange.fr).
Réseau AGI, Présentation-de-Marie,
BP 16 - 07700 Bourg-Saint-Andéol.

Intertutelle Franche-Comté

Cinq congrégations religieuses implantées en Franche-Comté ont engagé une démarche pour mutualiser leurs expériences, leurs ressources et leurs moyens. Objectif à terme : la mise en place d'un réseau d'aide.

Il nous est apparu qu'aucune de nos congrégations - La Sainte-Famille, La Retraite-Chrétienne, Sainte-Ursule, La Charité et L'Alliance - ne pouvait plus travailler seule », explique sœur Marie-Élisabeth Vuillemin de la Sainte-Famille, déléguée à la tutelle. En cause, par exemple, le coût trop élevé des formations qu'elles voudraient mettre en place pour leurs chefs d'établissement, communautés éducatives ou membres des Ogec. En cause aussi, leur vieillissement et leur appauvrissement numérique qui rendent difficile l'accompagnement des directeurs des établissements dont elles assurent la tutelle. Aussi, les cinq congrégations ont-elles décidé, en lien avec le

service de la tutelle de la direction interdiocésaine de l'enseignement catholique (Diec) de Besançon, la création d'un réseau d'aide. Celui-ci permettra, « dans la complémentarité de nos charismes et de nos spécificités, de mettre en commun nos expériences en vue de l'enrichissement de tous », explique sœur Marie-Élisabeth Vuillemin.

Si la démarche en est à ses débuts - elle a été initiée en mars 2007 -, les congrégations ont d'ores et déjà, grâce à la réflexion conduite par l'intertutelle de Franche-Comté (cf. ci-contre), précisé les axes que doit privilégier le projet de réseau d'aide. Celui-ci devrait aider à nourrir la vie des établissements en veillant à la transmission des charismes, en relisant les projets des établissements à la lumière des intuitions des fondateurs... Il devrait aussi permettre de mailler et de renforcer les liens entre les congrégations, entre établissements des différentes communautés, avec les services diocésains et avec l'Église locale. Autre objet assigné au réseau : la mise en place de temps forts, sous des formes qui restent à déter-

miner - formations, rencontres, assises, colloques... -, à l'intention des délégués de tutelle et des membres des conseils de tutelle, des chefs d'établissement, et au-delà, de tous les membres des communautés éducatives. Ces actions pourraient mettre l'accent sur la spiritualité des congrégations, sur la pastorale ou encore les priorités éducatives.

Reste qu'il convient encore de définir les modalités de fonctionnement du réseau, d'appréhender les moyens, les ressources dont il disposera ainsi que son coût de fonctionnement, indique sœur Marie-Élisabeth Vuillemin. Il faudra aussi envisager les liaisons entre les acteurs du réseau, les congrégations et les établissements, et rédiger les documents qui feront référence. Deux textes sont en projet, indique Sœur Marie-Élisabeth Vuillemin : l'un redira le charisme de chaque congrégation et explicitera les intuitions pédagogiques, les valeurs communes aux cinq congrégations ; l'autre, à visée organisationnelle, exposera les modalités concrètes de fonctionnement du réseau.

Zoom sur... la mise en place de l'intertutelle

En mars 2007, c'est à la suite d'une réunion des tutelles en diocèse que la décision a été prise de mettre en place une commission intertutelles. Celle-ci s'est réunie à plusieurs reprises au cours de l'année scolaire 2007-2008. Sa première tâche a été de dresser un état des lieux des modalités d'exercice de chaque tutelle, du rôle des délégués de tutelle, de l'implantation géographique, de la taille ou encore de la nature (école, collège, LEGT, LP, post-bac, enseignement agricole...) des établissements. Actuellement, l'intertutelle travaille à l'opérationnalisation du projet et à la mise en place du réseau d'aide. Les objectifs et champs d'intervention de ce dernier ont été explorés. Reste à en définir les contours et le fonctionnement. Ce travail se fait en lien étroit avec la Diec de Besançon, puisque la secrétaire du conseil de tutelle interdiocésain, non seulement assiste aux réunions, mais les pilote.

VÉRONIQUE GLINEUR

FICHE D'IDENTITÉ

Congrégations concernées : Sœurs de la Sainte-Famille, Sœurs de la Retraite-Chrétienne, Sœurs de Sainte-Ursule, Sœurs de la Charité-de-Sainte-Jeanne-Antide et Sœurs de l'Alliance.

Nombre d'établissements : 5.

Spiritualité : ignatienne.

Date de démarrage : 2007.

Réalisations : création d'une commission intertutelles et rédaction d'un document qui sert de repères aux congrégations entre elles et aux établissements scolaires.

Perspectives : mise en place d'un temps commun de formation pour les chefs d'établissement et les équipes d'animation pastorale, en octobre 2009.

Contact : sœur Marie-Élisabeth Vuillemin (sfamille@wanadoo.fr).

Sœurs de la Sainte-Famille, 6 rue du Palais, 25000 Besançon. Tél. : 03 81 81 24 66.

Réseau de tutelles AEDom : Association Éducative Dominicaine

L'AEDom a été fondée en 1990 par onze congrégations dominicaines féminines. Il s'agissait de s'entraider pour assurer la formation des communautés éducatives à l'esprit de saint Dominique. Une nécessité qui est allée croissant avec le manque de moyens humains.

Les congrégations qui ont créé l'AEDom possèdent des établissements divers, depuis de petites écoles rurales jusqu'à des établissements de plus de 2 000 élèves : collèges, lycées généraux et technologiques, lycées professionnels ou agricoles. Elles étaient onze au départ et sont à présent neuf car deux d'entre elles ont fait dévolution de tutelle aux diocèses et à une autre congrégation membre de l'AEDom. La première tâche de l'AEDom fut de rédiger, en 1990, un texte commun de référence, revu en 1998. Son objet : inspirer les projets éducatifs des établissements sous tutelle dominicaine. Pour l'élaborer, chaque représentante d'une congrégation avait apporté un ou plusieurs projets éducatifs des établissements dont elle assurait la tutelle. Une lecture comparative a permis de mettre en évidence

des points communs. C'est à partir de ces lignes de force qu'a été rédigé le premier texte d'orientation.

Parallèlement, l'AEDom s'est constituée en association loi 1901. Lors de ses deux conseils d'administration annuels, les autorités de tutelle des neuf congrégations sont présentes et tous les niveaux d'enseignement représentés. Une assemblée générale réunit les chefs d'établissement tous les deux ans, à l'occasion d'un colloque (cf. ci-contre).

Une session initiale à Fanjeaux, berceau de l'ordre, est aussi proposée aux nouveaux chefs d'établissement, animateurs en pastorale scolaire et enseignants, tous les deux ans également. Elle rassemble une cinquantaine de personnes. D'autre part, depuis 1996, le pèlerinage du Rosaire est devenu pour les établissements

un temps fort vécu en famille dominicaine.

Jusqu'à présent, la tutelle est pleinement exercée dans chaque congrégation parce que les réalités vécues sont diverses. Cependant, une réflexion est conduite pour constituer des équipes intercongrégations pour une ou deux visites « expérimentales » en 2009-2010. En octobre 2008, tous les conseils de tutelle se sont déjà retrouvés pour une première rencontre. L'élaboration d'une grille commune pour l'évaluation du chef d'établissement est aussi en cours. SH

Zoom sur... un colloque pour les communautés éducatives

Depuis 1990, un colloque est programmé tous les deux ans pour fédérer sœurs, frères et laïcs. Il est ouvert à tous les membres des communautés éducatives (chefs d'établissement du 1^{er} et du 2^d degré, animateurs en pastorale scolaire, cadres éducatifs, responsables pédagogiques ou de services administratifs, enseignants...). Il réunit environ 150 personnes. Il s'agit, chaque fois, d'aborder, autour d'un thème, les approches psychologique, pastorale, pédagogique et théologique. Ces rassemblements permettent des rencontres croisées entre provinces et entre régions académiques, et ils développent ainsi un esprit commun. Une dimension fraternelle devient de ce fait possible.

FICHE D'IDENTITÉ

Congrégations concernées : congrégation Romaine de Saint-Dominique, Dominicaines d'Albi, des Campagnes, de la Délivrande, d'Etrépany, de Monteils, de la Présentation-de-Tours, du Puy, du Saint-Nom-de-Jésus.

Nombre d'établissements et d'élèves : une cinquantaine d'établissements, 25 000 élèves.

Localisation : France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique.

Spiritualité : dominicaine.

Date de démarrage : 1999.

Réalisations : texte commun de référence, création d'une association, organisation de colloques, d'une session initiale pour les chefs d'établissement...

Perspectives : faire de l'AEDom l'organe d'un exercice commun de la tutelle ; élaboration d'une grille commune pour l'évaluation des chefs d'établissement ; mise en place d'une journée à destination des nouveaux enseignants dans deux régions académiques ; un pèlerinage à Rome en octobre 2009...

Contact : Sœur Alix de Cazanove (alixdecazanovesnj@yahoo.fr).

Secrétariat AEDom, 23 rue Joly, 31400 Toulouse. Tél. : 05 61 25 27 26.

Réseau Don Bosco

Don Bosco appartient à l'Église universelle. C'est pourquoi le réseau des « Maisons Don Bosco », établissements sous tutelle des Salésiens et des Salésiennes, est ouvert à des établissements d'autres congrégations ou sous tutelle diocésaine.

Tout a commencé il y a une dizaine d'années, explique le père Alain Beylot¹ : « Un établissement sous tutelle diocésaine est venu frapper à la porte de notre réseau², en demandant à travailler selon les orientations éducatives et pastorales de Don Bosco. Après discussion au conseil de tutelle et avec le directeur diocésain, cet établissement a participé aux animations et formations du réseau. »

« Au fil des années, poursuit le père Beylot, d'autres demandes nous ont été adressées, auxquelles nous avons répondu favorablement en accueillant les établissements dont certains étaient sous tutelle diocésaine, d'autres sous tutelle congréganiste. »

Devant ces demandes différenciées, le conseil de tutelle a essayé de clarifier progressivement cette question. Aujourd'hui, le réseau Don Bosco accueille deux types d'établissements : les établissements « associés » et les établissements « invités ». Les établissements « associés » sont liés par une convention entre le diocèse et la tutelle

salésienne. La convention précise que la tutelle reste le diocèse et que l'établissement travaille selon le texte de référence du réseau, en participant aux formations et aux animations. L'établissement paye une cotisation, montrant par là son engagement. Quant aux établissements « invités », ils participent, suite à leur demande, aux animations et aux formations du réseau en accord avec leur tutelle diocésaine ou congréganiste. Au bout de trois ans, il leur est demandé de clarifier leurs liens avec le réseau Don Bosco et de payer une cotisation, s'ils poursuivent la route avec le réseau.

Parmi les temps forts qui sont proposés aux uns et aux autres : une formation aux fondements de la « salésianité » qui permet de relire leur action éducative à partir des principes de la pédagogie et de la spiritualité de Don Bosco, ou en-

core de mieux envisager, au regard de la pédagogie salésienne, les réponses à apporter aux principaux défis éducatifs de notre époque.

Pour le père Beylot, l'expérience conduite permet de tirer quelques enseignements : « L'élément déterminant de l'engagement est la participation des différents personnels aux formations et aux animations. Si les personnes se forment, l'esprit salésien se développe et l'appartenance au réseau se manifeste. » D'autre part, poursuit le délégué à la tutelle, il convient de prendre en compte la localisation géographique de l'établissement : « Selon qu'il se situe à proximité d'autres établissements du réseau ou qu'il est isolé, les liens avec lui sont plus ou moins distendus. » VG

1. Ancien provincial, le père Alain Beylot est aujourd'hui délégué à la tutelle.

2. Le réseau Don Bosco regroupe tous les établissements sous tutelle salésienne.

Zoom sur... les rencontres entre chefs d'établissement et APS

Le réseau Don Bosco met en place des rencontres entre adjoints en pastorale scolaire (APS) et chefs d'établissement. Ainsi, celle qui s'est tenue à Lyon, en janvier dernier, sur le thème « *Quid de la nouvelle évangélisation aujourd'hui ?* », et à laquelle était invité M^{gr} Batut, évêque auxiliaire de Lyon. « *Ces temps forts, ouverts aux établissements du réseau Don Bosco, aux établissements "associés" et "invités", mais aussi à tous ceux qui se reconnaissent dans le charisme salésien, connaissent une montée en puissance* », souligne le père Beylot. Cela tient sans doute à ce qu'« *ils associent dans la réflexion les chefs d'établissement et leurs APS, manifestant ainsi, dans la tradition salésienne, que l'adjoint en pastorale scolaire est un cadre collaborateur direct du chef d'établissement* », poursuit le délégué à la tutelle. En effet, dans le réseau Don Bosco, l'APS, en tant que cadre collaborateur immédiat du chef d'établissement, participe au conseil de direction, au conseil d'établissement, au conseil de discipline, voire à certains conseils de classe..., et plus largement à toutes les instances qui orientent la vie de l'établissement.

FICHE D'IDENTITÉ

Congrégations concernées : Salésiens de Don Bosco et Filles de Marie-Auxiliatrice (ou Salésiennes de Bon Bosco).

Nombre d'établissements et d'élèves : 35 établissements, du primaire au post-bac, avec une dominante dans l'enseignement technique et professionnel, soit 25 000 élèves.

Localisation : France métropolitaine, les établissements sous tutelle salésienne étant plus implantés en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.

Spiritualité : salésienne.

Date de démarrage : 1994 pour l'association des « Maisons Don Bosco » ; 2002 pour l'expérience des « associés » et « invités ».

Réalisation : animation éducative et pastorale au regard des intuitions fondatrices de Don Bosco.

Perspectives : aider au quotidien les établissements à vivre selon les orientations éducatives et pastorales de Don Bosco.

Contact : père Alain Beylot (abeylot@donboscofrance.com).

Salésiens de Don Bosco, 393 bis rue des Pyrénées, 75020 Paris. Tél. : 01 47 97 51 21.

Internet : www.don-bosco.net

Congrégation des Sœurs de la Divine-Providence

Les Sœurs de la Divine-Providence-de-Saint-Jean-de-Bassel comptent neuf établissements.

Elles ont engagé une démarche de dévolution de tutelle pour chacun d'eux soit à une direction diocésaine, soit à une autre congrégation.

L'échéance finale est fixée à l'horizon 2009.

Dispersion géographique des établissements, petit nombre de sœurs encore en activité professionnelle, absence de compétences adéquates pour exercer la tutelle... » : autant d'éléments rappelés par sœur Agnès Lang, supérieure provinciale des Sœurs de la Divine-Providence-de-Saint-Jean-de-Bassel, et qui plaident en faveur de la dévolution de tutelle. « À cela, poursuit-elle, est venu s'ajouter le fait que les religieuses, la plupart en retraite professionnelle, réfléchissent à une "traduction" de leur charisme de mission pour aujourd'hui, et donc optent moins pour l'enseignement et s'orientent vers d'autres engagements aux côtés des exclus et des laissés-compte. »

Le conseil provincial a considéré que la dévolution de tutelle pouvait se faire aussi bien

à des directions diocésaines qu'à d'autres congrégations, son souci étant que les tutelles prescrites puissent répondre à l'attente exprimée par les responsables des écoles de la Divine-Providence : assurer un accompagnement (humain, éducatif, spirituel...) des directeurs, qui permette de garder vivant l'esprit qui inspire l'action des équipes éducatives. En cas de dévolution à une congrégation, « nous avons souhaité, précise sœur Agnès Lang, qu'elle soit porteuse d'un charisme proche du nôtre ».

Restait, pour réaliser ce transfert de responsabilités dans les meilleures conditions, à cheminer avec les établissements. « Nous avons évidemment associé les responsables des établissements au processus, accompagné les équipes et rencontré les communautés éducatives. » VG

Autre facteur déterminant dans la démarche : le temps. « En anticipant, nous avons permis aux membres des communautés éducatives de cheminer pour adhérer au processus engagé et aux responsables des établissements de travailler avec les futures tutelles. »

Zoom sur... les rencontres annuelles des équipes d'encadrement

Chaque année, la congrégation organise, sur deux ou trois jours, des rencontres qui rassemblent les chefs d'établissement, les adjoints de direction, les adjoints en pastorale scolaire, les présidents d'Apel, les responsables des Ogec, les cadres éducatifs ou encore les enseignants chargés d'une responsabilité particulière dans des domaines tels que la pastorale, la communication... Ces rencontres se déroulent lors des vacances de la Toussaint ou pendant les congés de Pâques, dans un établissement ou dans la maison mère de la congrégation à Saint-Jean-de-Bassel (Moselle). Elles constituent des « temps de ressourcement qui permettent de retrouver l'inspiration éducative de la congrégation et d'échanger au titre du charisme fondateur », souligne sœur Agnès Lang. Elles permettent aussi de faire communauté autour du projet éducatif du fondateur, Jean-Martin Moyé, et de travailler sur la pédagogie à la lumière de ses textes, tout comme d'écrire la charte de la congrégation pour les établissements. Plus récemment, ces sessions ont aussi constitué des moments privilégiés pour réfléchir à l'avenir des établissements dans la perspective de la dévolution de tutelle.

FICHE D'IDENTITÉ

Congrégation concernée : Sœurs de la Divine-Providence-de-Saint-Jean-de-Bassel.

Nombre d'établissements et d'élèves : 9 établissements accueillant environ 5 000 élèves.

Localisation : Alsace, Lorraine, Ile-de-France, Poitou-Charentes.

Spiritualité : École française.

Date de démarrage : 2004.

Réalisations : deux dévolutions de tutelle en 2008 ; accompagnement des établissements et des communautés éducatives pour les préparer aux dévolutions à venir.

Perspectives : Cinq dévolutions de tutelle à la rentrée 2009 ; pour les sœurs de la Providence, poursuite du travail de « traduction » du charisme pour aujourd'hui.

Contact : Sœur Agnès Lang (agnesm.lang@wanadoo.fr). Maison provinciale, 8 rue de la Chapelle, 67490 Friedolsheim. Tél. : 03 88 70 29 51. Internet : www.divine-providence-stjean.org

Réseau de tutelles EBCS : Eudistes, Bon-Sauveur, Charité-Saint-Louis, Saints-Cœurs-de-Jésus-et-de-Marie

Une congrégation masculine et trois congrégations féminines s'épaulent désormais dans le cadre de l'EBCS. Visites de tutelle partagées, rencontre annuelle des chefs d'établissement et des animateurs en pastorale scolaire, temps forts vécus en réseau ont permis à chacun de se redynamiser.

Déjà trois congrégations de même mouvance spirituelle, l'École française, animaient et faisaient fonctionner ensemble un centre d'accueil spirituel. Des rencontres interpersonnelles ont fait le reste, avec la question commune : pourquoi ne pas s'associer pour le service de la tutelle ?

En 2001, une équipe, formée des quatre supérieurs majeurs et des délégués et conseillers de tutelle, se constitue. Chacune de ces congrégations compte entre deux et cinq établissements qui scolarisent de 50 à 3 000 élèves. La mise en réseau connaît plusieurs étapes. En juin 2002, chaque congrégation se réunit pour échanger sur son identité et ses attentes vis-à-vis du partenariat. Il s'agit aussi d'envisager un mode de fonctionnement et des domaines d'entraide possibles. Puis chaque tutelle est chargée d'une première information auprès de ses chefs d'établissement. Ces derniers sont réunis en novembre 2002 à La Roche-du-Theil, près de Redon, pour faire connaissance et découvrir les buts poursuivis par ce nouveau réseau. Redynamisés par ce projet, les chefs d'établissement émettent le souhait de se retrouver deux jours par an. Un petit dépliant est alors conçu pour présenter l'EBCS. Dernière étape en 2005 : les statuts du conseil du réseau sont approu-

vés par les quatre autorités de tutelle. Ils permettent de préciser son rôle, sa fonction, sa composition, le nombre de ses réunions, sa coordination... Le conseil se retrouve trois fois par an (au moins une fois en présence des quatre supérieurs majeurs). De plus, pour répondre à la demande des chefs d'établissement, un travail a débuté en novembre 2007 pour écrire un texte commun de référence. Ces orientations pour une mission éducative dans le réseau EBCS ne gomment pas la spécificité de chaque congrégation (un encart propre à chaque institut sera d'ailleurs inséré dans la plaquette commune). Ce texte a été relu par les chefs d'établissement lors de la rencontre de 2008. Il doit à présent recevoir l'aval des quatre supérieurs majeurs avant sa diffusion dans le réseau. Par ailleurs, dès le départ, la question des moyens financiers s'est posée. Un compte bancaire propre à l'EBCS a donc été créé. Il est alimenté par une participation financière minime des établissements. Mais une réflexion est à poursuivre sur le coût réel de l'exercice de la tutelle. La mutualisation des moyens humains déjà réalisée permet donc à ce jour d'organiser des visites de tutelle, des rencontres pour se former et d'ouvrir certaines propositions de temps forts à plusieurs établissements. Le bilan

de ce qui a été vécu depuis sept ans est positif. Les congrégations se félicitent d'avoir un lieu où se vit la complémentarité hommes/femmes, laïcs/religieux dans une coresponsabilité. Depuis 2002, une dizaine de visites de tutelle ont eu lieu. Les visiteurs sont présentés comme membres de ce réseau mais l'autorité de tutelle garde sa responsabilité. Les congrégations apprécient de pouvoir s'épauler sans fusion ni confusion. Mais leurs charges ne cessent néanmoins de s'alourdir et elles manquent de moyens humains. Leur faudra-t-il à terme salarier une personne ? C'est une question qui se pose aujourd'hui. SH

Zoom sur... les rencontres des chefs d'établissement et des APS

Une rencontre annuelle réunit des chefs d'établissement et des animateurs en pastorale scolaire (APS) pour les former. Elle est animée par des membres du réseau et des intervenants extérieurs. Différents thèmes ont été abordés au fil des ans : la mission pastorale du chef d'établissement, le projet éducatif et le projet d'établissement, la dimension missionnaire de l'école catholique, éduquer à l'intériorité... Sans oublier la visite de tutelle (pour laquelle une grille commune a été établie). Le travail en ateliers permet un brassage des expériences très vivifiant et une diversification des approches. Un temps d'appropriation de la spiritualité de l'École française est toujours prévu, en lien avec le thème choisi, tout comme une relecture à la lumière du charisme de chaque Institut. Des temps de convivialité, d'échange et de prière alternent aussi avec les temps de formation.

FICHE D'IDENTITÉ

Congrégations concernées : Pères Eudistes, Sœurs du Bon-Sauveur (Caen), Sœurs de la Charité-Saint-Louis, Sœurs des Saints-Cœurs-de-Jésus-et-de-Marie.

Nombre d'établissements et d'élèves : 18 établissements, 15 000 élèves.

Localisation : Ile-de-France, Normandie, Bretagne, Tarn, Espagne (un collège).

Spiritualité : École française.

Date de démarrage : 2001.

Réalisations : visites de tutelle, rencontres annuelles des chefs d'établissement, temps forts entre établissements, liens interpersonnels. Depuis deux ans, les directrices de deux foyers de jeunes sont invitées à la rencontre annuelle.

Perspectives : Publication d'un texte de référence commun validé par les quatre supérieurs majeurs

Contact : Sœur Jeanne Danion (charitestlouis@sfr.fr), Charité Saint-Louis, 16 place de la Résistance, 93200 Saint-Denis.

L'ECT : Écoles catholiques de Thonon

À Thonon (Haute-Savoie), un conseil intertutelles donne sens à l'enseignement catholique. Il fixe les orientations à promouvoir dans un projet éducatif et pastoral que chacun des trois établissements de la ville décline en fonction de ses spécificités.

En 2006, les Frères des écoles chrétiennes décident de reprendre la tutelle du collège-lycée Saint-Joseph¹ de Thonon qu'ils avaient cédée quelques années plus tôt au diocèse. C'est à cette occasion que l'évêque d'Annecy, M^{gr} Boivineau, enjoint les trois tutelles qui accompagnent les trois établissements implantés dans la ville², de travailler ensemble, rappelle Daniel Dussailant³. Pour ce faire, un conseil intertutelles (CIT) est mis en place. Composé de trois délégués de chacune des tutelles et d'un représentant de l'évêque, il constitue l'instance de collaboration des congrégations et du diocèse. Ainsi, si chacune des tutelles conserve la responsabilité pleine et entière de la nomination des chefs d'établissement, elle s'engage à consulter les autres membres du CIT. Quant aux visites de tutelle, si elles sont assurées par les tutelles concernées, le rapport qui en est fait peut être également transmis au CIT.

Côté modalités de fonctionnement, le CIT, qui travaille par ailleurs en lien étroit avec les chefs d'établissement des trois sites, s'est doté de structures particulières qui fonctionnent sous sa responsabilité. Un comité de direction (Codir) est ainsi chargé de promouvoir le projet éducatif et pastoral des établissements catholiques de Thonon, d'harmoniser leurs pratiques et de développer une politique de communication interne et externe. Des comités de site apportent aux chefs d'établissement les outils nécessaires à la gestion financière des établissements sous la responsabilité d'un Ogec commun aux trois sites (Ogec). VG

Zoom sur... un projet éducatif et pastoral commun

L'ECT (Écoles catholiques de Thonon) a vu le jour à la rentrée scolaire 1969. « Dans la foulée, les établissements catholiques de Thonon se sont dotés d'un Ogec commun, l'Ogec », souligne Daniel Dussailant. Reste que l'unité de l'enseignement catholique ne pouvait se cantonner au seul domaine de la gestion financière des établissements. C'est ainsi, explique le délégué de la tutelle lasallienne, qu'est né le projet éducatif et pastoral des écoles catholiques de Thonon.

« Conformément aux attentes de M^{gr} Boivineau, très attaché à l'unité de l'enseignement catholique sur la ville, ce projet a été élaboré par le conseil intertutelles en collaboration avec les chefs d'établissement et leurs équipes éducatives. »

Décliné par chaque établissement, selon le charisme du fondateur ou selon les orientations diocésaines, il constitue, une proposition cohérente, crée un sentiment d'appartenance, dépasse les établissements et donne sens à l'ECT.

1. Celui-ci constitue aujourd'hui, avec l'école Saint-François, l'ensemble scolaire Saint-François - Saint Joseph.

2. Saint-François - Saint Joseph, sous tutelle lasallienne ; Jeanne-d'Arc, sous tutelle salésienne ; et le Sacré-Cœur, sous tutelle diocésaine.

3. Délégué de tutelle des Frères des écoles chrétiennes pour les établissements de la région Rhône-Alpes - Auvergne.

FICHE D'IDENTITÉ

Congrégations concernées : Sœurs Salésiennes de Don Bosco, Frères des écoles chrétiennes.

Nombre d'établissements et d'élèves : 3 établissements : Sacré-Cœur (école et collège) ; Jeanne-d'Arc (école, lycée technologique et professionnel, post-bac) ; Saint-François - Saint Joseph (école, collège, LEGT, post-bac) ; un peu plus de 3 500 élèves.

Localisation : Thonon (Haute-Savoie).

Spiritualités : salésienne, lasallienne.

Date de démarrage : 2006.

Réalisation : rédaction du projet éducatif et pastoral ECT (Écoles catholiques de Thonon).

Perspectives : établir un bilan du fonctionnement du conseil intertutelles et réfléchir aux actions nouvelles qui pourraient être engagées aux plans éducatif et pastoral.

Contacts : Daniel Dussailant (danieldussailant@gmail.com), 14 montée des Carmes, 69005 Lyon.

– Paul Garcin (oacysal@edres74.net), Collège La Salle, 7 chemin du Bray, 74940 Annecy-le-Vieux. Tél. : 04 50 23 46 13. (Paul Garcin est chef d'établissement du collège La Salle. Membre du conseil de tutelle diocésaine, il représente la tutelle diocésaine au sein du CIT).

– Michel Rey (lycee.sevigne13@wanadoo.fr). Tél. : 04 91 66 22 75 (Michel Rey représente la tutelle des Sœurs Salésiennes).

Formation stratégique

Au plan national comme au niveau de chaque établissement, la réponse des congrégations en matière de formation est à la hauteur de l'urgence.

AURÉLIE SOBOCINSKI

Des congrégations sans religieux... Le scénario n'est pas des plus optimistes, mais les communautés enseignantes se préparent aujourd'hui à cette réalité, alors que dans leurs établissements, les laïcs prennent chaque jour davantage le relais. Reste qu'entre les permanents d'une spiritualité et des contractuels, la différence est de taille. Dans ce nouveau contexte, le défi de la formation, garante du maintien de l'identité congréganiste, devient stratégique et suppose une réflexion sur la prise en charge du charisme ainsi que sur sa transmission.

« Les enjeux ne visent pas seulement la formation des chefs d'établissement mais aussi celle de toute la communauté éducative. Ils se situent à deux niveaux », explique sœur Nadia Aidjian. Au niveau national,

Z RESSOURCES HUMAINES
« Notre intention n'est pas de faire un enseignement catholique bis ! » Si l'Urcec souhaite accroître la communication et l'entraide entre les congrégations en relayant les offres et demandes d'emploi de ses établissements dans son bulletin, « il ne s'agit que d'une mutualisation de fait, pas d'une superstructure concurrente de l'enseignement catholique diocésain », précise sœur Nadia Aidjian.



Des chefs d'établissement et des personnes-ressources du réseau AGI en formation.

L'Union des réseaux congréganistes dans l'enseignement catholique (Urcec) a mis en place un cycle de formation pour les délégués et conseillers de tutelle avec l'Association des communautés éducatives (ACE) : sur deux ans, six modules de deux jours et demi balaient un programme qui va de la connaissance de l'enseignement catholique à celle

du charisme des fondateurs et à l'exercice de la tutelle ; de la nomination du chef d'établissement et sa lettre de mission à son accompagnement ; et enfin de l'accompagnement de l'établissement à celui des communautés éducatives. Actuellement, le cursus est suivi par une quarantaine de personnes, dont les trois quarts sont des laïcs. « Il constitue un axe fort de la transmission du charisme pour les cadres », souligne la secrétaire générale de l'Urcec. S'y ajoute une formation continue sur un dossier d'actualité, deux fois par an lors de l'assemblée générale de l'Urcec, et une troisième fois, lors de la ses-

sion annuelle, enrichie d'apports extérieurs et de partages d'expériences.

Sur le terrain, chaque réseau congréganiste forme et accompagne ses chefs d'établissement et ses communautés éducatives. Une douzaine d'entre eux disposent d'un centre de formation

Avec l'arrivée de la relève laïque, la proposition de la foi se pose en défi.

reconnu, proposant des programmes sur deux ans (à raison de six modules de deux journées et demie), basés sur la connaissance des fondateurs, l'histoire des congrégations, de la pédagogie, de la spiritualité du charisme éducatif, ainsi que sur les questions d'actualité posées par les jeunes. Ces programmes visent essentiellement les chefs d'établissement et les cadres éducatifs, dont la formation fait partie intégrante de leur lettre de mission, ainsi que les adjoints en pastorale scolaire (APS). À la demande de leur chef d'établissement, les enseignants et autres personnels y sont aussi conviés. Si, tout au long de l'année, diverses possibilités de formation

sont offertes aux cadres éducatifs, présidents d'Ogec, chefs d'établissement, APS, et parfois aux surveillants, l'accent doit désormais porter sur les propositions faites aux jeunes enseignants.

Une demande de cohérence

« C'est essentiel car on passe aujourd'hui d'une génération qui a travaillé avec les religieux à une autre qui ne les a quasiment jamais côtoyés, souligne sœur Nadia. Les jeunes qui en sont issus vont donc être formés par des laïcs présents dans les établissements. Or, assurément, l'impact n'est pas le même et une attention particulière doit être portée à ces nouvelles recrues de l'enseignement catholique. » Les réseaux congréganistes doivent s'organiser en conséquence en proposant notamment des journées d'initiation dans les établissements où les formateurs se déplacent et apportent aux néotitulaires, souvent démunis, les réponses des charismes sur des questions aussi essentielles que la manière d'approcher les jeunes d'aujourd'hui. Pour les petites congrégations, les stratégies mises en œuvre sont différentes. Soit elles s'organisent entre elles, soit elles se tournent vers les instituts missionnés de l'Union nationale des instituts de formation congréganistes (Unifoc).

Avec l'arrivée de la relève laïque, moins convaincue que ses aînés religieux, se pose un dernier défi : celui de la proposition de la foi, qui passe à la fois par une sensibilisation très forte et par une demande de cohérence entre la vie et la parole de ces jeunes éducateurs, entre enseignement, éducation et pastorale, qui allait de soi chez leurs prédécesseurs.





LES TEXTES DE REFERENCE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

LES TEXTES DE RÉFÉRENCE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'exemplaire : 1,50 € ou 2,00 € (selon le titre)

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir :

- | | |
|---|---|
| ex. de « Être professeur dans l'enseignement catholique » | ex. de « Pour un enseignement professionnel d'excellence... » |
| ex. de « Participation des organismes de gestion » | ex. de « Orientations pour l'accueil de la petite enfance » |
| ex. de « L'UGSEL, organisme de l'enseignement catholique » | ex. de « Réflexions pour une réforme du lycée » |
| ex. de « Orientations pour l'enseignement primaire » | ex. de « Psychologues de l'éducation... » |
| ex. de « Participation des parents à la mission éducative » | ex. de « Les instances de participation... » |
| ex. de « L'adjoint en pastorale scolaire » | |

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.

Internes au vert, loin du 9-3

Depuis dix ans, des élèves d'un collège public de Seine-Saint-Denis poursuivent leur scolarité dans la Nièvre. À l'Iperma de Saint-Saulge, un établissement agricole catholique, ils se remotivent pour continuer des études en filière technique ou générale.

VIRGINIE LERAY

Chaque lundi matin, une dizaine de jeunes de Seine-Saint-Denis fuient la grisaille parisienne. Dès l'aube, ils filent dans les couloirs du RER A vers la gare de Lyon pour attraper le train de 6 h 50. Direction Nevers, puis, après trente kilomètres en car à travers la campagne nivernaise, ils arrivent à Saint-Saulge, un bourg de 850 âmes. Terminus devant l'imposante bâtisse de l'Institut privé d'enseignement rural et de mécanique agricole¹.

Avec ses deux cents élèves, l'Iperma fait figure d'établissement familial pour ces jeunes venus du collège public de Neuilly-Plaisance qui, depuis plus de dix ans maintenant, travaille avec la petite structure agricole. L'objectif de ce partenariat ? Redonner goût aux apprentissages *via* la découverte de métiers, un changement radical de cadre, et surtout, une pédagogie sur mesure.

En dix ans, une soixantaine de jeunes du « 9-3 », au bord du décrochage scolaire, ont ainsi profité d'une ou deux années de scolarité au vert, dans les classes de quatrième et de troisième de l'Iperma. Le temps de se remotiver pour une poursuite d'études en filière technique ou générale.

La formule affiche un taux de réussite de plus de 95 %, car l'Iperma ne permet pas seulement à ces jeunes de s'éloigner de leurs fréquentations ou de rompre avec leur absentéisme chronique. À Saint-Saulge, ces allergiques à l'école bénéficient aussi de l'attention de professeurs animés par « un sens profond de l'individu, une grande sensibilité aux difficultés sociales et l'envie de se battre



En section machinisme agricole, les jeunes de banlieue découvrent des engins impressionnants.

pour ne pas laisser sur le bord du chemin les exclus du savoir », précise la directrice, Marie-Claude Moncorger, qui résume ainsi le charisme des Sœurs de la Charité de Nevers.

Dans cet esprit, l'établissement a développé deux filières techniques de machinisme agricole et de services aux personnes, accessibles aussi en apprentissage. Ces secteurs, souffrant d'une pénurie de main-d'œuvre, assurent une insertion professionnelle rapide, véritable bouée de sauvetage pour certains jeunes déjà bien malmenés par la vie.

Pour préparer un avenir à des élèves pris dans la spirale de l'échec scolaire, Catherine Pierre, professeur principale de la quatrième, commence l'année par « des tests permettant de repérer les carences et d'organiser la classe en groupes de besoins pour lesquels une progression spécifique est mise en place ». Une configuration qui évoluera en fonction des progrès des élèves. En cours, un instituteur intervient au côté du professeur pour reprendre les fondamentaux avec certains, élèves, les objectifs d'acquisition étant adaptés au niveau de chacun.

« Il s'agit de faire très peu de cours magistraux mais de transmettre les savoirs de la manière la plus concrète possible, à travers la découverte d'un texte, par exemple », explique

Catherine Pierre. Également enseignante de français, cette dernière organise des séances de lecture assurées tantôt par le professeur, tantôt par les élèves. Des moments de détente qui visent à démythifier l'objet livre. Vocabulaire, construction de l'intrigue, grammaire et figures de style y sont abordés *in situ* avec, pour parachever la réconciliation avec la littérature, la rencontre avec un auteur.

En quatrième, le premier trimestre sert avant tout de période de recadrage :

Dans l'atelier puériculture ou en cuisine, où les élèves préparent



D. R.

© V. Leray

modifier son comportement, adopter une attitude de travail, découvrir la méthodologie. Les enseignants guident les collégiens pas à pas... et même en tête à tête, durant les heures de tutorat. Un monitoring par des élèves aînés, notamment autour du règlement intérieur, complète cette intégration préparée dès juin par une semaine d'immersion dans l'établissement pour les élèves de Neuilly-Plaisance qui envisagent la « délocalisation ». Enfin, l'accompagnement se poursuit pour les internes durant l'étude dirigée puis la veillée du soir. Cinq maîtres d'internat s'occupent chacun des devoirs d'un groupe d'élèves, adaptant leurs exigences aux recommandations des professeurs auxquels ils rendent compte des efforts fournis et des difficultés rencontrées par tel ou tel jeune.

« Le plus délicat est de répondre à leur forte demande affective. »

Durant les veillées, Cyril Gérard multiplie les activités – projection de film, atelier photo – et Marie-Thérèse Ledebt, trente ans de surveillance derrière elle, s'emploie à créer une atmosphère conviviale, tout en imposant les limites permettant un vivre-ensemble harmonieux... « *Le plus délicat est de répondre à leur forte demande affective tout en maintenant une distance. Pour cela, j'oriente leurs confidences les plus graves vers la directrice ou vers la psychologue²...* »

Mis en situation de réussite et valorisés par des commentaires encourageants, les élèves reprennent goût aux

apprentissages. Les matières scientifiques s'enseignent le plus souvent en laboratoire, expériences à l'appui. Une salle de puériculture et une cuisine d'application permettent de multiplier les mises en situation. Chaque semaine, les collégiens préparent d'ailleurs un repas à l'attention des seniors de la commune. Service, décoration de la salle et animation : leurs prestations sont toujours fort appréciées. « *Parmi des propositions pédagogiques variées, les élèves abordent la vente via une enquête menée à la foire mensuelle de Corbigny, bourg voisin, en interviewant marchands ambulants, commerçants sédentaires et représentants d'enseignes de la grande distribution. Dans le même esprit, le cours de connaissance animale est agrémenté d'une visite dans un élevage canin* », détaille Christine Bluzat, professeuse principale des élèves de troisième.

Ouvrir l'horizon

Les stages en entreprise – un jour hebdomadaire pour les quatrièmes et quatre semaines par an pour les troisièmes – contribuent aussi à ouvrir l'horizon des jeunes. Des sessions supplémentaires peuvent être organisées, entre autres aménagements horaires, pour les élèves supportant mal le cadre scolaire. Côté sanctions, les maîtres mots sont « diversité » et « graduation » : trois avertissements donnent lieu à un travail d'intérêt collectif en cuisine ou auprès de personnels techniques ou administratifs. Et avant la dernière extré-

mité du conseil de discipline, des conseils d'éducation servent à passer un contrat avec les jeunes en difficulté qui doivent s'engager sur des objectifs très concrets.

La clef d'un tel dynamisme et de cette belle réussite ? Une cohésion à toute épreuve de l'équipe éducative.

1. Adresse : Place Dom-Laveyne, 58330 Saint-Saulge. Tél. : 03 86 58 33 87. Internet : www.iperma.net
2. L'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (Ogec) finance la permanence de deux heures mensuelles d'une psychologue.

Le sens du service

Avec 28 élèves de quatrième et 45 de troisième, pour seulement deux classes administratives, l'Institut privé d'enseignement rural et de mécanique agricole (Iperma), à Saint-Saulge (Nièvre), doit ruser pour mettre en œuvre sa pédagogie sur mesure. Ces classes sont en effet divisées en petits groupes... au prix de regroupements d'effectifs pour certains cours de terminale professionnelle. Un système qui ne fonctionne que grâce à l'adaptabilité et à l'implication des enseignants. Percevant peu de subventions – hormis celles du conseil régional pour le chantier du nouvel internat qui va démarrer – et des frais de scolarité modiques, l'Iperma recourt souvent au système D. Par exemple, pour augmenter le nombre de sorties scolaires à moindres frais, les projets d'utilité sociale montés par les BEP* Services sont mis à profit. Cette année, grâce à eux, des collégiens bénéficieront d'une initiation à l'équitation et iront visiter, à Dijon, une usine de montage de machines agricoles. Les partenariats, notamment avec le public, alimentent cette stratégie. Antenne du CFA** régional de machinisme agricole, l'Iperma regroupe ses achats de matériel avec cette structure. Concernant le partenariat avec le collège de Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis), c'est la commune qui prend en charge les déplacements des élèves et des professeurs. Bref, tout en regardant à l'achat du moindre crayon, l'Iperma se débrouille. Sa directrice déplore tout de même qu'elle et son équipe ne soient pas « mieux soutenus alors que nous assurons une mission de service public évidente ». Marie-Claude Moncorger comprend mal pourquoi on lui refuse l'ouverture d'un bac pro Services aux personnes : « *Suite logique de notre BEP, il est d'ailleurs réclamé par les élèves et apporterait un élan supplémentaire à l'établissement...* » **VL**

* Brevet d'études professionnelles.

** Centre de formation d'apprentis.

des repas servis au restaurant d'application, la pratique est toujours privilégiée.



© V. Leroy

Un carrefour pour s'orienter

Au collège Saint-André, à Nogent-sur-Marne, une classe Découverte professionnelle à double niveau a ouvert. Elle accueille des élèves de 4^e et de 3^e en difficulté scolaire, désireux de s'engager dans un cursus professionnel. Au menu : sept semaines de stage très appréciées et une progression personnalisée.



Médecin, vendeur animalier, policier... Les élèves vont présenter ces métiers devant la caméra de Christine Vernon, leur professeur principal.

VIRGINIE LERAY

Ce vendredi matin, veille des vacances de février, le centre de documentation du collège Saint-André¹, à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), est fermé pour cause de « séminaire ». Ni formation de professeurs ni réunion pédagogique, il s'agit d'une séance de travail des vingt élèves de la classe Découverte professionnelle (DP) à double niveau (4^e/3^e). Au programme : une série d'exposés présentés par des 3^e et portant sur une profession, ses avantages et ses inconvénients, les qualités requises pour l'exercer, le cursus qui y mène, avec enquêtes et témoignages de terrain à l'appui. Une grille d'analyse qu'ils appliquent aussi à leur propre orientation tandis que la classe participe à l'évaluation de cet exercice oral. Beaucoup d'enjeux, donc, pour des élèves arrivés en DP fâchés avec les études. Retrouver confiance en soi et préparer l'avenir en se réconciliant avec l'école, tel est

l'ambitieux programme de cette classe réservée à des élèves en difficulté, mais volontaires et motivés par une poursuite d'études en filière professionnelle. Pour « *une orientation choisie et non subie, clef de la réussite future* », explique Sylvie Lebacle, la directrice.

Cette forme de remédiation, expérimentée depuis une décennie à Saint-André, a abouti, voilà deux ans, à la mise en place d'une classe aux niveaux fusionnés. « *À l'origine il existait une 4^e d'aide et de soutien et une 3^e d'insertion. Mais, réalisant que les problèmes de ces élèves – phobie de l'école, retard, démotivation – et leurs niveaux scolaires se rejoignaient, nous avons créé un référentiel commun pour un cursus préprofessionnalisant sur deux ans* », raconte Christine Vernon, professeur principale et enseignante de mathématiques. Résultat, la section, qui souffrait d'un déficit d'image, bénéficie de la valeur ajoutée de sept semaines de stage. Une dose d'apprentissage par les pairs, valorisante pour les aînés, et davantage de souplesse

dans le passage de DP1 en DP2, qui peut se faire en cours d'année, aide à construire une progression personnalisée. « *Ici, on trouve une bien meilleure écoute que dans des classes à 35 élèves, j'ai enfin pu faire des stages qui ont confirmé mon goût pour la plomberie, et le fait d'être avec des 3^e rend les débats plus intéressants car ils nous parlent de leurs expériences !* » s'enthousiasme Mickaël, en DP1. Autre amélioration : en fin de deuxième année, les élèves passent le brevet des collèges section professionnelle, plutôt que le certificat de formation générale (CFG). Un programme mieux adapté, l'introduction du contrôle continu et la prise en compte des stages profitent aux élèves qui, l'an dernier, ont tous réussi l'examen. Ces collégiens sortent aussi du cursus avec un projet professionnel : CAP² de graphiste ou de paysagiste, filières paramédicales, compagnonnage, voire école Boule, les suites d'études sont des plus variées.

Ces perspectives d'avenir s'élaborent avec une conseillère d'éducation affectée au suivi des stages. Cette année, Audrey Poirier, professeur de SVT³, a succédé dans cette fonction

Dans le CDI d'Anne Guigou...



à Alix Giard : « D'abord, les entretiens individuels permettent de définir les secteurs correspondant au profil de chacun. Il s'agit aussi de dédramatiser ce choix, toujours difficile à leur âge, en montrant qu'un métier possède plusieurs spécialisations et des perspectives d'évolution. On accompagne ensuite leur recherche de stage, puis leurs démarches pour s'inscrire dans leur futur établissement. » Des « séminaires » ponctuent ce processus. « Les premiers portent sur la connaissance de soi et de ses goûts, avec un volet plus concret à base de simulations d'entretiens ou de conseils pour démarcher les entreprises. Lors d'une deuxième session, nous guidons leur rédaction d'un rapport de stage, du brouillon jusqu'à la reliure. Enfin, ils travaillent l'expression orale. En 3^e, nous approfondissons le travail mené sur la représentation des métiers », explique Anne Guigou, la documentaliste qui coordonne la préparation de ces temps forts.

La formule séduit : même les jeunes les plus introvertis à leur arrivée s'acquittent de l'exercice avec aisance.

L'ensemble de la pédagogie DP repose sur le développement de qualités humaines chez les élèves et sur une relation de confiance avec les professeurs. Une posture inspirée par Dominique Chareil, enseignante de vie sociale et professionnelle et l'une des fondatrices du cursus : « Elle nous a montré comment avoir un autre

rapport avec ces élèves qui côtoient le monde professionnel et se méfient du scolaire. Avec eux, nous sommes davantage dans le dialogue que dans la sanction. Nous tenons toujours compte de leurs situations personnelles, parfois compliquées », détaille Christine Vernon.

Sur les traces d'Arsène Lupin

En cours, une multiplicité de propositions permet de valoriser ces jeunes, dès la journée d'intégration qui prend la forme d'un jeu de piste sur les bords de Marne. La réalisation d'un projet de classe, encadrée par un comédien professionnel, occupe ensuite deux heures hebdomadaires de l'emploi du temps. L'an dernier, les élèves ont tourné et monté un film inspiré de *L'aiguille creuse*, avec voyage à Étretat sur les traces d'Arsène Lupin. Cette année, ils préparent une prestation théâtrale à partir de la réécriture de la pièce *Sa majesté des mouches*, avec, en filigrane, une réflexion sur le règlement et l'autonomie... « En français, je propose des séances de slam et je travaille les mêmes compétences que celles abordées en histoire-géographie, comme la recherche de documents et l'analyse d'informations dans des ouvrages, des journaux, sur des cartes. Souvent, nous adaptons ou créons du matériel pédagogique, les manuels classiques répondant mal à l'hétérogénéité des niveaux », explique Julie Mirabel. Du sur mesure, donc, et un enseignement transversal qui vaut aussi pour les disciplines scientifiques, toujours abordées le plus concrètement possible – en transvasant des liquides

pour étudier les volumes, par exemple. Une importance toute particulière est aussi accordée aux arts plastiques qui se doublent d'un volet arts appliqués abordant le *design* et la publicité.

Et la formule séduit. Les conseils de classe ouverts pour les 3^e en apportent la preuve : les élèves doivent y présenter l'équipe pédagogique à leurs parents puis exposer leur projet professionnel, commenté ensuite par les professeurs. Et même les jeunes les plus introvertis à leur arrivée s'acquittent de l'exercice avec aisance, ayant gagné de l'assurance en stage. Une belle récompense pour les enseignants, renforcée par la satisfaction des parents : certains, d'abord un peu réticents vis-à-vis des filières professionnelles, ont révisé leur jugement en mesurant l'épanouissement de leur enfant, enfin sorti de l'impasse.

1. Adresse : 5 place de l'Ancien-Marché, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 01 48 73 19 63. Internet : www.standre-nogent.fr

2. Certificat d'aptitude professionnelle.

3. Sciences de la vie et de la Terre.

Un savoir-faire reconnu

Avec 297 élèves, c'est une ambiance conviviale, voire presque familiale, qui règne au collège Saint-André. Douze des vingt-cinq professeurs enseignent dans la classe Découverte professionnelle dont les 20 élèves « consomment » une quarantaine d'heures hebdomadaires, soit dix de plus que la moyenne. À Saint-André, le recrutement des enseignants est souvent guidé par leur motivation à s'impliquer dans le cursus DP. La directrice, Sylvie Lebacle, qui a remplacé Brigitte Bernou en septembre dernier, a par exemple choisi de postuler « pour un projet » auquel elle avait déjà participé en tant que formatrice. Cet investissement personnel des équipes porte ses fruits. Au vu de l'augmentation des effectifs, le rectorat a accepté l'ouverture d'une 3^e, à la rentrée prochaine, sans exiger la fermeture de la classe DP. En guise de compromis, il a accordé 12 heures supplémentaires à la nouvelle classe – au lieu de 25 heures. L'emploi du temps des DP de l'an prochain perdra donc quelques dédoublements de classe pour gagner 5 heures, le reste de l'effort étant réparti entre les autres classes de l'établissement. Pour que ces élèves aux besoins particuliers continuent d'être accompagnés pas à pas sur le chemin de la réussite. VL

... toute la classe profite des exposés sur les métiers et évalue les prestations.



Photos : V. Leray

Antoine de La Garanderie Sourcier des sens

Pédagogue mondialement reconnu pour ses travaux sur la gestion mentale, Antoine de La Garanderie a aussi été l'un des pionniers de l'idée de communauté éducative. Sa sensibilité et sa surdité précoce ont sans doute été déterminantes pour ses orientations pédagogiques. Nous l'avons rencontré à la veille de ses 89 ans.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Quand j'ai rencontré Antoine de La Garanderie, je savais que j'avais affaire à un philosophe, passionné par Husserl, Heidegger et la phénoménologie, mais aussi par Spinoza et Teilhard de Chardin « *qui ont su poser le problème de "l'être" de Dieu* » ; affaire à un pédagogue, marqué par Karl Rogers, qui s'était fait connaître par ses travaux sur la gestion mentale ; affaire à un humaniste ; affaire à un pionnier qui, dès 1967, alors délégué général des Apel¹ sous l'égide de Jean Le Pichon, prônait le concept de « *communauté éducative élargie* », promouvait une « *pédagogie de l'entraide et de la réussite, centrée sur l'élève* » et défendait la mixité dans les établissements. « *Pour tout ça, j'étais considéré comme un horrible gauchiste*, se souvient-il en s'amusant. *On nous a même dit que nous étions responsables de Mai 68 !* »

On m'avait aussi parlé d'un homme attachant, très simple, à l'écoute et proche de gens dont ses origines sociales auraient pu le tenir éloigné. C'est bien cet homme-là que j'ai rencontré, capable encore de s'indigner, mais aussi de se réjouir, toujours aussi rebelle et idéaliste.

Un homme de belle allure. Une longue silhouette mince sur laquelle les années ne semblent pas avoir



© E. du Closel

de prise, si ce n'est une légère voussure des épaules. Un regard qui n'a rien perdu de sa vivacité. Une pensée fluide. Rien de figé chez Antoine de La Garanderie. Rien de terni dans son enthousiasme quand il évoque ses recherches sur les « *gestes mentaux de la connaissance* », terme qu'il préfère à celui de « *gestion mentale* ».

Mais qu'il pense à la pédagogie d'aujourd'hui, qui « *a pour objet les matières de la connaissance, les matières scolaires* », et sa colère sourd. Alors, dans un flux de paroles que nul ne songerait à interrompre, il déploie ses propres conceptions pédagogiques, celles par lesquelles on met l'enfant en situation d'accéder au sens, celles pour lesquelles il s'est battu toute sa vie.

Petit à petit, à notre « *dialogue* » s'est ajoutée la voix d'Odile, l'épouse d'Antoine – son inspiratrice, son « *épaule* » –, qui aimait à rappeler ce que lui, parfois, avait tendance à ne pas dire, par pudeur peut-être. Puis a déboulé Raphaël, le petit-fils entièrement acquis à la cause de la gestion mentale qu'il pratique d'ailleurs dans ses cours d'EPS. Le temps de cet entretien festif et familial donc, une certaine image de d'Antoine de La Garanderie a émergé. Avec sa verve, son engouement, la qualité de sa présence. En lui, je ressentais, en outre, de la jubilation à l'idée de pouvoir exprimer ce qui lui tenait

« Pour comprendre, je devais me parler les choses. »

le plus à cœur, ce qui avait nourri et nourrissait encore son existence, son essence même. D'autant que cet in-soumis, hors de toute idéologie, s'il avait eu des admirateurs – certains lui faisant d'ailleurs du tort en l'érigeant en « gourou » –, ne manquait pas non plus de détracteurs.

Pour comprendre l'évolution des recherches d'Antoine de La Garanderie, il faut faire un détour par son histoire personnelle et sociale. Enfant de la Mayenne, de souche aristocratique, à l'abri du besoin, il éprouve « la pauvreté » lorsque son père, banquier, fait faillite avec la crise de 1929. Antoine a alors neuf ans, et c'est à ce moment-là que sa mère le met à l'école après l'avoir gardé à la maison où « je ne faisais pratiquement rien. Ma mère me faisait à l'annoncer la lecture, ça n'était pas sérieux ».

Brillant élève, il va de succès en succès, est premier de classe jusqu'à la 5^e où il obtient quinze premiers prix. Une forte surdité se déclare – « Il me fallait un temps d'adaptation entre la perception que j'avais et l'évocation pour saisir le sens des mots » –, il se retrouve en échec, décroche. Personne n'entend sa souffrance, on pointe une crise d'adolescence. Le jeune Antoine doit faire face, seul. Il s'accroche : « Je continuais à lire, et je renforçais cette intense production mentale de réflexion. » Il développe d'autres performances : au tennis, au football, au bridge, au whist. Chante en solo : « J'aurais pu être contre-ut. » Joue du violon : « J'avais donc le sentiment de certaines capacités. » Ainsi en français, où la lecture s'imposait sur l'écoute, il parvient à se hisser parmi les meilleurs de sa classe. Et trouve des subterfuges pour d'autres matières.

Mais c'est la rencontre avec son professeur de français et de philosophie, Pierre Lamy, qui sera décisive. Non seulement ce dernier prend en compte le handicap d'Antoine, mais « il avait une façon de fonctionner dans laquelle je me suis parfaitement retrouvé. Pour comprendre, je devais me parler les choses, les situations, et les mettre en mouvement ». Une voie s'ouvre : Antoine deviendra professeur de philosophie dans l'enseignement catholique où il fera toute sa carrière – en lycée, en école préparatoire,

à l'Institut catholique de Paris, à l'Institut supérieur de pédagogie, à l'Institut de l'audiovisuel –, n'ayant pu intégrer l'enseignement public en raison de sa surdité. Surdité² qui le fera se passionner pour la démarche introspective préconisée par le philosophe Albert Burloud : « On mettait les sujets en situation d'effectuer des tâches et on leur demandait de décrire ce qui se passait dans leur tête. »

Un certain idéalisme

Dès lors, tous les cours qu'Antoine dispensera lui seront en même temps une sorte d'apprentissage : « J'interrogeais mes élèves pour savoir comment ils travaillaient, pour comprendre leur manière d'opérer et saisir pourquoi ils étaient performants dans certaines matières et échouaient dans d'autres. » Une double conviction pédagogique naît alors de sa propre expérience et de ses observations : la nécessité d'être attentif aux différences de chaque élève et de mettre l'accent sur la réussite en la valorisant. Ce qui sera à la source de l'expérience de

la gestion mentale. Une autre conviction anime Antoine de La Garanderie pour qui le terme « chrétien » a un sens, celui de l'Amour du prochain. Son engagement spirituel semble se faire en dehors de tout dogme, de toute institution par trop répressive. Il s'incarne dans l'altérité. Cela le pousse à un certain idéalisme, mais répond à une profonde éthique personnelle : « Je ne crois ni en la culpabilité ni en la punition, mais en l'amour de Dieu. Il permettra à tous les êtres humains de se retrouver dans l'amour s'il y a un autre monde. Je pense que nos sociétés humaines devraient se fonder là-dessus. Chercher à ne plus punir. Un être qui commet des actes odieux est un être qui n'a pas trouvé l'amour. Je mettrais les prisonniers dans les abbayes. Tous les monastères devraient être des lieux d'accueil à l'amour. Je vais demander ça aux pères bénédictins de Solesmes ! »

1. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

2. En 1946, premier diagnostic médical : il apprend qu'il souffre d'otospongiose. Il sera opéré en 1970.

La gestion mentale

Les expérimentations d'Antoine de La Garanderie seront théorisées dans un livre, *Les profils pédagogiques* (voir ci-dessous). Il ne sortira qu'en 1980 et fera connaître son auteur, alors âgé de 60 ans. Pour lui, la démotivation des élèves peut provenir d'une incapacité à utiliser le bon geste mental, par ignorance de ce dernier. Dans un dialogue pédagogique dont il a codifié les règles, Antoine de La Garanderie permet à chacun de connaître sa propre structure mentale, son profil pédagogique et de découvrir les gestes mentaux qui lui permettront de comprendre, de réfléchir, d'apprendre...

Il envoie au ministère de l'Éducation nationale un rapport évoquant la prise en compte des actes de conscience, les cinq gestes de l'intelligence que sont l'attention, la mémorisation, la compréhension, la réflexion, l'imagination. Il est alors chargé par le ministère de réaliser des expérimentations dans les écoles publiques de Seine-Saint-Denis, puis en collège et lycée partout en France. Mais la pensée d'Antoine de La Garanderie n'est pas figée. Elle évolue. On a parfois caricaturé la gestion mentale en la réduisant à la distinction « visuels/auditifs », en omettant de parler du « projet de sens » vers quoi réflexions et recherches ont mené l'auteur. EDC

Z LIRE : Antoine de La Garanderie, *Les profils pédagogiques – discerner les aptitudes scolaires*, Bayard/Centurion, 1980, 259 p. ; *Une pédagogie de l'entraide*, Chronique Sociale, 1999 (2^e éd.), 103 p. ; *Comprendre les chemins de la connaissance – une pédagogie du sens*, Chronique Sociale, 2002, 220 p. ; Jean-Pierre Gaté, Thierry Payen de La Garanderie, *Introduction à Antoine de La Garanderie – naissance d'un pédagogue*, Chronique Sociale, 2007, 96 p.

SE FORMER : L'Institut international de gestion mentale et la Fédération des associations Initiative et Formation recensent différents stages de formation à la gestion mentale. Internet : www.iigm.org et www.ifgm.org



À l'école du terrain

Les professeurs apprennent aussi leur métier dans les établissements scolaires. Mais attention, accueillir des stagiaires ne suffit pas à rendre l'établissement formateur ! Dans l'enseignement catholique, une réflexion est menée sur les conditions à réunir.



© V. Leray

Ce groupe de travail Formiris réuni par Sylvie Crépy (assise devant l'ordinateur) et Béatrice Mas (debout derrière elle) a travaillé sur la problématique de l'établissement formateur.

VIRGINIE LERAY

Le terrain, c'est une école très riche : celle où l'on expérimente en direct, où l'on interroge et renouvelle sans cesse ses pratiques. Surtout lorsque les collègues vous appuient et vous aident à adopter une posture réflexive... » Ce cri du cœur est poussé par Cécile Moron, professeur des écoles stagiaire, en seconde année de CFP¹. Passée du monde de l'entreprise à celui de l'enseignement, via les suppléances puis le concours de professeur des écoles, elle mesure toute la dimension formatrice de l'immersion dans un établissement. Un rôle que les réformes récentes et à venir tendent à accentuer : jouissant d'une autonomie renforcée, les établissements voient leurs prérogatives s'élargir en matière d'organisation du travail, d'évaluation professionnelle et de formation, qu'elle soit initiale ou continue.

Mais sont-ils tous armés pour relever ce défi ? Car accueillir des sta-

giaires ne suffit pas à rendre l'établissement formateur ! « L'effet formateur passe par le collectif et nécessite d'édifier une culture commune sur la question des apprentissages professionnels », explique Sylvie Crépy, responsable de la mission école de Formiris. Avec Béatrice Mas, responsable de la mission recherche, elle a réuni un groupe de travail. Ce dernier a établi des préconisations afin que tous les établissements (accueillant ou non des stagiaires) s'organisent pour développer les compétences de chaque personne, puis un référentiel a été construit². Les dix compétences de l'établissement formateur (cf. « Le point ») y font écho à celles du cahier des charges du métier d'enseignant. Un premier pas vers l'élaboration

La perspective de la maitrise impose de repenser l'articulation entre théorie et pratique.

d'outils plus opérationnels tels que des grilles d'évaluation ou des feuilles de route pour accompagner les équipes dans la prise en compte de cet enjeu de la formation initiale.

Personnaliser les parcours

Sont bien sûr concernés en premier lieu les maîtres-accompagnateurs-formateurs (MAF) du 1^{er} degré et les enseignants référents du 2^d degré. Mais c'est également la communauté éducative dans son ensemble qui doit contribuer à instaurer un climat de confiance, favorisant intégration, échange et transmission des pratiques. Cécile Moiron apprécie, par exemple, de voir ses propositions et avis écoutés en réunion de concertation, de participer aux projets de classe et de rencontrer les parents d'élèves, sur un pied d'égalité avec ses collègues titulaires.

« Accueillir un stagiaire, c'est accepter ses tâtonnements, ses erreurs et l'entourer, dans un esprit de

Le point

Les 10 compétences de l'établissement formateur

- Reconnaissance des personnes : valoriser les talents.
 - Gestion de l'hétérogénéité : prise en compte de la dimension intergénérationnelle des équipes.
 - Relations interpersonnelles : gestion de l'affectif, régulation de la vie collective.
 - Climat : accueil, écoute, organisation d'événements fédérateurs.
 - Pratique réflexive : temps d'échanges et d'apprentissages collectifs.
 - Culture d'appartenance : mémoire et culture de l'établissement.
 - Partenariat et réseaux : prise en compte de l'environnement éducatif, institutionnel, social.
 - Management participatif : une répartition du travail favorisant les collaborations.
 - Délégation et autonomie : favoriser et accompagner les projets.
 - Formation : développer les compétences dans le travail et *via* la formation.
- (Conclusions d'un groupe de travail Formiris.)

Bibliographie

- Richard Wittorski, *Professionnalisation et développement professionnel*, L'Harmattan, 2007, 188 p., 16,50 €.
- Christian Darvogne, Didier Noyé, *Organiser le travail pour qu'il soit formateur - quels dispositifs mettre en œuvre ?*, Insep Consulting Éditions, 2000, 207 p.
- « L'établissement formateur pour tous », revue *Projecture* n° 45 (mai 1999).

Les rendez-vous à venir

- 3, 4 et 5 juin 2009 : colloque de la conférence des directeurs d'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) sur le développement professionnel des enseignants. Avec intervention de membres du groupe de travail de Formiris. Lieu : IUFM de Haute-Normandie, 2 rue du Tronquet, 76131 Mont-Saint-Aignan Cedex. Tél. : 02 32 82 30 40. Internet : www.rouen.iufm.fr
- 12 et 13 octobre 2009 : journées d'étude Formiris sur le concept d'établissement formateur. Renseignements : 01 53 68 60 58.

solidarité », explique Nicole Priou. Cette ancienne formatrice de l'Institut supérieur de pédagogie³, qui conduit une recherche-action sur l'établissement formateur du 2^d degré, remarque aussi que « les dynamiques de projet constituent un des meilleurs leviers de la mobilisation des équipes car l'effet formateur n'est pas circonscrit à l'acte formel de formation, il se développe aussi dans les marges ».

Jean-Luc Jamet, directeur du collège Jeanne-d'Arc de Fougères (Ille-et-Vilaine), est convaincu de l'intérêt de plonger des stagiaires au cœur du projet d'établissement, en l'occurrence la personnalisation des parcours. Ses cinq stagiaires ne manquent pas une seule des réunions pédagogiques portant sur l'allègement horaire qui permettra aux élèves de profiter l'an prochain de nombreux ateliers éducatifs. Pour lui, la fonction formative implique « que le chef d'établissement soit force de proposition permanente, que l'acte d'enseigner s'inscrive dans une éthique de la pratique éducative et que l'accompagnement des jeunes professeurs s'exprime dans la reconnaissance mutuelle d'un semblable-différent ».

Le groupe de travail de Formiris a aussi insisté sur le fait que les stagiaires devaient pouvoir s'approprier leurs parcours de formation. Des « rituels de formation progressifs » sont donc à mettre en place (rencontrer, par exemple, régulièrement le chef d'établissement pour faire un point). Au centre de formation pédagogique (CFP) de Guingamp⁴, les stagiaires bénéficient d'une première semaine d'observation de classe, à la rentrée. Trois visites-conseils, organisées par des formateurs du CFP et des chefs d'établissement, les préparent à leur visite certificative avec l'inspecteur. Un soutien que Stéphanie Perrin a particulièrement apprécié : « Ayant assisté à une mise en situation de motricité de mes élèves, le formateur m'a suggéré de recourir à des fléchages et des dossards pour faciliter le repérage dans l'espace. Et à l'occasion d'une visite, lors d'une séance sur le langage, j'ai appris à fonctionner en groupes de besoins... » Pour favoriser la réflexivité, le groupe de travail de Formiris

évoque aussi la possibilité que les stagiaires dressent des portraits diagnostiques de leurs établissements d'accueil (cohérence du projet, travail en équipe...). Un exercice idéal pour affûter leur regard critique.

Inventer ses pratiques

La perspective de la masterisation impose enfin de repenser l'articulation entre théorie et pratique. Les CFP sont des lieux qui permettent d'échanger entre stagiaires sur leurs établissements d'accueil et de prendre du recul. Ils garantissent aujourd'hui que la formation des enseignants ne se résume pas à une simple adaptation à un poste précis mais permet à chacun d'inventer ses propres pratiques.

Pour que l'expérience des stagiaires ne se limite pas à l'analyse d'un contexte unique, il faudra, selon Nicole Priou, « revenir à la source du vrai compagnonnage pour éviter de tomber dans une logique de re-production. C'est-à-dire plusieurs compagnons, pour aborder des contextes variés (dans l'esprit des Compagnons du Tour de France) et la construction d'une pratique originale, le "chef-d'œuvre", qui se dégage du seul mimétisme ». L'essor des établissements formateurs ne pourra donc faire l'économie d'une réflexion sur la didactique professionnelle et d'un fonctionnement en réseau, garantie d'ouverture.

1. Centre de formation pédagogique.

2. *Développer la fonction formative des établissements du 1^{er} degré* : synthèse des travaux du groupe de travail de la mission école de Formiris, accompagné par Richard Wittorski, de l'université de Rouen, et disponible sur le site : <http://sitecoles.org> (cliquer sur « Pédagogie » puis sur « Travail d'équipe »).

3. Adresse : 3 rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : 01 44 39 60 11. Internet : www.icp.fr (rubrique « Organismes »).

4. Adresse : Campus de la Tour-d'Auvergne, 22200 Guingamp. Tél. : 02 96 44 07 17. Internet : www.cfp22.fr

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Le rôle formateur des établissements est explicité dans l'arrêté du 19 décembre 2006, intitulé *Cahier des charges de la formation des maîtres en institut universitaire de formation des maîtres* (publié sous forme d'encart dans le *BO* n° 1 du 4 janvier 2007) et dans le texte *Accueil, aide au recrutement et formation initiale des enseignants de l'enseignement catholique*, approuvé le 6 juillet 2007 par le Comité national de l'enseignement catholique.

Grenoble : un pour tous

Quoi de plus hétérogène qu'un ensemble de départements qui va de l'Ardèche au mont Blanc ? Paradoxalement, c'est dans l'académie de Grenoble que les cinq directeurs diocésains ont senti les premiers la nécessité de se rassembler pour présenter un interlocuteur commun au rectorat.

AURÉLIE SOBOCINSKI

ici, l'humeur est à l'optimisme. Non sans une pointe de fierté : « *Ce n'est pas tous les jours Noël, mais on arrive toujours à un consensus !* »

Ainsi Marc Héritier commence-t-il, dans un sourire, sa présentation du Caec de Grenoble, dont il est le secrétaire général depuis un an et demi. L'académie de Grenoble, qui réunit cinq départements, est « *l'une des premières à avoir organisé ses services au niveau académique* », explique celui qui est aussi le directeur diocésain de l'Ardèche. Créé sous statut associatif début 1995, le Caec de Grenoble a été mis en place pour répondre à un objet précis : la mise en œuvre de l'observatoire Solfège, lancé en 1994, et le besoin d'une structure pour le porter.

« *Les directeurs diocésains ont profité de l'occasion pour se structurer* », se souvient Jean Berthet, directeur diocésain de la Haute-Savoie, déjà en poste alors. Pourtant, de la Drôme et ses collines jusqu'au pied du mont Blanc, la diagonale est longue de 300 kilomètres. Les identités sont fortes et les préoccupations bien différentes entre la Haute-

Savoie, longtemps la plus en expansion, rejointe cette année par la Savoie, les deux départements du sud (Drôme et Ardèche) où l'implantation traditionnelle de l'enseignement catholique doit faire face au vieillissement démographique pour assurer son maintien, et l'Isère au centre où sa présence est stable...

Paradoxalement, c'est de l'hétérogénéité de cet ensemble géographique qui n'est qu'une construction administrative, à la différence de l'Ouest, de la Bourgogne ou encore du Nord, qu'est né le besoin d'unité et la nécessité d'une vision académique pour « *exister* » et présenter un interlocuteur commun face au rectorat.

« *Visionnaire* », cette intuition des directeurs diocésains n'allait pas encore de soi à l'époque. D'ailleurs, « *eux-mêmes n'étaient pas convaincus de ce qu'ils allaient mettre dedans*, précise Nathalie Lyon, responsable des services du Caec. *Cela s'est fait par à-coups : après la base Solfège, d'autres dossiers se sont rajoutés d'année en année.* » À commencer par le « sempiternel » dossier des moyens qui occupe une bonne partie des forces vives du Caec de l'automne à janvier, et pour lesquels l'aca-

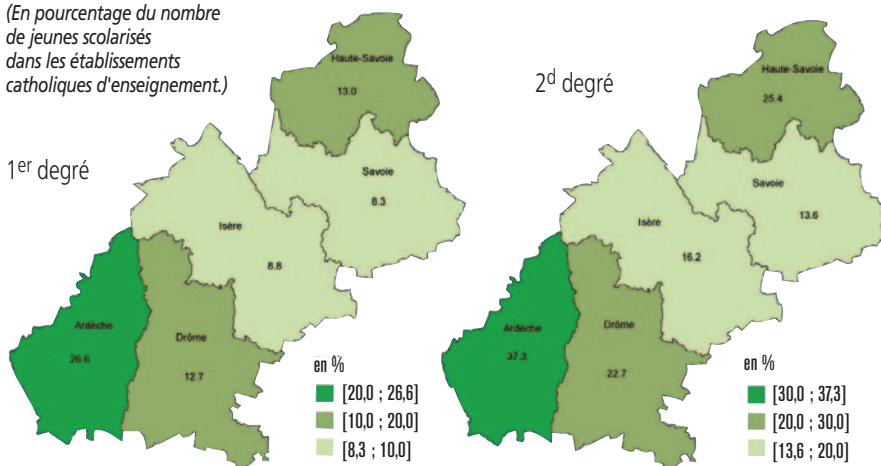
démie, comme bien d'autres, n'est pas épargnée. « *Nous restons une région dynamique malgré la crise, l'enseignement catholique se porte bien. Depuis une dizaine d'années, notre développement est surtout basé sur le second degré, ce qui s'explique en partie par une présence déjà très importante dans le premier degré* », analyse Marc Héritier.

En revanche, un souci majeur entrave l'horizon : le déficit permanent de moyens que l'enseignement catholique subit depuis des années dans l'académie, avec un rapport H/E¹ très faible par rapport au public (27,9 élèves par classe en collège en moyenne contre 24,3 dans un collège public). « *C'est simple, si l'on voulait appliquer la grille nationale, il faudrait nous fournir des centaines d'emplois, une cinquantaine en LEP² et autant en collège* », explique Jean-Pierre Denarié, directeur diocésain de la Savoie. À tel point qu'il y a trois ans, pour le seul département de la Haute-Savoie, 2 000 élèves ont dû être refusés, tous niveaux confondus.

Pour ne pas subir la pénurie des postes, les directeurs diocésains ont très vite fixé un préalable « systématique » à leur travail au sein du Caec : la nécessité de rééquilibrer les dotations entre les diocèses « *pour permettre à chacun de se redéployer et d'expliquer assez tôt ses besoins en suivi et en développement* ». Le mode de fonctionnement du Caec pour le traitement du dossier de l'emploi, structuré selon trois axes, s'applique aujourd'hui à l'ensemble des questions, avec un rôle de conseil auprès des directeurs diocésains et des Codiec³ ; d'expertise *via* la production d'analyses objectives des situations qui aident à la prise de décision collégiale et au climat de sérénité ; de négociation interne entre les partenaires académiques tous associés à l'élaboration des décisions du Caec (chefs d'établissement, syndicats de maî-

L'enseignement catholique dans l'académie de Grenoble (rentrée 2008)

(En pourcentage du nombre de jeunes scolarisés dans les établissements catholiques d'enseignement.)



Source : Rectorat et base EC-OL

tres, directeurs diocésains) à travers les nombreux groupes de travail, et externe, via l'entretien de relations permanentes et bien définies avec le rectorat.

« *Cela n'empêche pas qu'il y ait débat au sein du Caec, chacun y a sa place* », précise Marc Héritier. En ouvrant la porte à un profond travail de redéploiement interne, ce principe de fonctionnement permet depuis dix ans le développement de l'académie, et, jusqu'à présent, sans incidence sur les structures.

Mais la belle mécanique pourrait vite se gripper. Alors qu'aucune amélioration n'est annoncée pour la rentrée prochaine – l'académie va perdre quinze postes à temps plein sur les crédits de suppléance –, le modèle solidaire atteint ses limites. « *Aujourd'hui, on est juste sur toutes les enveloppes ! L'académie ne dispose pratiquement plus d'aucun poste qui ne soit pas devant élèves. On n'a plus aucune marge de manœuvre* », constate Jean Berthet. Ainsi pour les remplacements, seuls ceux des matières à examen sont aujourd'hui assurés, sans parler des crédits pour les actions spécifiques tellement entamés que plus aucun projet particulier ne peut être soutenu... « *Le risque est réel de ne plus assurer le minimum de qualité et de perdre en conséquence des élèves* », s'inquiète Alain Rolland, directeur diocésain adjoint de la Drôme.

Anticiper davantage

De nouveaux choix s'imposent : « *La seule marge, si l'on s'en tient aux critères nationaux, serait de faire disparaître le maillage de petits établissements dans les zones rurales, là où l'histoire les a implantés. Il ne resterait alors que de "grosses boutiques" dans des zones certainement plus faciles et viables économiquement* », avance Jean-Romain Plaige, directeur diocésain de l'Isère. Pour l'Ardèche, où 40 % des 100 écoles du département sont des structures de trois classes ou moins, cela signifierait que 40 % des écoles sont menacées ! « *Ce qui est sûr, c'est que l'on ne pourra pas tout maintenir stricto sensu, sauf à signer notre condamnation. Il nous faut trouver un équilibre pertinent au service de la population et du maillage du territoire*, souligne son homologue de la Haute-Savoie. *Cela suppose un gros travail d'analyse des emplacements, de pros-*

pective, de choix et de pédagogie ; peut-être comme celui que doit entreprendre aujourd'hui l'Église. »

Anticiper davantage donc, pour continuer à promouvoir une logique d'aménagement du territoire, plutôt que celle de guichet, chacun dans son coin. Le Caec de Grenoble n'entend pas lâcher un pouce de terrain et compte jouer à plein son rôle d'« interface » pour garder la maîtrise de l'organisation et du développement, à l'heure où l'État reconcentre l'ensemble des échelons décisionnels au niveau académique : « *Tant que l'on restera très présents, professionnels et réactifs dans la préparation des dossiers et dans les propositions – sur les dotations des lycées, par exemple, l'offre de formation ou l'accompagnement éducatif –, on pourra échapper aux logiques mathématiques et défendre les spécificités de nos établissements.* »

L'efficacité est une garantie d'indépendance, à condition de rester concentré, avec seulement deux personnes à temps

plein, sur les « *créneaux essentiels* ». Ainsi, le Caec de Grenoble s'est déjà lancé, pour les collèges, dans une réflexion sur la prévision pluriannuelle en termes d'implantation, d'évolution démographique, de potentiel de développement, qu'il devrait également initier pour le primaire à la rentrée prochaine.

« *Si l'on reste vraiment sur une organisation diocésaine de l'enseignement catholique*, explique Marc Héritier, *le Caec s'impose aujourd'hui comme le lieu d'opérationnalisation pour le rectorat et le Sgec⁴, et on observe l'émergence d'un sentiment d'appartenance académique.* » Au point qu'il a été décidé d'associer régulièrement les évêques, en les conviant deux fois par an, afin que s'installe un « *suivi collégial du travail académique* ».

1. Nombre d'heures d'enseignement rapporté au nombre d'élèves.

2. Lycée d'enseignement professionnel.

3. Comité diocésain de l'enseignement catholique.

4. Secrétariat général de l'enseignement catholique.

Fiche d'identité



● Académie de Grenoble

– 5 départements : Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie.

– 5 diocèses : Viviers,

Valence, Grenoble, Chambéry, Annecy.

● Formation

Formiris Rhône-Alpes - Auvergne.

ICFP, Seyssinet-Pariset.

● Proportion des jeunes scolarisés dans l'enseignement catholique (2008)

Total 1^{er} et 2^d degrés : 16,1 %

– 1^{er} degré : 12 %

– 2^d degré : 21,1 %

– collèges : 20,7 %

– lycées : 19,5 %

– lycées professionnels : 26,9 %

– post-bac : 21,3 %

● Nombre d'élèves (rentrée 2008)

Total 1^{er} et 2^d degrés : 96 974

– 1^{er} degré : 39 495

– 2^d degré : 57 479

– collèges : 32 867

– lycées : 14 156

– lycées professionnels : 8 128

– post-bac : 2 328

● Élèves internes (rentrée 2008)

Total 1^{er} et 2^d degrés : 3 126

– 1^{er} degré : 47

– 2^d degré : 3 079

● Nombre d'établissements (rentrée 2008)

Total 1^{er} et 2^d degrés : 462

– 1^{er} degré : 293 écoles

– 2^d degré : 169

– collèges : 81

– lycées : (LG/LGT/LT) : 44

– lycées professionnels : 34

– Unités de formation par apprentissage : 10

● Tutelles (rentrée 2008)

– 74,46 % sous tutelle diocésaine

– 25,54 % sous tutelle congréganiste

● Nombre d'enseignants (rentrée 2008)

Total 1^{er} et 2^d degrés : 6 952

– 1^{er} degré : 2 147

– 2^d degré : 4 805

● Fonctionnement du Caec

Composition : les directeurs diocésains, des représentants des tutelles congréganistes, des syndicats de chefs d'établissement, des syndicats de maîtres, des Codiec, de l'Udogec, de l'Apel, de l'Ugsel, de Formiris et du Creap.

➡ Contact : Caec, Le Carmel, 19 avenue des Maquis-du-Grésivaudan, 38700 La Tronche.

Tél. : 04 76 03 17 10.

Secrétaire général : Marc Héritier.

Bien que la Convention internationale des droits de l'enfant souligne l'importance de l'éducation, 75 millions d'enfants n'y ont pas accès. Des élèves de CM1 de Saint-Léonard, à Guingamp, ont découvert combien ils étaient privilégiés. Un retour sur soi que toutes les classes devraient proposer.

Si tu ne vas pas à l'école, tes parents vont te marier très vite, ou t'emmener dans les champs et te surcharger de travail, dit Amy. Mais si tu vas à l'école, toute cette énergie est dépensée pour te rendre meilleure. Tu apprendras à te connaître, tu connaîtras tes droits et tu sauras prendre soin de toi. » Jolie réflexion d'une petite Gambienne qui, grâce à l'Unicef, a pu sortir de sa condition de fille condamnée à vivre une existence imposée par les adultes. Elle pourrait être marocaine, népalaise, indienne, yéménite... Aujourd'hui, 75 millions d'enfants dans le monde – en majorité des filles –, en âge de fréquenter l'école primaire, n'ont pas droit à une éducation minimum. Un chiffre énorme, qui diminue cependant puisqu'en 2003 ils étaient 103 millions, et en 2000, 115 millions. Reste qu'on est loin des « objectifs du Millénaire », adoptés par l'ONU : ils prévoient qu'en 2015 l'éducation devrait être assurée pour tous et promeuvent l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes.

● Le Bice et l'éducation

Qu'il s'occupe d'enfants des rues, d'enfants exploités au travail, abusés sexuellement, privés de liberté, handicapés, soldats, le Bureau international catholique de l'enfance (Bice) met l'accent sur l'éducation. Celle-ci fait partie de tous ses projets. Le Bice a aussi créé des écoles informelles, au Cambodge notamment, voire des formations professionnelles pour les jeunes ayant dépassé la limite d'âge autorisée pour l'école. Internet : www.bice.org

« ON PREND CONSCIENCE

Les obstacles à la scolarisation ? Avant tout, la pauvreté. Les enfants sont obligés de travailler pour rapporter un peu d'argent. Et les petites filles

sont très tôt chargées des tâches domestiques. Sans oublier les handicapés très souvent exclus. À cela s'ajoute le manque d'écoles et d'enseignants



Basile : Dans le monde, beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école. C'est pas normal. Parfois, ils ne peuvent pas parce que l'école est trop loin de leur village. Il faudrait des véhicules prioritaires.

Antoine : Dans les classes, ils sont très nombreux : soixante, soixante-dix, quatre-vingts. Il n'y a pas assez de tables, de livres, de cahiers. Et ils écoutent la maîtresse ! Ils ne chahutent pas.

Kenji : Dans un film, on nous a montré une classe où il n'y avait qu'un crayon et un livre pour huit. Ils ont très peu de matériel. Et nous, dans notre boîte à trouvaillles de la classe, on a plein de crayons qui ont été perdus, que personne ne vient chercher, qui sont tout mâchouillés.

Camille : Il faut faire plus attention à notre matériel qu'on abîme. J'ai pris conscience de ça.

Allan : Beaucoup ne vont pas à l'école parce que les parents n'ont pas assez d'argent. Ils sont trop pauvres. C'est pas normal.

Kassandra : Dans un DVD, un garçon disait que chez lui, dans un bidonville, il n'y avait qu'une pièce avec des matelas par terre pour toute la famille de cinq personnes. Le papa n'était pas là. Ce garçon n'allait pas à l'école.

Victor : On a appris aussi que des enfants travaillaient. Dans des conditions très désagréables. On a été très choqués.

Mathilde : Surtout qu'on les maltraite souvent et qu'ils gagnent très peu. C'est terrible.

Alice : En géographie, on a lu une BD. Une petite fille travaillait. Grâce à l'Unicef, elle va deux heures par jour à l'école. On a vu aussi des DVD sur les gosses des rues au Mozambique, au Niger...

Evan : On nous a raconté que les enfants apprenaient leurs leçons même quand la maîtresse n'était pas là. C'est pas comme nous !

Tanneguy : Il faudrait que les parents n'aient pas besoin d'eux pour la pêche ou le champ. Et qu'ils comprennent que l'école, c'est important pour plus tard.

Maxime : Oui, c'est important. Aller à l'école, ça sert pour apprendre à lire, à écrire, et plus tard, pour gagner sa vie correctement, pour ne pas être exploités comme d'autres enfants.

Guillaume : Aller à l'école, ça sert à vivre dans une société et à être avec d'autres enfants de son âge.

Photos : E. du Closel



Sri Lanka : le bonheur de porter l'uniforme.



Inde : après le tsunami,

DE NOTRE CHANCE >>

suffisamment formés. Or, l'école n'est-elle pas le lieu de l'apprentissage de la vie citoyenne, le lieu des échanges et du vivre-ensemble ?

Pour pallier les manquements des gouvernements, des associations comme le Bice (cf. encadré) ou l'Unicef ont créé des écoles informelles et

Tous : Ça sert à pouvoir écrire des textes pour des copains ; pour lire les consignes ; pour conduire. Si on sait lire, on s'intéresse à beaucoup de choses. On se cultive, on s'instruit. Compter aussi, c'est important. Si on ne sait pas lire, on ne peut pas lire les informations. On ne comprend pas tout. On ne peut pas s'intéresser au monde. Ça nous enlève des choses. On est un peu des exclus. Tout le monde doit aller à l'école.

Victor : On est choqués de savoir que tant d'enfants ne vont pas à l'école. On prend conscience de notre chance.

Alice : Les enfants « là-bas », ils n'ont pas choisi de naître où ils sont et de vivre cela.

Victor : Chez nous, y a longtemps, des enfants n'allaient pas à l'école. Mon papy m'a raconté qu'il devait travailler à la ferme et qu'il allait peu à l'école.

Laetitia : Les gouvernements, ils pourraient construire plus d'écoles avec leur argent. Mais ils ne le font pas.

Basile : Heureusement, il y a des associations comme l'Unicef, car trop de filles sont rejetées. Au Népal, les parents acceptent, « à condition » que leurs filles apprennent aussi à faire le ménage, à s'occuper des frères et sœurs.

Maëlllys : Nous, on peut faire des actions. Si on a des affaires, par exemple, on pourrait en donner, les offrir à une association.

Victor : Elle a raison, mais il ne faut pas donner nos vieilles choses qu'on va jeter. Ce ne sont pas des poubelles !

Louis : Il faut moins gaspiller et moins acheter d'objets dont on n'a pas besoin. On fait des économies et on donne l'argent à d'autres.

Cassandra : Si on donne un crayon à un enfant, c'est un gros cadeau. Alors que pour nous...

Sarah : Quand on fait le bol de riz, l'argent récolté va à la scolarisation des enfants d'Haïti.

Basile : Pourquoi on ne ferait pas une collecte dans la classe ? Chacun donnerait un livre, des crayons, des cahiers. On les apporterait à une association qui les emporterait dans un autre pays... On pourrait lancer l'idée au conseil de délégués et au conseil municipal des enfants !

Guillaume : Y a un truc qu'est bizarre, quand même. Nous, on n'a pas envie d'aller à l'école, on aimerait mieux jouer avec la console ou regarder la télé, et eux, ils font tout pour y aller alors qu'ils n'ont rien !

Propos recueillis par Élisabeth du Closel

ont convaincu – non sans mal – les parents de leur confier leurs enfants après le travail. Il faut voir ces gamins se ruer sur le chemin de l'école, le soir à 19 heures, pour comprendre leur soif d'apprendre. On connaît aussi l'importance des parrainages pour permettre à des enfants démunis l'accès à l'école.

Les élèves de la classe de CM1 de Saint-Léonard, à Guingamp (Côtes-d'Armor), se sont penchés sur cette question, sous la houlette de leur maîtresse, Marie-Aimée Moullec, qui a travaillé avec sa collègue chargée de la géographie.

DVD, BD, affiches ont été commentés. Des débats ont été lancés. Dans cette école de 400 élèves, il n'y a pas vraiment d'actions de solidarité internationale. Mais les CM1 se rendent régulièrement à la maison de retraite voisine, dans l'unité Alzheimer, pour accompagner les personnes âgées. « *Leur comportement, la joie sur leur visage et sur ceux des malades valent tous les discours du monde* », commente Marie-Aimée. Quant au droit à l'éducation, qu'ont-ils à nous dire ? Très choqués à l'idée que des enfants très jeunes soient contraints au travail pour une rémunération dérisoire, ils semblent avoir fait une prise de conscience. EDC



LIRE. Et si l'éducation changeait le monde ? Un livre en forme de carnet de voyage, bourré de dessins. Timéo, le citoyen du monde en herbe, découvre la situation de l'éducation en Inde. Il donne la parole à des enfants, des familles, des femmes, des associations, des enseignants qui font part de leur vécu. En plus, on apprend plein de choses sur la convention internationale des droits de l'enfant (par Karine Sabatier-Maccagno et Loïc Hamon, éd. Elka, 71 p. 11,50 €).

AGIR. Aide et Action, association qui œuvre dans le domaine de l'éducation à travers le monde, propose tout un kit d'information et de travail destiné aux jeunes et aux enseignants. Elle pratique aussi, comme l'Unicef, les parrainages scolaires d'enfants. Internet : www.aide-et-action.org ; www.unicef.org



L'école en reconstruction.



Cambodge : concentrée sur son cahier.

Incroyables lettres d'Océanie !

En 1836, la jeune Société de Marie reçoit du Saint-Siège la charge d'évangéliser l'Océanie occidentale. Le père Jean-Claude Colin, supérieur général, y enverra 117 missionnaires. Ces hommes notent ce qu'ils observent dans un millier de lettres adressées à l'administration générale des Pères maristes entre 1836 et 1854. Un livre passionnant, *Lettres des missionnaires maristes en Océanie*¹, publiée et présente quelques-unes d'entre elles, envoyées des îles Salomon, Nouvelles-Hébrides, Nouvelle-Calédonie, Fidji, Wallis et Futuna, Tonga, Samoa et Nouvelle-Zélande. « *Le costume des Nouveaux-Calédoniens, à défaut d'autre mérite, a celui de la simplicité, écrit avec malice Xavier Montrouzier. À peu de chose près, ils*



vont aussi nus que lorsqu'ils sortent du sein de leur mère.» Un « costume » qui émeut Hippolyte Mondon, installé, lui, à Wallis : « Je suis assailli de tentations horribles le jour et la nuit ; la presque complète nudité de nos Wallisiens [...] en est en grande partie la cause. » En ouvrant ses archives, la Société de Marie nous livre des sources jamais exploitées. Et c'est toute

l'aventure de ces hommes, souvent abandonnés sur leur bout d'île, qui resurgit avec une incroyable fraîcheur. L'un confie son désarroi : « *Je suis préoccupé par la crainte d'être venu dans ces pays-ci contre la volonté de Dieu. J'en ai fait part à monseigneur. Sa Grandeur n'a vu en cela qu'une tentation qu'elle m'a engagée à mépri-*

ser. » L'autre son effroi, alors qu'invité à célébrer un baptême, il apprend que pour « régaler ses hôtes », le chef « a tué un jeune enfant » qu'il s'emploie « à dépecer et à griller ». Ces premiers missionnaires ont été les témoins de la vie des sociétés océaniques dans la première moitié du XIX^e siècle, avant la colonisation européenne et américaine. Pour une fois, le missionnaire est arrivé avant le militaire et a pu observer les mœurs des tribus avec l'acuité d'un ethnologue. En témoignent les nombreuses aquarelles de Léopold Verguet qui illustrent l'ouvrage : on y découvre des Océaniens vêtus de leurs parures, tout comme la mise à mort d'un missionnaire. **SH**

1. Charles Girard (dir.), *Lettres des missionnaires maristes en Océanie* (1836-1854), Karthala, coll. « Mémoires d'Église », 753p., 39 €.

➤ Musée d'Océanie de la Neylière, Pomeys (45 min. de Lyon), ouvert le dimanche de 15 h à 16 h et sur demande pour les groupes. Contact : Philippe Schneider. Tél. : 04 78 48 44 93. Internet : www.maristes-france.org (rubrique « Pères maristes » puis « musée »).

Pour le collège unique... amélioré

La « *common school* » est née aux États-Unis dans les années 1920, a rappelé Nathalie Mons¹ (notre photo) dans une conférence organisée par l'ISP², le 9 mars dernier à Paris. Cette école unique³ est ensuite exportée en Asie au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En Europe, elle est d'abord adoptée par les régimes soviétiques avant de gagner les pays occidentaux. Avec la réforme Haby de 1975, la France est un des derniers pays développés à mettre en place ce modèle d'organisation scolaire.



Il est remis en cause depuis une dizaine d'années : « *Les attaques ne sont jamais frontales, et aucun pays n'est totalement revenu en arrière en rétablissant l'ancien système à filières.* » C'est en fait « *la multiplication des traitements d'élèves qui s'écartent de la norme commune qui a progressivement lézardé le modèle de l'école unique* ». Et Nathalie Mons de citer : la création d'établissements d'« excel-

lence » (tels les *City Technology Colleges* ou les *City Academies* anglais), la différenciation des contenus d'enseignement, la création de parcours dérogoratoires pour certains élèves, comme les modules de découverte professionnelle ou le défunt apprentissage junior, ou encore le retour aux filières.

N'existe-t-il pas, en fait, non pas une école unique, mais des écoles uniques ? s'interroge l'universitaire. En croisant la durée réelle du tronc commun, le recours plus ou moins prononcé à l'enseignement individualisé,

et l'encadrement des rythmes de progression des élèves (redoublement ou promotion automatique), la constitution ou non de groupes de niveau et l'importance des abandons scolaires, Nathalie Mons distingue en fait quatre modèles d'école unique : le modèle de « *la séparation* », celui de « *l'intégration à la carte* », celui de « *l'intégration individualisée* » et celui de « *l'intégration uniforme* ». C'est à ce dernier modèle qu'emprunte la France. Un modèle « *peu efficace* », selon Nathalie Mons.

Véronique Glineur

1. Maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble et chercheur associé à Sciences Po Paris. Nathalie Mons a publié *Les nouvelles politiques éducatives - La France fait-elle les bons choix ?*, PUF, 2007, 19 €.

2. Institut supérieur de pédagogie - Formation, 3 rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : 01 44 39 60 23. Le programme des conférences est disponible sur www.isp-formation.fr où l'on trouve aussi le diaporama présenté par Nathalie Mons lors de sa conférence.

3. Dans ce modèle, un établissement unique scolarise toute une génération d'élèves et dispense un programme ou « socle » commun.

Silence, on manifeste !

Les Franciscains ont lancé les cercles de silence à Toulouse, en 2007, pour protester contre les conditions de rétention des sans-papiers. Depuis, ils ont essaimé dans la France entière, et notamment à Paris.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Vendredi 20 mars 2009, 18 h 30. Paris, place du Palais-Royal, entre Louvre et Conseil d'État.

Premier jour du printemps. Il fait frisquet mais plein soleil. Debout, en cercle, en silence, 100 à 150 personnes, un chiffre qui ne cessera de croître pour atteindre les 350 à 400 participants vers 19 heures. Au centre du cercle, une bougie, symbole de « veille ». Ils sont là pour manifester leur désapprobation face à l'enfermement de sans-papiers et les conditions inhumaines qui leur sont réservées dans les centres de rétention administrative. Peu de jeunes, beaucoup de militants associatifs de RESF¹, la Cimade, le CCFD-Terre solidaire, la Pastorale des migrants, le MAN²... Des religieux se fondent dans la foule, une poignée en habit. Parmi eux, une sœur, toute petite, robe bleue, voile blanc, 80 ans au moins, appuyée sur sa canne. Immobile pendant une heure. Silence, on manifeste, au milieu du flux incessant des passants et des voitures.

Un an déjà pour cette mobilisation plutôt inhabituelle. « *Un triste anniversaire* », commente l'une des militantes de RESF à l'origine de ce cercle parisien qui a débuté un Vendredi saint. Date symbolique, certainement pas choisie par hasard quand on sait que ce sont les Franciscains qui ont initié les cercles de silence à Toulouse, en octobre 2007, sous la houlette du frère Alain Richard. Depuis, les cercles ont essaimé dans plus de 100 villes de France, lancés par différentes associations et des religieux³. « *Mais il s'agit de cercles de silence et non de prière*, a précisé Alain Richard, lors de la journée de réflexion de l'Entraide protestante sur les raisons d'un tel type de mobilisation, le 24 janvier



Paris, place du Palais-Royal : le cercle de silence se forme le 3^e vendredi de chaque mois.

dernier⁴. *Notre action se situe à la rencontre de la méthode de la non-violence gandhienne avec la foi religieuse catholique.* »

Quelle efficacité ?

Silence. Silence pour écouter la souffrance des sans-papiers, née de la peur constante d'être expulsé et d'une précarité parfois très grande. Silence parce que l'agitation nous est plus coutumière. Silence qui unit plus facilement des personnes qui seraient peut-être divisées par des paroles ou des idéologies. Silence qui peut être, selon une militante de Bordeaux, « *un échec de la parole. Celle-ci n'est plus entendue* ». Mais aussi temps d'intériorité, qui nous invite à écouter notre propre conscience et « *à rejoindre les sans-papiers, mais aussi ceux qui font la loi*, insiste Alain Richard. *La banalisation de certaines pratiques et la mise en place de certaines lois n'ont pu se faire que par notre manque de vigilance politique* ».

Les participants sont convaincus du bien-fondé de cette forme de lutte non violente. À condition de garder un silence de qualité et d'intériorisation. À condition aussi que des informateurs

^{D.R.} distribuent des tracts et sensibilisent les passants autour du cercle, sans le troubler. L'énergie qui se dégage alors peut, en effet, faire obstacle à une violence venue de l'extérieur. Car les cercles, comme les droits fondamentaux qu'ils défendent, n'ont pas que des adeptes. « *Ne nous berçons pas d'illusions*, disait encore Alain Richard. *Ceux qui soutiennent l'état de fait actuel sont probablement majoritaires.* » À moins qu'il ne s'agisse d'indifférence ou d'ignorance. À Paris, peu de « *contre-manifestants* », le 20 mars. Un piéton par-ci par

là, et quelques allusions : « *Ces bobos, tous des glandeurs ! Ils se bouchent les yeux, les oreilles. Ils verront quand nous serons envahis. Oui à la fermeture des frontières !* » Leurs voix ont buté sur le silence. Comme à Toulon, en janvier, où « *des gens sont entrés dans le cercle, en disant aux manifestants qu'ils étaient hors-la-loi et méritaient la prison. Personne n'a réagi. Ils sont partis d'eux-mêmes* », se souvient un participant. À Bordeaux, le cercle a été victime d'une violence de l'extrême-droite en septembre. « *Nous avons vu la cohésion du cercle. Les gens, très soudés, se sont tournés, sans parler. Ce qui a totalement désamorcé la violence.* »

Reste une interrogation : l'efficacité. Difficile à mesurer. Mais pour Alain Richard, ces cercles doivent « *déboucher sur d'autres actions en faveur des sans-papiers et amorcer une vraie campagne non violente* ». Déjà, leur retentissement en France et au-delà des frontières ne peut que faire réfléchir.

1. Réseau éducation sans frontières.
2. Mouvement pour une alternative non-violente.
3. Internet : www.cercladesilence.info - Pour les lieux et dates des prochains cercles de silence, cliquez sur « Les villes ».
4. Voir le site de la Fédération de l'Entraide Protestante : www.fep.asso.fr



Trois regards sur *Le moment fraternité*

Il faut lire *Le moment fraternité* de Régis Debray ! Trois pédagogues nous livrent ici leur réflexion sur l'un des thèmes qui composent ce livre. René Nouailhat, responsable de la mission Enseignement et religions, commente le premier chapitre sur le « bon usage du sacré » ; le père Gilbert Caffin qui a longtemps siégé au Conseil de l'Europe, celui sur les « droits de l'homme » ; enfin, le père Jean-Marie Petitclerc, fondateur du Valdocco, réagit à la dernière partie sur « le travail de fraternité », horizon de l'ensemble.

Réapprendre la frontière du sacré

Le sacré est un thème cher à cet infatigable analyste du religieux qu'est Régis Debray. *Le Feu sacré*, en 2003, développait déjà sous ce titre les grandes fonctions du religieux.

Il faut d'abord regarder. Le sacré est partout, redoutable et hiératique ou « *bonasse et bon marché* », au service de tout et de n'importe quoi. Mais si on veut le définir, on tombe dans le piège de décevantes tautologies, piège auquel n'ont pas échappé Otto, Durkheim ou Caillois, les auteurs les plus rituellement cités sur le sujet. Pour Régis Debray, il n'est de sacré que ce qu'on sacralise, qu'il s'agisse d'un idéal, de pierres levées, d'une vache, d'un livre, d'un arbre, d'un mur, d'un bout de tissu, d'une tombe, d'un scarabée ou d'une cathédrale. « *Il y en a pour tous les goûts*, écrit-il. *Le sacré n'est pas l'émanation d'un être mais le produit d'un faire.* »

Quelles en sont les caractéristiques ? Quatre verbes en conjuguent la puissance et le mystère : enclore, rassembler, exhausser, survivre. D'abord, enclore. « *Là où il y a du sacré, il y a une enceinte.* » Régis Debray dresse l'encyclopédie de ces marquages du sacré que sont les clôtures, portes, barrières, enceintes et canons sans lesquels le sacré disparaît. « *Comment identifier les siens sans leur donner un rendez-vous quelque part pour qu'ils puissent se rassembler ?* » S'il appelle à « *réapprendre la frontière* », c'est parce qu'il y voit la condition de faire rassemblement, de jouer collectif, d'être en communion, de



© S. Horguëlin

faire corps dans un « nous » durable qui a toujours rapport à une sacralité.

Laquelle nous fait lever les yeux. « *On a toujours besoin d'un plus grand que soi*, écrit Régis Debray. *Pas d'inter sans méta.* » Le point de référence est toujours un point de fuite, un « *par-delà* » sous lequel convergent nos lignes de perspective. C'est « *l'élément mystique* » de nos rassemblements, de tout ce qui fait sanctuaire et mémorial, respect et ferveur, quels qu'en soient les chimères ou les artifices.

Belle leçon à tirer pour l'école qui, pour vivre « *hors les murs* », a besoin d'abord de savoir fermer ses portes. L'école transformée en « *lieu de vie* », sans espace protégé et sans rite de passage, devient la proie des marques publicitaires et des slogans du jour. « *Le campus universitaire installé sur un terrain vague, sans dehors ni dedans* », c'est une triste illustration de la désacralisation du savoir. Écoutons la sagesse de notre philosophe qui voudrait infléchir notre je-m'en-foutisme ambiant par « *trois légères pénitences : un effort d'humilité, pour réapprendre les mondes ; un effort de patience, pour réapprendre le temps ; et un effort d'abnégation, pour réapprendre rites et frontières, qui ont partie liées.* »

René Nouailhat

Remettre les droits de l'homme à leur place

Comme enseignants et éducateurs, il nous incombe d'éduquer aux droits de l'homme comme nous le recommandons instamment le Conseil de l'Europe. Cela peut se faire en éducation civique mais surtout dans une éducation prise en compte par la vie même de l'établissement scolaire. Et voilà que Régis Debray dans ce livre remet en cause le rôle des droits de l'homme dans le monde actuel ! Sa critique s'avère fondée et pertinente dans la mesure où les États occidentaux en ont fait non seulement une religion civile, comme le dit Régis Debray, mais encore une arme de pouvoir sur le reste du monde. « *Ce qui n'est pas une raison de les jeter à la poubelle mais de les mettre à l'abri* », précise-t-il toutefois. Il est donc bienfaisant de mesurer leurs déviations perverses.

Pendant, il est indéniable que l'histoire de ces multiples déclarations des droits humains représente un acquis formidable : celle de 1776 aux USA et celle de 1789 en France, revue en Déclaration universelle en 1948 par les nouvelles Nations unies. Puis elle devint un instrument juridique pour les États membres du Conseil de l'Europe. La Convention européenne des droits de l'homme (1951) est, en effet, assortie d'un droit de recours pour tout citoyen à une cour de protection à Strasbourg dont les États signataires acceptent la juridiction supranationale. Des milliers de cas jugés rendent cet espace de droit unique au monde



© S. Horguethin

pour la défense de tous les abus de pouvoir étatique. Mais faire des droits de l'homme une sorte d'unique référence à l'horizon des peuples, c'est, en effet, prendre le garde-fou pour le projet de société !

Il est bon de les passer au feu du regard sans concession et jubilatoire de Régis Debray pour les protéger de toute sacralisation intempestive et les mettre à leur vraie place. Ils ne peuvent, il est vrai, à eux seuls construire la fraternité des hommes.

Gilbert Caffin

Éduquer à la fraternité

Liberté, égalité, fraternité », lit-on sur tous les frontons de nos mairies. Mais si les deux premières valeurs sont de l'ordre du droit, la troisième est de l'ordre du devoir. Et nous sentons bien que si ce devoir s'estompe, les principaux droits peuvent être menacés. D'où l'urgence pour notre société de réfléchir à cette notion de fraternité qui « se voit plus sur les frontons que sur les visages ». Comme le souligne Régis Debray, dans la dernière partie de son ouvrage, qui en quelque sorte, en constitue le sommet : « *Il ressort que cette vertu difficile et ambiguë, loin d'avoir son avenir derrière elle, pourrait bien devenir un moteur de modernité.* » Et il rappelle – simple question d'honnêteté – que ce mot est pour la première fois apparu chez les auteurs chrétiens du II^e siècle. Car la source de la fraternité, c'est la filiation à un Dieu Un. « *La fraternité émerge dans l'Ancien Testament [...]. Elle se déploie dans le Nouveau, avec les Actes des Apôtres. Ce fut une révolution.* »

Voir dans l'autre, différent de soi, non

pas une menace, mais une source d'enrichissement mutuel, n'est-ce pas là que réside le véritable défi du vivre-ensemble ? Reconnaissons que dans notre société actuelle, la relève d'un tel défi est mise à mal. Nous avons créé une société de plus en plus ségréguée, reléguant à la périphérie de nos grandes villes les populations au statut économique précaire, dont une large part est issue de l'immigration. Et la politique de la ville telle que nous l'avons menée durant ces dernières années, fondée sur le zonage, n'a pas réussi à enrayer la spirale de la ghettoïsation. Comme le souligne avec pertinence Régis Debray au terme de son ouvrage, « *une politique de la ville doit à l'évidence s'opposer à la ségrégation des laissés-pour-compte et à la sécession des riches [...]. Notre tradition civique n'est pas celle du ghetto : l'espace national est un bien indivis, où la liberté d'aller et venir doit être préservée* ». Le véritable enjeu est bien aujourd'hui celui de la mixité sociale, qui ne signifie pas nivelage, homogénéisation, mais enrichissement par les différences. Mais si aujourd'hui tout le monde s'accorde à penser que la promotion de la mixité sociale, ethnique, culturelle, religieuse est indispensable au développement harmonieux de notre société – le souvenir des récentes émeutes urbaines fait prendre conscience du risque que nous font encourir le cloisonnement et la ghettoïsation –, la question centrale qui demeure est celle du sens à donner à la construction de cette mixité. Et celui-ci réside tout entier dans cette notion de fraternité, qu'il est plus facile de proclamer que de vivre. Elle a plus besoin de témoins que de prophètes. Car trop souvent, hélas, comme le déplore Régis Debray, « *les prophètes sont de faux témoins* » alors que « *les témoins sont de vrais prophètes* ».

Les quatre constats effectués par le philosophe me paraissent d'une grande pertinence pour notre monde aujourd'hui :

1. « *Là où fonctionne une fraternité, il y a un "fratriarche"*. » La promotion de la fraternité ne peut s'effectuer que par l'exemple.

2. « *Ceux ou celles qui nouent entre eux des liens fraternels coupent plus ou moins ceux qui les liaient au reste du monde.* » Le risque est celui de la cohabitation « *des groupes affinitaires ou des affiliations électives* ».

3. « *[...] les communautés fraternelles, naissant de l'adversité, ont de la peine à se passer d'adversaires. La concorde qu'elles instaurent ad intra [...] a pour envers une discorde entretenue ad extra* ». L'histoire nous a montré à tant de reprises qu'un mouvement de fraternité a pu valider de grands carnages. Songeons à la Révolution française et à la révolution bolchevique.

4. « *[...] là ou il y a du commun et qui dure, il y a du qui surpasse, et si plus rien ne surpasse, il n'y a plus rien de durable ni de commun.* »

Telle est, à mes yeux, la pointe du discours tenu par Régis Debray. Et celle-ci me conforte dans ma conviction de prêtre-éducateur.

Le plus grand service que l'Église puisse rendre aujourd'hui à la société ne réside-t-il pas dans la promotion de cette fraternité ? Ses racines ne sont pas idéologiques mais spirituelles : nous sommes frères car tous enfants d'un même Père.

Aussi la plus grande mission de l'école catholique, ne consiste-t-elle pas à éduquer à la fraternité ?

Car si notre génération, reconnaissons-le, n'a pas réellement su relever le défi de la cohésion sociale, il en va de notre responsabilité de permettre à la suivante de le faire. Et c'est en apprenant à nos enfants à grandir ensemble que nous leur apprendrons à se connaître plutôt qu'à se faire peur. Tel est le sens du combat quotidien que je mène, que ce soit dans le registre de l'éducatif ou celui du politique, ne cessant d'espérer, comme Victor Hugo que Régis Debray cite dans son envoi, qu'« *Il y aura une heure de pleine fraternité, comme il y a une heure de plein midi* ».

Jean-Marie Petitclerc



D.R.

Soigner au front

Le musée du Service de santé des armées est installé en plein cœur de Paris, dans l'ancien cloître de l'abbaye du Val-de-Grâce. Ses collections d'une grande richesse nous font découvrir le rôle du corps médical sur les champs de bataille.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Les premières collections du musée du Service de santé des armées remontent à 1840, alors que depuis 1793, l'abbaye du Val-de-Grâce est affectée au service d'un hôpital militaire qui s'agrandira au fil des siècles et perdure aujourd'hui. C'était avant tout des collections d'histoire naturelle. S'y sont ajoutées des pièces d'anatomie, permettant de montrer aux médecins élèves militaires les pathologies auxquelles ils pouvaient être confrontés sur le champ de bataille. Petit à petit, s'enrichissant d'ouvrages, d'objets, d'œuvres d'art, le musée prend une configuration plus historique. C'est en effet durant la Grande Guerre que l'on comprend l'importance de laisser une trace des actions accomplies par le corps médical – brancardiers, infirmières, médecins, voire... aumôniers. Des archives sont collectées ; des artistes envoyés sur les théâtres d'opérations extérieures pour fixer la mémoire de cette terrible guerre des tranchées. Ils sont peu connus, et l'intérêt des collections réside dans le fait qu'elles constituent l'exemple typique et complet d'un musée de commande à thème unique : le secours aux blessés depuis le champ de bataille jusqu'à l'hôpital.



À Toulon : débarquement de blessés du Kéraudren, par Georges Dola (1872-1950).



© Musée du SSA

belles maquettes en plâtre peint de Jean Larrivé, représentant les étapes de l'évacuation des blessés d'une tranchée jusqu'à la gare de triage, ainsi que les statuettes en plâtre ou en cire de Raymond Sudre et Marc Leriche, illustrant les troubles psychiatriques observés. Ces statuettes nous rappellent également l'essor pris par la psychiatrie de guerre à cette époque. Époque qui vit aussi le développement de la chirurgie réparatrice faciale, de l'anesthésie, de la radiologie, de la transfusion, de la lutte contre les gaz toxiques.

Ce musée très riche nous montre aussi l'importance du service de santé des troupes coloniales et son « œuvre humanitaire » : dépistage de la maladie du sommeil, lutte contre la fièvre jaune, la tuberculose, la typhoïde, le paludisme ; découverte du bacille de la peste ; premières vaccinations contre la variole... avant que l'arrivée des « french doctors », au moment de la guerre du Biafra en 1969, inaugure la période des associations humanitaires civiles. Il nous amène jusqu'aux conflits récents – la première guerre du Golfe (1990-1991) marquera un tournant pour le service de santé des armées en opération, avec un remaniement de l'organisation des soins et des évacuations sanitaires.

musée du service de santé des armées

Z Musée du Service de santé des armées : Val-de-Grâce, 1 place Alphonse-Laveran, 75005 Paris. Tél. : 01 40 51 51 92. Ouvert mardi, mercredi, samedi et dimanche, de 12 heures à 18 heures. Catalogue comportant de nombreuses illustrations.

Premières vaccinations

Les peintures émouvantes de Paul Prévôt – tels ces *Brancardiers descendant un blessé dans un poste de secours souterrain* – côtoient un dessin aquarellé de Charles Igounet de Villiers – *Hôpital temporaire du champ de course de Saint-Cloud* – rappelant qu'un grand nombre d'édifices parisiens furent réquisitionnés pour assurer les secours. Plus loin, on découvre les très

MORTIERS ET MAJOLIQUES

Une salle du musée est consacrée à la collection d'objets de pharmacie des docteurs François et Jacques Debat : superbes faïences italiennes (Faenza, Montelupo, Venise) et françaises (Nevers, Rouen, Saint-Cloud), instruments de médecine et mortiers. Une apothicairerie est reconstituée. Des scies à amputation et des trépan sont présentés. Quant aux 103 mortiers de toutes époques et tous métaux, ils constituent l'une des plus prestigieuses collections au monde. EDC



© Musée du SSA

Et si on faisait cours à Giverny ?

Les jardins de Claude Monet, à Giverny (Eure), sont en perpétuel renouveau. Ce chef-d'œuvre végétal mettra en joie les élèves qui découvriront aussi la demeure colorée du peintre de la « vibration lumineuse ».

VIRGINIE LERAY

Avec les beaux jours, l'esprit des élèves vagabonde, porté par les effluves de la brise ensoleillée et distrait par les chants d'oiseaux... Pourquoi ne pas aller faire cours à Giverny ? Dans la maison où vécut Claude Monet, de 1883 à sa mort en 1926. Un artiste qui, justement, « cassa les vitres des ateliers », pour goûter « ce que le plein air pouvait ajouter de frémissement et de vibration lumineuse à la peinture¹ ».

Véritable invitation à une promenade sensible, les jardins offrent aussi de multiples terrains d'apprentissage. Du primaire à la terminale, les jeunes peuvent tout d'abord y recevoir une leçon d'histoire de l'art grandeur nature. Blocs à dessin en main, ils expérimenteront le saut de la modernité picturale, en passant de croquis imitant le réel à des rendus plus impressionnistes d'effets paysagers. Lignes de force et de mouvement, jeux de lumière et dégradés de couleurs s'imposent aux yeux les moins avertis, dans l'architecture végétale conçue par Monet. Notamment dans le *Jardin de l'eau*, aménagé dans les marécages des bords de Seine. Sur fond d'algues ondulantes, de bambous élancés et de saules pleureurs, les nymphéas flottent, suspendus entre air et eau, sous l'arche de glycine du célèbre pont japonais. Ou quand la synesthésie post-romantique brouille les frontières entre rêve et réalité...

Les quelque 180 000 plantes annuelles, bisannuelles et vivaces ouvrent aussi un champ d'observation botanique infini. Depuis les tulipes, jonquilles, iris ou lilas, annonciateurs du printemps, jusqu'aux capu-



© Artlys



© F. Didiéran

cines, dahlias et chrysanthèmes de la fin de l'été, pistils étamines et bulbes livrent leur mystère. Ce paradis floral marie les violettes les plus discrètes aux roses les plus sophistiquées, les essences les plus communes à des variétés exotiques tels que les bambous, prunus, azalées ou autres pivoines importées du Japon.

Tableau végétal

Car la civilisation du Soleil levant a conquis les esthètes français depuis l'Exposition universelle de 1867. Et son langage pictural épuré et minimaliste fascine Monet, un fin collectionneur. Ses 200 estampes japonaises sont exposées dans sa demeure, aux côtés de daguerréotypes balayant la fin du XIX^e siècle jusqu'aux Années folles. Dans la décoration intérieure raffinée, refaite à l'identique, le visiteur imagine la vie quotidienne du peintre, de sa seconde épouse et de leurs huit enfants. De petites histoires qui croisent la grande. Les clichés de l'artiste à la longue barbe blanche sont entourés de portraits de ses amis – Renoir, Pissarro, Rodin, Sacha Guïtry ou même Georges Clemenceau – qui venaient se ressourcer dans le tableau végétal du maître de l'impressionnisme.

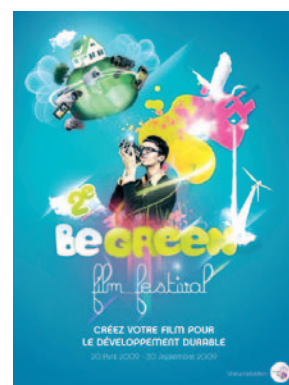
1. Georges Rodenbach, *L'élite : écrivains, orateurs sacrés, peintres, sculpteurs*, Fasquelle, 1899.

Z Fondation Claude Monet Giverny, 84 rue Claude-Monet, 27620 Giverny (à 77 km de Paris, compter 45 mn en train). Tél. : 02 32 51 28 21. Internet : www.fondation-monet.com
Ouvert tous les jours du 1^{er} avril au 1^{er} novembre de 9 h 30 à 18 h 00. Groupes (minimum 20 pers.), réservation obligatoire : maguero@fondation-monet.com

UN PRINTEMPS ÉCOLO

Au pied du Vercors, entre Grenoble et Gap, le centre Terre vivante propose de vivre de multiples expériences écologiques dans un paysage enchanteur : maraîchage biologique, éco-habitat et énergies renouvelables. Le 21 mai prochain, le centre, qui propose aussi des ateliers ludo-éducatifs tous les mercredis d'été, organise une journée de festivités dédiée aux écolos en culottes courtes. Le 31 mai, cycle de conférences, promenades guidées et contées pour les enfants détaillent les mystères des plantes sauvages et de leurs vertus médicinales, culinaires ou cosmétiques. VL

➤ Domaine de Raud, 38710 Mens. Internet : www.terrevivante.org - Groupes : 04 76 34 36 35.



BE-GREEN FESTIVAL

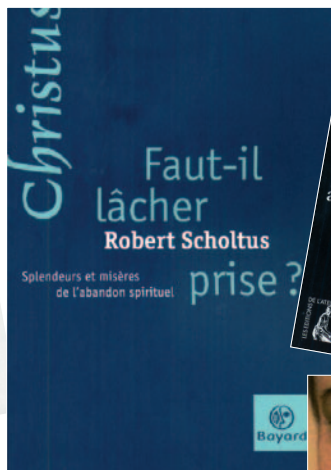
Biodiversité, eau, déchets, réchauffement climatique, énergies, transports, habitat... Les films en lice pour le festival *Be-Green*, organisé par l'Association communication et information (Acidd) pour le développement durable, devront traiter de l'une de ces sept thématiques. Les participants ont jusqu'au 30 septembre 2009 pour déposer en ligne leur clip (trois minutes maximum), réalisé à l'aide d'un téléphone portable, d'un appareil photo, d'un ordinateur ou d'une caméra. Un jury sélectionnera les 30 meilleurs opus pour une compétition qui donnera lieu à une diffusion télévisuelle. À noter que l'un des quatre prix remis aux finalistes récompensera une catégorie « Film de classe ». Bons tournages ! VL

Internet : www.begreenfilms.com

1



2



3



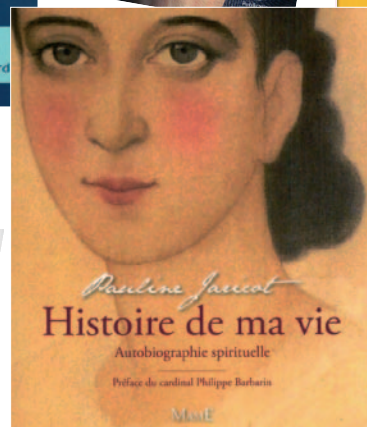
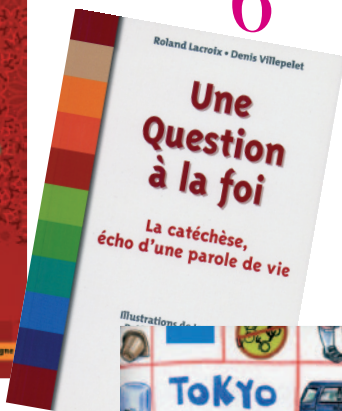
4



5



6

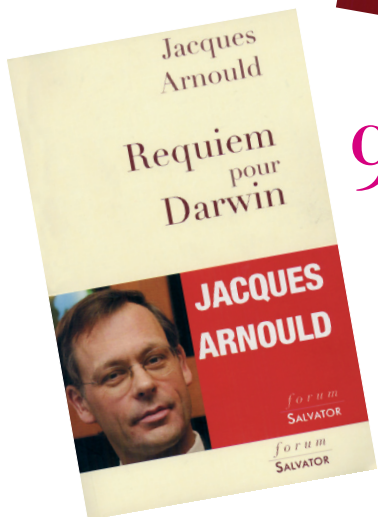


8



7

9



10



UNE MORALE POUR AGIR

1 Aujourd'hui, les enfants et les adolescents déroutent et inquiètent par certains de leurs actes. Quelle perception de la sanction ont-ils et quel sentiment de culpabilité les habite ? Subirions-nous les contrecoups d'une éducation qui aurait bradé les interdits et supprimé la notion de faute ? À travers les histoires de Tom, Alex ou Natacha, Nicole Fabre, psychothérapeute et psychanalyste, tente d'appréhender ce qu'il en est du jugement

moral chez l'enfant. Selon elle, peut-être convient-il d'adopter un nouveau sens moral, celui qui « reconnaît ou suscite le goût de l'action de préférence à une culture du repentir ». Qu'on ne s'y trompe pas pour autant, cette morale implique l'adulte. À lui de savoir offrir aux enfants « les appuis, les valeurs » et « les moyens pour mettre en acte des projets » à vivre hors culpabilité, mais en toute responsabilité.

Danielle Lacroix

Nicole Fabre
Vous avez dit morale ?
Desclée de Brouwer
125 p., 13 €.

FAUX ET VRAI ABANDON

2 Voilà un petit essai réjouissant : le ton est alerte, la plume acérée. Robert Scholtus, supérieur du séminaire des Carmes à l'Institut catholique de Paris, y fustige le « lâcher prise », ce concept new age « frelaté ». À cette « éthique de la dérive volontaire », le théologien oppose l'abandon chrétien qui « donne accès à la vraie liberté intérieure, la liberté des enfants de Dieu qui savent qu'on ne se construit pas sans d'abord savoir se recevoir de la main du Père ». Avec une mise en garde pour éviter le naufrage : « L'abandon ne dispense pas des efforts, des engagements, des décisions qu'implique ce que les anciens appelaient le devoir d'état. » **Sylvie Horguelin**

Robert Scholtus
Faut-il lâcher prise ?
Bayard
Coll. « Christus », 99 p., 13 €.

QUEL AVENIR POUR L'ÉGLISE ?

3 Dans ce livre d'entretiens, plaisant à lire, le père Maurice Vidal, qui a longtemps été professeur à l'Institut catholique de Paris, retrace son itinéraire d'homme et de théologien. Ayant commencé son enseignement au moment du Concile, il expose comment Vati-

can Il a été reçu par l'Église de France. Puis il réagit sur un certain nombre de points chauds de l'écclésiologie, avant d'aborder courageusement des questions délicates : la vie des prêtres, la place des femmes... La richesse de son expérience et sa liberté de parole rendent ses propos précieux. Une bouffée d'oxygène pour quiconque s'interroge sur l'Église ! **SH**

Maurice Vidal (entretiens avec Christian Salenson et Jacques Teissier)
Cette Église que je cherche à comprendre
L'Atelier
288 p., 23,90 €.

QUE SAIT-ON DE JÉSUS ?

4 « Il y a dans l'événement Jésus [...] une objectivité incontournable à laquelle toute personne intellectuellement exigeante a le droit d'accéder », expose le père Michel Quesnel. Ce bibliste passionné mène pour nous l'enquête avec la rigueur scientifique qui le caractérise. « *Autour des années trente de notre ère naquit en terre juive un mouvement qui commença par faire nombre avec les autres courants du judaïsme...* » Dès les premiers mots, le ton est donné. Écrit pour le grand public, l'ouvrage est limpide et remarquablement documenté. **SH**

Michel Quesnel
Jésus, l'homme et le fils de Dieu
Flammarion
Coll. « Champs essais », 231 p., 7 €.

MANUEL DE THÉOLOGIE

5 « *Tout le programme en un volume avec les cours des meilleurs professeurs* », annonce l'éditeur sur la couverture de ce manuel de théologie. De très bons spécialistes, issus des universités catholiques de Paris et de Lyon, du Centre Sèvres, de l'École biblique de Jérusalem..., ont en effet été sollicités. Et chacun a fourni pour sa discipline (Patrick Valdrini pour le droit canonique, Maurice Vidal pour l'écclésiologie...) un cours clair et synthétique. Mais ce livre ne pourra suffire à qui veut présenter le baccalauréat canonique ! Il est, en revanche, une bonne entrée en matière pour des laïcs qui suivent des formations diocésaines ou sont auditeurs libres dans une faculté de théologie. **SH**

Collectif
Théologie
Eyrolles
Coll. « Mention », 294 p., 18 €.

POUR GOÛTER L'EXPÉRIENCE CHRÉTIENNE

6 Le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse*, publié en 2006 par la Conférence des évêques de France, insiste sur la « *pédagogie d'initiation* ». Elle implique que de nouvelles propositions soient faites pour soute-

nir les catéchistes. C'est l'ambition de la collection « Une question à la foi ». Les quatre premiers ouvrages parus (*Qu'est-ce que réussir sa vie ?*, *Pardonnez-moi est-ce possible ?*, *Tout, tout de suite ?* et *Où va la terre ?*) proposaient chacun une démarche catéchétique nouvelle, à partir de questions de vie. Dans celui-ci, les auteurs explicitent leur démarche. La première partie révèle ce qui fonde ce parcours, et la deuxième présente les rendez-vous « Une question à la foi ». Des ateliers de partage sont préconisés, en cinq temps : réagir personnellement et de manière spontanée ; échanger entre participants ; faire résonner la question avec la foi chrétienne ; évaluer personnellement le déplacement opéré ; se préparer à partager au cours du temps de célébration. Un outil de réflexion bien utile. **SH**

Roland Lacroix, Denis Villepelet
Une question à la foi – la catéchèse, écho d'une parole de vie
L'Atelier
95 p., 13 €.

HISTOIRE D'UNE CONVERSION

7 Un dimanche de Carême, Pauline Jaricot (1799-1862) entend un sermon sur les vanités, point de départ de sa conversion. Elle a 17 ans, sa vie dorénavant prendra un virage radical. Ce livre est le récit de cette conversion. Pas toujours très facile à appréhender tant il est imprégné de la culture du XIX^e siècle, époque où le choix de Dieu s'exprime beaucoup en termes sacrificiels, ce témoignage révèle cependant le chemin dans l'Esprit Saint que tout disciple du Christ est invité à suivre. On verra aussi dans ce texte, les fondements de la future œuvre de son auteur, fondatrice de la Propagation de la Foi et du Rosaire Vivant. **Élisabeth du Closel**

Pauline Jaricot
Histoire de ma vie – autobiographie spirituelle
Mame
90 p., 13,50 €.

VUES SUR LA VIOLENCE

8 Personne ne peut échapper au règne de l'image et aux représentations violentes qu'elle impose. Elle est présente partout : à la télévision, sur le Web, dans les jeux vidéo, dans les bandes dessinées... Huit psychologues, psychanalystes, psychiatres se sont regroupés pour en débattre. Quels liens existe-t-il entre la violence et le jeune (ou moins jeune) spectateur, lecteur ou internaute ? Quelle fascination, voire plaisir, ou quelle souffrance ou terreur provoque-t-elle ? De quels traumatismes peut-elle être responsable ? De quels usages la thérapie peut-elle se prévaloir ? Les questions sont nombreuses, les points de vue aussi, d'autant que les effets varient

selon le sujet, son histoire et sa construction psychique. Voilà en tout cas un éclairage à plusieurs voix sur un thème à l'enjeu éducatif essentiel. **DL**

Florian Houssier (dir.)
La violence de l'image
In Press
230 p., 25 €.

COMPRENDRE DARWIN

9 Depuis la parution de *L'origine des espèces* en 1859, la controverse n'a jamais cessé autour de Darwin. Dans cet essai, Jacques Arnould, dominicain et docteur en histoire des sciences, reprend sans complaisance, mais en ami, la vie et la pensée du naturaliste anglais. Il nous fait approcher l'homme Darwin, bon père et bon époux, agnostique mais ami d'un révérend, contre l'esclavage mais élitiste et croyant en une race blanche supérieure... Il décline les peurs que ce savant suscite à travers la manière dont il présente la nature, le relativisme véhiculé par ses idées, son affirmation de la relation de l'homme au singe. Il souligne aussi ses méthodes scientifiques méconnues et l'usage qui a été fait de sa pensée contre la religion et la morale. Pour l'auteur, il est temps que Darwin puisse reposer en paix, lui qui « *a toujours refusé de donner à ses idées une orientation prophétique* » et qui ne voyait « *aucune raison pour que les opinions développées [dans son œuvre] blessent les sentiments religieux de qui que ce soit* ». **DL**

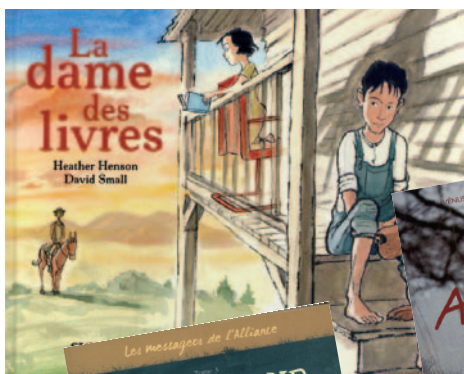
Jacques Arnould
Requiem pour Darwin
Salvator
Coll. « Forum », 240 p., 18 €.

TOKYO À VÉLO

10 Florent Chavouet, dont c'est là le premier ouvrage, a passé six mois à Tokyo. Il accompagnait son amie Claire qui y effectuait un stage. Peu enclin à occuper des petits boulots, il a enfourché son vélo pour se poser ici ou là, en emportant ses crayons et un pliant de pêcheur. Bien lui en a pris car il nous livre un album atypique et joyeux, résultat de ses vagabondages. Son carnet de croquis colorés nous fait découvrir à partir des *koban* (commissariats), quelques quartiers de la capitale japonaise à l'écart des voies touristiques. Ses dessins minutieux, sur le vif, souvent saugrenus, s'apparentent à la BD. Quant à ses commentaires de jeune Européen curieux, sans cesse étonné par la vie quotidienne nipponne et les passants qu'il croise, ils dénotent un humour décalé. On aimerait envoyer Florent dans d'autres villes étrangères... **DL**

Florent Chavouet (texte et ill.)
Tokyo Sanpo - promenades à Tokyo
Philippe Picquier
206 p., 24 €.

1



2



3



4



5



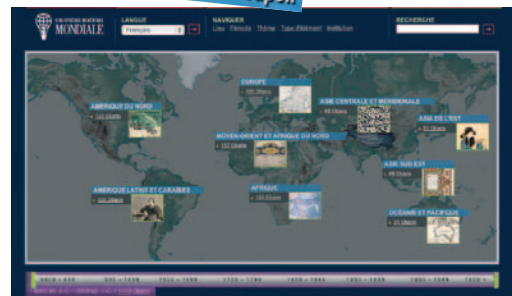
6



7



8



9



© KTO

KTO
TELEVISION CATHOLIQUE

10



D. R.

Le Jour
du Seigneur

france 2

LA LECTURE À DOS DE CHEVAL

1 Cal vit dans une ferme isolée avec ses nombreux frères et sœurs. Un jour, il voit débarquer une inconnue en pantalon sur une jument rouge avec un chargement de livres ! À la surprise de Cal, elle laisse deux ouvrages et ne veut rien en échange. Il a beau « s'en fichier pas mal », Cal sera impressionné par cette femme qui brave les intempéries et revient régulièrement. Il finira, à l'instar de sa sœur Lark, par découvrir lui aussi la magie de

la lecture. Cette histoire n'est pas un conte, elle est inspirée par les *Pack Horse Librarians* (bibliothécaires à cheval). Celles-ci parcouraient, dans les années 30, l'État du Kentucky et apportaient des livres aux fermiers des Appalaches à une époque où il n'existait quasiment pas d'école ni de bibliothèques. Les illustrations pleine page et le texte court et facile rendent cet album accessible dès 6 ans. DL

Heather Henson (texte), David Small (ill.)

La dame des livres

Syros

48 p., 13,95 €.

POÈMES TENDRES

2 Prendre le temps de la poésie. Ce délicat recueil nous y invite avec ses petits textes pleins d'images insolites et pourtant familières qui bondissent au fil des pages. Anecdotes et saynètes tendres font entrevoir un monde imaginaire où « Grand-mère a tondu tout un nuage pour tricoter des chaussettes pour l'hiver », où le chat « rêve d'oiseau grillé » et « où le peintre ajoute une aile jaune à l'écureuil ». Les enfants s'y reconnaîtront, eux qui savent déjà que « les maisons seules ont des chagrins gros comme des moineaux » et qu'il

faut se méfier « du loup qui se déguise en brouillard pour s'allonger sur le paillason ». À lire dès 5 ans. DL

Vénus Khoury-Ghata
À quoi sert la neige ?

Le Cherche Midi

58 p., 9 €.

LYCÉENS : COMMENT VOUS FAIRE ENTENDRE ?

3 Assemblées générales, blocages, manifestations... Cet hiver, les lycéens ont tenté plusieurs modes d'expression pour protester contre la réforme du lycée. Mais comment, au quotidien et maintenant que la réforme est remise en chantier, peuvent-ils faire entendre leur voix ? *Phosphore* a assisté dans plusieurs établissements aux rencontres entre les lycéens et Richard Descoings, missionné pour analyser la situation sur le terrain et écouter les propositions des lycéens. Un reportage exclusif !

Et en plus : 8 fiches pratiques sur les droits et devoirs des lycéens : publier un journal, devenir délégué au conseil de la vie lycéenne, créer une association...

Et sur le site internet du magazine*, un questionnaire à remplir par tous les lycéens. Les propositions recueillies seront présentées à Xavier Darcos et Richard Descoings, et donneront lieu à un grand dossier en octobre.

Françoise Récamier

Phosphore n° 335, mai 2009, 5,95 €.

En kiosque.

Bayard

* www.phosphore.com

RÉCRÉATIONS AUTOUR DE LA CRÉATION

4 Comment l'univers a-t-il commencé ? Peut-être est-ce un grand oiseau noir qui a poussé une porte grinçante dans le vide et l'a laissée ouverte. À moins que la lune et le soleil ne se soient alliés pour faire le monde « tant bien que mal », puisqu'ils n'avaient ni pieds ni mains... En tout cas, Bédam et Cédam, qui se croyaient les seuls habitants de la terre, vont aller de surprise en surprise, surtout lorsqu'ils rencontreront Eva et Emma. Quant à la première langue parlée, elle n'était pas difficile à apprendre puisque le « hâtifouk » n'avait que deux mots ! Deux conteurs de la littérature pour la jeunesse et une illustratrice livrent ici 34 histoires autour de la Création et embarquent le lecteur dans un univers improbable et inattendu. À partir de 10 ans. **DL**

Jürg Schubiger, Franz Hohler, Jutta Bauer (ill.)

Aux commencements

La Joie de lire

126 p., 16,90 €.

ROMAN D'AVENTURES BIBLIQUES

5 Nicolas et Frédéric sont des collégiens ordinaires..., enfin presque. Car ils se retrouvent régulièrement entraînés dans des histoires incroyables. Ainsi, ont-ils déjà traversé la mer Rouge et le désert, rencontré Noé, Moïse, David... Dans ce nouvel épisode, les voilà à nouveau embarqués en terre des Hébreux pour participer à la construction du Temple de Jérusalem. Ils devront se liguer contre l'homme à l'imperméable gris, autrement dit l'ange du mal, l'infâme « Diabolos »... Comme pour les deux tomes précédents, on trouve dans les dernières pages une carte des lieux où se déroule l'action et des notes « confidentielles » de Nicolas qui donnent de précieux renseignements sur l'époque. Deux autres volumes sont attendus, pour vivre encore d'autres aventures et découvrir par la fiction le monde de la Bible. À partir de 10 ans. **DL**

Jean-Michel Touche

Menace sur le Temple - les messagers de l'Alliance (t. 3)

Edifa-Mame

220 p., 12,50 €.

DVD LE WEEK-END D'ARTHUR SEATON

6 Arthur Seaton, ouvrier la semaine et tour à tour grand buveur, amant cynique et pêcheur apaisé le week-end, est la figure centrale de *Samedi soir, dimanche matin*, un roman que son auteur, Alan Sillitoe (l'un des *Angry Young Men* qui bousculèrent la littérature britannique à la fin des années 50), adaptera lui-même pour le cinéma. À l'écran, Arthur Seaton est incarné par Albert Finney. Le film, réalisé en 1960 par Karel Reisz, fonde un courant cinématographique empreint de réalisme social dans lequel s'inscriront Ken Loach ou Mike Leigh, et dont on trouve des échos chez nous – dans le tout-récent *Welcome* de Philippe Lioret, par exemple. Cette édition DVD propose en bonus *We Are The Lambeth Boys*. Dans ce documentaire de 1959, le même Karel Reisz filme longuement des garçons et des filles (absentes du titre, elles sont bien présentes à l'image) qui fréquentent le club de jeunes de leur quartier populaire du sud de Londres. On les suit dans leurs jeux, leurs usines, leurs ateliers et leurs débats (dont un sur la peine de mort). Dans la même collection, « Typiquement British », sont aussi parus deux autres films emblématiques de cette « nouvelle vague britannique » : *Un goût de miel* et *La solitude du coureur de fond*. À suivre... de près. **René Troin**

Karel Reisz (réalisateur)

Samedi soir et dimanche matin

Doriane Films

Coll. « Typiquement British », 1 DVD (VO sous-titrée), 25 €.

CD CONTES ET KOTO

7 Momotaro, l'enfant né au cœur d'une pêche, s'en va à la chasse aux démons qui empoisonnent la vie de son village. Is-sunboshi, Petit Poucet japonais, rêve de devenir samourai. Une bouilloire qui parle fera le bonheur d'un pauvre homme. Tandis que Taro le pêcheur apprendra à ses dépens que la curiosité est un vilain défaut qui peut faire vieillir. Ces contes brefs – le plus long dépasse à peine les sept minutes – captiveront les petites oreilles à l'affût d'histoires venues de loin. Elles leur livreront même quelques mots exotiques comme *Omusubi* (boulette de riz farcie) sur fond de koto dont les cordes pincées font naître des sonorités apaisantes. On pourra, en glissant le CD dans un ordinateur, accéder aux textes des contes au format PDF. **RT**

Bernadette Le Saché (récit), Mieko Miyazaki

(koto, chant), Elsa Tsuya Mionet (chant, bruitages).

Les contes du soleil levant

ArB Music

1 CD, 18 €.

WEB BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE MONDIALE

8 Née d'un partenariat entre l'Unesco et la Bibliothèque du Congrès des États-Unis, la *World Digital Library* a ouvert le 21 avril 2009. Le projet a été conçu pour « promouvoir la compréhension internationale et interculturelle, améliorer la qualité et la diversité du contenu culturel sur internet et contribuer à l'éducation et à la recherche universitaire ». Elle donne accès gratuitement à des contenus issus d'une trentaine d'institutions partenaires dont la Bibliothèque nationale de France : manuscrits, cartes, livres rares, films, enregistrements sonores, illustrations et photographies. Son interface de recherche et de navigation est prévue en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe.

José Guillemain

www.worlddigitallibrary.org

TV BENOÎT XVI EN TERRE SAINTE

9 Du 8 au 15 mai 2009, Benoît XVI sera en Jordanie, en Israël et dans les territoires palestiniens. Le pèlerinage d'un pape en Terre sainte est toujours un événement pour les chrétiens qui y vivent et pour ceux du reste du monde, mais aussi pour les juifs et pour les musulmans. Chaque geste, chaque parole du Saint-Père revêtira dans ces lieux une portée symbolique. Pour suivre ce voyage, mieux comprendre les réalités locales et éclairer les différentes dimensions de la visite du Pape en Terre sainte, KTO proposera pendant huit jours une programmation exceptionnelle : directs, magazines, entretiens, flashes d'information quotidiens et documentaires.

Irène de Palaminy

www.ktotv.com

DESTIN D'UNE PHILOSOPHE

10 Le 17 mai, à 10 h 30, *Le Jour du Seigneur* diffusera *Simone Weil*, un portrait en images d'une femme hors du commun, philosophe, militante et mystique. Ouvrière parmi les ouvriers, puis combattante pendant la guerre d'Espagne, Simone Weil a constamment cherché à mettre en acte sa pensée et ses convictions. Morte à 33 ans, Elle a connu un destin singulier mais continue d'avoir par ses écrits sur la croyance, la spiritualité, la religion... une influence considérable.

Marie Laumont

www.lejourduseigneur.com



Sessions d'été Centre Angèle-Merici/IFHIM

Bayonne (64)

Du 4 au 7 juillet 2009 (niveau I)

Du 9 au 11 juillet 2009 (niveau II)

Ensemble scolaire Largenté

Comme chaque année, le Centre Angèle-Merici (qui anime le réseau des établissements scolaires sous tutelle des Ursulines) et l'IFHIM (Institut de formation humaine intégrale de Montréal) proposent deux sessions. La première, de niveau I, aura pour thème « Se découvrir en actualisant ses forces vitales humaines ». Elle permettra aux participants de connaître, par prises de conscience de leurs décisions, où se cachent leurs forces vitales humaines en vue de qualifier toujours plus leurs relations aux autres et à l'entourage. Quant à la session de niveau II, intitulée « Relire des expériences vécues », elle favorisera également les prises de conscience des forces vitales humaines à travers la proposition d'une démarche d'apprentissage à certaines étapes de la lecture.

La session de niveau I est ouverte à tous. Pour la session de niveau II, il faut avoir déjà participé à une session IFHIM. Autres renseignements, programme et bulletin d'inscription : www.centre-merici.org

Séjours Class Open

France, Grèce, Sénégal

Entre le 5 et le 29 juillet 2009

Sport, culture, solidarité

Partenaire associé privilégié de l'enseignement catholique, l'association Class Open propose :

- deux séjours « Apprendre en voyageant » : « La Grèce » (du 5 au 12 juillet) et « Venise » pour les élèves de la 6^e à la 3^e (du 25 au 30 octobre) ;
- des séjours « multiactivités » pour les 6-11 ans, « équitation » pour les 9-15 ans et « sports-loisirs » pour les 12-15 ans à Bourg-en-Bresse (du 5 au 19 juillet) ;
- un séjour « Fraternité sans frontières au Sénégal » pour les 14-17 ans (du 9 au 29 juillet).

Renseignements et inscriptions par internet : www.classopen.fr

Session d'été Airap

Tours (37)

Du 6 au 10 juillet 2009

École Marmoutier

Ces journées proposées par l'Association internationale de recherche et d'animation pédagogique auront pour thème « Observer pour mettre en évidence et exploiter au mieux ce qu'apporte la pédagogie personnalisée et communautaire. Les participants (enseignants de cycle I, II, III ou ASH) suivront trois pistes d'observation : « Les enfants au travail », « Le matériel mis à disposition », « L'attitude du maître ».

Programme, renseignements (possibilité de prise en charge) et bulletin d'inscription : AIRAP, 78A rue de Sèvres, 75007 Paris. Sur internet : www.airap.org

« Enseignement et religions »

Lyon (69)

Du 8 au 10 juillet 2009

Lycée Sainte-Marie

Au programme de cette 2^e université organisée par l'enseignement catholique de l'académie de Lyon, avec, entre autres partenaires, l'IFD de Grenoble et Formiris : « Vocabulaire et langue du religieux », « L'Alliance dans la tradition juive », « Un auteur chrétien : Claudel », « Le spirituel dans la musique contemporaine »... Ces conférences et les ateliers pédagogiques permettront une meilleure appropriation du fait religieux par des enseignants d'établissements catholiques soucieux de renouveler la prise en charge des questions religieuses dans leurs classes. Mais ces journées s'adressent plus largement aux enseignants du public et à toutes les personnes intéressées par les liens entre culture et religions.

Programme détaillé, renseignements et inscriptions : xavier.dufour@sainte-marie-lyon.fr - Tél. : 06 83 96 53 24.

Halte salésienne

Saint-Gervais-les-Bains (74)

Du 17 au 22 août 2009

Centre d'accueil Assomption-Fleur des Neiges

Cette halte familiale (soulignons que, comme chaque année, les enfants seront les bienvenus) sera placée sous ces mots extraits d'une lettre de François de Sales à la présidente Brulart : « Je suis bien conforté de la gaieté avec laquelle vous vivez : car Dieu est le Dieu de la joie. » Le père Maurice Vidal, pss, accompagnera les participants.

Renseignements et inscriptions : Dominique et Emmanuelle Alglave, 185 rue de Fleury, 92140 Clamart. Tél./Fax : 01 46 44 22 66. E-mail : chemins.salesiens@wanadoo.fr - Internet : <http://perso.wanadoo.fr/chemins.salesiens>

Halte lasallienne

Izeaux (38)

Du 22 au 29 août 2009

Centre d'accueil de Parménie

« Prendre le temps de s'arrêter pour faire le calme, regarder différemment autour d'eux, mais aussi en eux... pour ensuite mieux repartir. » C'est la proposition des Frères des écoles chrétiennes aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, issus ou non du réseau lasallien. Le centre d'accueil de Parménie, situé sur une colline près de Grenoble, sera le « camp de base » que les participants quitteront au fil des jours et des thèmes : ainsi, le temps de « Prier », ils iront à l'abbaye de Tamié, avant de « Travailler » au monastère de Chalais puis d'« Intérioriser » à la Grande Chartreuse...

Renseignements et inscriptions : Équipe nationale d'animation pastorale du réseau lasallien, 78A rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 01 44 49 36 06 ou 01 44 49 36 69. E-mail : haltespi@lasalle-c.org



L'Institution
Sainte-Marie-Grand-Lebrun,
à Bordeaux, sous tutelle de la
Société de Marie (Marianistes),
recherche,
pour le 1^{er} septembre 2009,
son chef d'établissement
second degré et coordinateur.

L'ensemble scolaire scolarise 2 339 élèves :

- Maternelle : 58 élèves (2 divisions).
- Primaire : 440 élèves (16 divisions).
- Collège : 1 030 élèves (34 divisions).
- Lycée général : 682 élèves (21 divisions).
- CPGE économiques et commerciales : 129 élèves (4 divisions).

Profil du candidat :

- Expérience en structure équivalente indispensable.
- Capacité à fédérer et animer la communauté éducative autour de projets pédagogiques, éducatifs et pastoraux.
- Capacité à travailler en lien étroit avec la tutelle et l'association gestionnaire.

Les dossiers de candidature (comportant une lettre de motivation, un CV et une photo) sont à adresser avant le 15 mai 2009 à : M. Jean-Marc Kusnir, Délégué de tutelle - Marianistes, Résidence Chaminade, 44 rue de la Santé, 75014 Paris. E-mail : deleguetutellefm@orange.fr



Ressources

Hors-série "Choisir la rencontre"



La rédaction de ECA édite en cette rentrée 2008 un nouvel hors-série, dans la continuité des Assises, à destination de toutes les communautés éducatives.

"C'est Classe" - nouvelle formule



Retrouvez l'intégralité des émissions «C'est Classe».

La minute vidéo - Archives

Retrouvez toutes les minutes vidéo de l'Enseignement catholique...

La minute vidéo - Archives

16-09-2008

Retrouvez toutes les minutes vidéo de l'Enseignement catholique...



[Retour]

ECA
le mensuel
de l'Enseignement catholique

Sommaire

Éditorial

Archives

S'abonner

Enseignement catholique actualités



Rendez-vous sur notre site !

Inscriptions 2009 / 2010

→ www.icp.fr



Institut Catholique de Paris



Une université privée à dimension humaine, au cœur de Paris

Facultés (Licences, Masters, Doctorats) : Lettres modernes • Histoire Histoire de l'art • Langues LLCE (Anglais, Allemand, Espagnol) Philosophie • Sciences sociales et économiques • Droit / Sciences politiques • Gestion des Ressources Humaines (L3 professionnelle) Éducation & enseignement (L3).

Préparations : Année de préparation aux études supérieures Sciences Po • CELSA-Communication • Écoles de journalisme Préparation au test d'entrée à l'École du Louvre.

- Accompagnement personnalisé
- Travail en effectifs réduits
- Aide à l'orientation
- Services aux étudiants
- Mobilité internationale

21 rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06 - 01 44 39 52 52 - contact@icp.fr

Etablissement privé d'enseignement supérieur - Association reconnue d'utilité publique



un dossier
détachable
de 16 pages

Abonnez-vous !

Les hors-série d'une année sont inclus dans l'abonnement

**MONTANTS
DES ABBONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €
6 numéros par an
+ les hors-série

- De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement
- À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € =

x 38 € =

x 33 € =

x 28 € =

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : SGEC

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.